REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

----- oOo -----

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE MATAM

Quartier Gourel Serigne de Matam

B.P. 97 Matam, Tel : 33966 61 14

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE MATAM

***

Edition 2009

Directeur de Publication (DG) :	**Babakar FALL**
Coordonnateur General (DGA) :	**Mamadou Falou MBENGUE**
Coordonnateur de l'Action Régionale :	**Mamadou DIENG**
Rédacteurs :	**Amadou Racine DIA**
	Abou BA
Chauffeur :	**Oumar Hamady DIA**

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
2 Rue 1 X Boulevard de l'Est Point E, Dakar. B.P. 116 Dakar R.P
Tél. : (221) 33 869 21 39 Fax : (221) 33 824 36 15
Site Internet : www.ansd.sn e-mail : statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX 4

LISTE DES GRAPHIQUES 6

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES 7

AVANT PROPOS 10

PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM 11

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE 13

CHAITRE II - HYGIENE PUBLIQUE 22

CHAPITRE III - SANTE 26

CHAPITRE IV - EDUCATION 37

CHAPITRE V - HYDRAULIQUE. 49

CHAPITRE VI - METEOROLOGIE. 55

CHAPITRE VII – AGRICULTURE 59

CHAPITRE VIII - ELEVAGE 69

CHAPITRE IX – PECHE 78

CHAPITRE X – RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT. 81

CHAPITRE XI - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT 94

CHAPITRE XII - LE TRANSPORT 100

CHAPITRE XIII - ECONOMIE 104

ANNEXES 108

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: EVOLUTION DE LA POPULATION REGIONALE ENTRE 1976 ET 2009 ET TAUX D'ACCROISSEMENT 14
TABLEAU 2 : REPARTITION DE LA POPULATION REGIONALE SELON LES LOCALITES ET PAR SEXE. 15
TABLEAU 3 : POPULATION DES COMMUNES DE LA REGION EN 2009 16
TABLEAU 4 : REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU UTILISE POUR CONSTRUIRE LES MURS DU LOGEMENT... 17
TABLEAU 5 : REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE MATERIAU UTILISE POUR CONSTRUIRE LE TOIT DU LOGEMENT. 17
TABLEAU 6 : REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE TOILETTES UTILISES. 18
TABLEAU 7 : REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU 18
TABLEAU 8 : REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'ENERGIE UTILISEE POUR LA CUISSON. 19
TABLEAU 9 : REPARTITION DES MENAGES SELON LA SOURCE D'ECLAIRAGE 19
TABLEAU 10 : INTENSITE DES ECHANGES MIGRATOIRES INTERDEPARTEMENTAUX (MIGRATION RECENTE) 22
TABLEAU 11: REPARTITION DES VISITES DES LIEUX SELON LES STRUCTURES VISITEES ET LE DEPARTEMENT. 24
TABLEAU 12 : RECAPITULATIF DES ACTIVITES DE PREVENTION ET D'EDUCATION MENEES DANS LA REGION. 26
TABLEAU 13: POPULATION D'ENFANTS AGES DE MOINS D'UN AN 27
TABLEAU 14: POPULATION D'ENFANTS AGES ENTRE 1 AN ET 5 ANS 27
TABLEAU 15 : INDICE DE FECONDITE, POURCENTAGE DE FEMMES ENCEINTES ET NOMBRE MOYENS D'ENFANTS NES DE FEMMES AGEES DE 40 A 49 ANS DE LA REGION. 28
TABLEAU 16 : RECAPITULATIF DE LA MORTALITE DANS LA REGION. 28
TABLEAU 17 : RECAPITULATIF DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR SANITAIRE 29
TABLEAU 18 : RECAPITULATIF DU PERSONNEL DANS LE SECTEUR SANITAIRE (SUITE) 30
TABLEAU 19 : DISTRIBUTION DES INFRASTRUCTURES SELON LES DISTRICTS SANITAIRES. 31
TABLEAU 20: QUELQUES INDICATEURS DE SANTE DE LA REPRODUCTION DE LE REGION SELON LES DISTRICTS. . 32
TABLEAU 21: QUELQUES INDICATEURS DE SUIVI DE SURVIE DE L'ENFANT DE LA REGION SELON LES DISTRICTS 33
TABLEAU 22: NOMBRE ET TAUX DE COUVERTURE VACCINAL SELON LES DISTRICTS. 34
TABLEAU 23: RECAPITULATIF DES EFFORTS DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME EN 2008 34
TABLEAU 24: SITUATION DE LA TUBERCULOSE DANS LA REGION. 35
TABLEAU 25: PRISE EN CHARGE DES PVVIH (ADULTES & ENFANTS) DE LA REGION EN 2009. 35
TABLEAU 26: BILAN DU SUIVI DES PVVIH DANS LA REGION EN 2009 36
TABLEAU 27 : REPARTITION DES ACTIVITES DE SENSIBILISATION PAR TRIMESTRE EN 2008 36
TABLEAU 28: REPARTITION DES INFRASTRUCTURES SELON L'ANNEE ET LES TYPES D'ETABLISSEMENTS 38
TABLEAU 29 : REPARTITION DU PERSONNEL PAR CATEGORIE SELON LE MILIEU DE TRAVAIL. 38
TABLEAU 30: EVOLUTION DES EFFECTIFS 2008 ET 2009 38
TABLEAU 31: EVOLUTION TBPS 39
TABLEAU 32: REPARTITION DES STRUCTURES SELON L'IDEN. 39
TABLEAU 34: REPARTITION DES EFFECTIFS D'ELEVES SELON LE SEXE, LE DEPARTEMENT ET PAR CATEGORIES 41
TABLEAU 35: TAUX BRUT D'ADMISSION (TBA) AU CI EN 2009 41
TABLEAU 36: TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS) EN 2009 42
TABLEAU 37: REPARTITION DES RATIOS SELON LE DEPARTEMENT 42
TABLEAU 38: LE FLUX SCOLAIRE DANS LE MOYEN ET LE SECONDAIRE 42
TABLEAU 39: TAUX D'ACHEVEMENT 2009 43
TABLEAU 40: RESULTATS CFEE 44
TABLEAU 41: REPARTITION DES STRUCTURES DU MOYEN SELON LE DEPARTEMENT 45
TABLEAU 42: REPARTITION DES STRUCTURES DU SECONDAIRE SELON LE DEPARTEMENT 45
TABLEAU 43: REPARTITION DU PERSONNEL SELON LE CORPS ET LE SEXE 46
TABLEAU 44: REPARTITION DES EFFECTIFS DU MOYEN SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT ET LE DEPARTEMENT. 46
TABLEAU 45: REPARTITION DES EFFECTIFS DU SECONDAIRE SELON LE DEPARTEMENT. 46
TABLEAU 46: RESULTATS DU BFEM 47
TABLEAU 47: TAUX DE TRANSITION ENTRE LE MOYEN ET LE SECONDAIRE 47
TABLEAU 48: REPARTITION DES EFFECTIFS ENTRE 2008 ET 2009 48
TABLEAU 49: RECAPITULATIF DE LA DESSERTE EN EAU. 53
TABLEAU 50: RECAPITULATIF DES TEMPERATURES MOYENNES ANNUELLES SUR LES DIX DERNIERES ANNEES. ... 55
TABLEAU 51 : RECAPITULATIF DU NOMBRE D'HEURES TOTAL ANNUELS SUR LES DIX DERNIERES ANNEES. 56
TABLEAU 52: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE MATAM SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 58

TABLEAU 53 : RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE KANEL SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 58
TABLEAU 54: RECAPITULATIF DE LA PLUVIOSITE DEPARTEMENTALE DE RANEROU SUR 5 ANS SELON LES STATIONS CIBLEES. 59
TABLEAU 55 : SITUATION SEMENCES MAÏS LOCAL 60
TABLEAU 56: SITUATION SEMENCES MAÏS HYBRIDE 60
TABLEAU 57 : SITUATION SEMENCES SORGHO HYBRIDES 61
TABLEAU 58: SITUATION SEMENCES MIL (KG) 61
TABLEAU 59: SITUATION SEMENCES NIEBE (KG) 62
TABLEAU 60 : MISE EN PLACE DES BOUTURES DE MANIOC 62
TABLEAU 61: MISE EN PLACE DES ENGRAIS 63
TABLEAU 62: SITUATION DES CULTURES EN SAISON SECHE CHAUDE 2008-2009 63
TABLEAU 63: SITUATION DES CULTURES EN HIVERNAGE 64
TABLEAU 64: SITUATION DES INONDATIONS EN 2009 SELON LA SPECULATION 66
TABLEAU 65: ESTIMATION DU CHEPTEL 71
TABLEAU 66 : REPARTITION DES ABATTAGES PAR DEPARTEMENT 72
TABLEAU 67: REPARTITION DES ABATTAGES PAR DEPARTEMENT 72
TABLEAU 68: PRODUCTION DE CUIRS, PEAUX OVINES ET CAPRINES SELON LES MOIS. 73
TABLEAU 69: REPARTITION MENSUELLE DES BETES SORTIES DE LA REGION SELON L'ESPECE. 74
TABLEAU 70: REPARTITION MENSUELLE DES BETES EN TRANSIT DE LA REGION SELON L'ESPECE. 75
TABLEAU 71: FOYERS : MORBIDITE – MORTALITE 75
TABLEAU 72 : RESULTATS DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION DES PETITS RUMINANTS CONTRE LA PESTE DES PETITS RUMINANTS (2008-2009) 77
TABLEAU 73: RECAPITULATIF DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE. 77
TABLEAU 74: REPARTITION DU NOMBRE DE VILLAGES, PECHEURS ET PIROGUES SELON LE SECTEUR DE PECHE .. 78
TABLEAU 75: QUANTITES DE POISSONS ET AUTRES PRODUITS (KG) 81
TABLEAU 76: SITUATION DES MASSIFS CLASSES DANS LA REGION. 83
TABLEAU 77: SITUATION PREVISIONNELLE DE LA PRODUCTION DE PLANTS. 84
TABLEAU 78: SITUATION PREVISIONNELLE DES OPERATIONS DE REBOISEMENT. 84
TABLEAU 79: TAUX D'EXECUTION DES PREVISIONS DE LA CNR 2009 85
TABLEAU 80 : PRODUITS FORESTIERS EXPLOITES AU COURANT DE L'ANNEE 2009. 88
TABLEAU 81: SITUATION DES COMITES VILLAGEOIS DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE 90
TABLEAU 82 : SITUATION DU RESEAU DE PARE FEUX EN 2009 91
TABLEAU 83: SITUATION DES FOYERS ENREGISTRES DU 01/01AU 31/12 2009 91
TABLEAU 84: SITUATION DES UNITES D'INTERVENTION 92
TABLEAU 85: REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES DE LA REGION SELON LE TYPE D'ARTISANAT EN 2004 97
TABLEAU 86 : REPARTITION DES ENTREPRISES ARTISANALES DE LA REGION SELON LE STATUT JURIDIQUE EN 2004 97
TABLEAU 87: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE SEXE, LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION 98
TABLEAU 88: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE DIPLOME LE PLUS ELEVE, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE DIPLOME PROFESSIONNEL 98
TABLEAU 89: REPARTITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ARTISANALE DE LA REGION DE MATAM SELON LE SEXE, PAR DEPARTEMENT 99
TABLEAU 90 : CLASSIFICATION DU RESEAU ROUTIER DE LA REGION DE MATAM SELON LE DEPARTEMENT 100
TABLEAU 91: TABLEAU RECAPITULATIF DU TRAFIC AERIEN AU NIVEAU DE L'AERODROME DE OUROSSOGUI SUR 5 ANS. 103
TABLEAU 92: EVOLUTION DES MANDATS AU COURS DES CINQ (05) DERNIERES ANNEES 106

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION REGIONALE. 14
GRAPHIQUE 2: REPARTITION DU NOMBRE DE CONCESSIONS VISITEES SELON LA SBH 23
GRAPHIQUE 3: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS COMMISES LORS DES VISITES DES DOMICILES SELON LE TYPE.23
GRAPHIQUE 4: RECAPITULATIF DES INFRACTIONS COMMISES LORS DES VISITES DES LIEUX SELON LE TYPE 25
GRAPHIQUE 5: REPARTITION DES ELEVES SELON LE SEXE ET PAR DEPARTEMENT. 41
GRAPHIQUE 6: RESEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA REGION. 49
GRAPHIQUE 7: REPRESENTATION DES REALISATIONS DE LA REGION..... 52
GRAPHIQUE 8: REPARTITION DES FORAGES PAR DEPARTEMENT. 54
GRAPHIQUE 9: EVOLUTION DE L'HUMIDITE RELATIVE ENTRE 1996 ET 2009 56
GRAPHIQUE 10: REPARTITION DE LA PRODUCTION EN 2009..... 72
GRAPHIQUE 11: REPARTITION DE LA PRODUCTION SELON LE DEPARTEMENT..... 73
GRAPHIQUE 12 : REPARTITION DE LA PRODUCTION DES PLANTS PAR TYPE. 85
GRAPHIQUE 13: REPARTITION DES UNITES ARTISANALES DE LA REGION DE MATAM SELON LE STATUT D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE DE LA CHAMBRE DES METIERS..... 97
GRAPHIQUE 14: REPARTITION DES UNITES ARTISANALES DE LA REGION DE MATAM SELON LE DEPARTEMENT D'INSTALLATION..... 99
GRAPHIQUE 15: PROPORTION DES MENAGES SELON LA PAUVRETE PAR DEPARTEMENT 104
GRAPHIQUE 16: PROPORTION DES POPULATIONS SELON LA PAUVRETE PAR DEPARTEMENT 105

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACT	Artemisinin-based Combination therapy (combinaisons à base d'artémisinine)
ADOS	ADRECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
ANCAR	Agence National de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BAC	Baccalauréat
BAMTAARE	Développement en Poular
BCG	Bacille Calmette Guérin
BFEM	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BRH	Brigade régional d'Hygiène
BTP	Bâtiment et Travaux Public
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM	Camelin
CAP	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CI	Cours d'Initiation
CTP	Case des Tout-petits
CDSMT	Cadre de dépenses sectorielles à moyens termes
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires
CFPEFS	Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale
CHRO	Centre Hospitalier régional de Ourossogui
CPN	Consultation Pré-natale
CRD	Comité régional de Développement
DG	Diagnostic de gestation
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
DSK	District sanitaire de Kanél
DSM	District sanitaire de Matam
DSR	District sanitaire de Ranérou-Ferlo
E R P	Etablissement Recevant du Public
E.F.I	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB	Ecole Communautaire de Base
EPS	Education Physique et Sportive
FAR	Femme en Age de Reproduction
FERAM	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ	Fièvre Jaune
GMP	Groupe Motopompe
GOANA	Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'abondance
HTA	Hypertension Artérielle
IA	Inspection d'Académie

IDEN	Inspection Départemental de l'Education Nationale
IEC	Information Education Communication
INF/AS	Infirmier / Agent de Santé
IRA	Infection Respiratoire Aigue
IREF	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	Inspection régionale des services vétérinaires
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MIA	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
MC	Maitre contractuel
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ORL	Oto-rhino-laryngologie
PAIS	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV	Peste bovine
PAST-PR	Peste des petits ruminants
PENTA3	Pentavalent
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PGIES	Projet de Gestion Intégré des Ecosystèmes dans quatre éco géographiques du Sénégal
PIP	Projet Intégré du Podor
PIV	Périmètre Irrigué villageois
PMI	Presidential Malaria Initiative
PNDS	Programme Nationale de Développement Sanitaire
POAS	Plan d'occupation et d'affectation des sols
PPCB	
PRA	Pharmacie régional d'Approvisionnement
PRODAM	projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
RIM	République Islamique de Mauritanie
RM	Région Médicale
RNEA	Répertoire National des Entreprises et Associations
ROUVAX	Vaccin contre la rougeole
SAED	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SDE	Sénégalaise Des Eaux
SOPTOM-SOS-Sulcata	
SOU	Soins Obstétricaux d'Urgence
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
SRAT	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP	Service Régional de la Planification

DRH	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
SRPS	Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
BRH	Brigade Régionale d'Hygiène
CHR	Centre Hospitalier Régional
PNIA	Programme National d'Intensification Agricole
REVA	Retour vers l'agriculture
TBA	Taux brut d'admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TBPS	Taux Brut de Préscolarisation
TBA	Taux Brut d'Admission
TOSTAN	Ce n'est pas un sigle, TOSTAN signifie éclore
TPI	Traitement Préventif Intermittent
VE	Volontaire de l'éducation
USE	Union pour la Solidarité et l'entraide

AVANT PROPOS

La loi n°2004-21 portant organisation des activités statistiques du 21 juillet 2004, stipule dans son article 16 que "Le Système statistique national a pour missions de fournir aux administrations publiques, aux institutions régionales et internationales, aux entreprises et organisations non gouvernementales, aux médias, aux chercheurs et au public des informations statistiques à jour se rapportant à l'ensemble des domaines de la vie de la nation notamment économique, social, démographique, culturel et environnemental".

En conformité avec ces missions, l'ANSD qui est chargée d'assurer la coordination technique des activités du système statistique national et de réaliser elle-même les activités de productions et de diffusion des données statistiques produit, régulièrement des publications parmi lesquelles on compte la Situation Economique et Sociale du Sénégal et la Situation Economique et Sociale de chaque Région.

Cette présente publication est celle de la région de Matam. Elle fait une synthèse annuelle de données statistiques produites par l'ensemble des services déconcentrés de l'administration. Elle permet ainsi d'avoir une vue synoptique de l'activité économique et sociale de la région à travers une masse de données statistiques et d'indicateurs économiques, sociaux et démographiques accompagnés de commentaires.

La Situation Economique et Sociale s'inscrit dans la lignée de «l'annuaire statistique» qui concernait les pays de l'ex - AOF et dont la première publication date de 1936 pour les années 1933-1936. À partir de 1948, le document a été dénommé «situation économique », appellation gardée jusqu'en 1958, année où intervient le changement en «Situation Economique et Sociale» qui fait l'objet d'une publication annuelle régulière depuis 1959.

Le présent rapport porte sur l'année 2009. Les chapitres qui y sont développés portent sur la démographie, l'éducation, la santé, l'hygiène publique, l'agriculture, les ressources naturelles et l'environnement, l'élevage, la pêche, l'artisanat, le secteur industriel, le transport, la Météorologie, et le potentiel économique de la région.

Cette Edition de l'année 2009 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et de différents autres partenaires.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce rapport ne saurait être possible.

Amadou Racine DIA

Chef de Service Régional de la Statistique
et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM

❖ ***DONNEES PHYSIQUES***

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 complétée par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-Louis, au sud et au sud-est par la région de Tambacounda, au sud-ouest par la région de Kaffrine, à l'est par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 Km.

La région couvre une superficie de 29.616 Km², soit environ 1/7 du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

Le relief, caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées, est relativement plat par rapport au reste du pays. Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelée communément « Dande Mayo » ;
- la zone du Ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableuse dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;
- le Diéry ou zone intermédiaire.

La région est située dans les zones sahéliennes et soudano sahéliennes (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

❖ ***DONNEES CLIMATOLOGIQUES***

Le climat est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche, qui va de novembre à juin, et une saison des pluies, qui va de juillet à Octobre. La région est comprise entre les isohyètes 300mm et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud. Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au Sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou-Ferlo.

La pluviosité se caractérise par une variabilité annuelle et mensuelle. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin mai ou début juin et les dernières sont recueillies entre fin septembre et mi-octobre.

L'hivernage dure 3 à 4 mois environ et s'installe de manière échelonnée du sud au nord. La température s'adoucit et descend même parfois jusqu'à 20° c durant cette période.

Les vents dont les vitesses varient de 1 à 5 m/s sont de différents types :

- L'alizé continental, appelé Harmattan : vent de direction nord à sud-est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude.

- La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies.

Par ailleurs, des vents de sables sont observés pendant les mois de mars à juin avec une vitesse atteignant des pointes de 28 mètres/seconde (80 Km/heure) accompagnée de poussières très denses et de direction nord-est à sud-est.

❖ ***DONNEES HYDROGRAPHIQUES***

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région.
La mise en service des barrages de Diama et Manantali a permis à la région d'améliorer le potentiel en eau de surface.

Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans :

- les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;

- les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.

Les nappes phréatiques sont généralement captées avec des puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage.

Hormis la zone du socle située dans la partie sud-est de la région (dans la CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'extraction de l'eau très élevés.

❖ ***ORGANISATION ADMINISTRATIVE***

L'espace régional est constitué par l'ancien département de Matam (région de Saint-Louis) auquel sont rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement de Dodji) et Vélingara (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie de la région de Louga.

Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, dix (10) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30% et 19% de la superficie totale.

Les entités administratives de la région sont, de manière générale, vastes. En effet chaque département de la région, pris individuellement, a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel et Dakar réunies. Le département de Ranérou-Ferlo, qui fait trois fois la région de Diourbel (4559,3 Km²), est plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Fatick. Hormis Agnam-Civol, tous les autres arrondissements de la région de Matam ont une superficie plus étendue que les départements des régions de Thiès et Diourbel.

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

CHAPITRE I - DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre sont issues des dernières projections de populations effectuées à partir des résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH3). On supposera que la structure est restée quasiment identique à celle de 2002.
La population dont il est question tout au long de ce chapitre est celle résidente (ou population de droit), c'est-à-dire celle qui regroupe l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du passage.

Dans ce chapitre, seront successivement abordées les questions relatives aux effectifs, à l'accroissement de la population régionale, à la répartition spatiale de celle-ci, à l'urbanisation, à l'habitat et à la migration

❖ *Effectif et accroissement.*

Les récentes projections démographiques ont permis d'estimer la population de la région en décembre 2009 à 524 942 individus dont 51,85% de sexe féminin. Ces estimations ont été obtenues à partir de ceux du RGPH III de 2002 avec un taux d'accroissement naturel de 3,02%.
Dans cette population, il y a environ 58,12% de jeunes de moins de 20 ans. Ce constat est confirmé par la largeur de la base de la pyramide des âges. La tendance de la structure reste quand même celle d'une région d'un pays sous développée avec la large base et son sommet fin témoin de la faiblesse de l'espérance de vie.
Pour ce qui est de l'évolution, on observe que la population de Matam a dépassé le seuil des 500 000 habitants en 2008. Un récapitulatif des effectifs recensés dans la région et l'ex département de Matam, donne une évolution faisant passer la population de 178 640 hbts en 1976 à 524 942 hbts en 2009.

Tableau 1: Evolution de la population régionale entre 1976 et 2009 et taux d'accroissement

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2009
Population résidente	178 640	229 188	424 106	524 942
Taux d'accroissement en %	---	2.2	3.02	-

Source : RGPH de 1976, de 1988 et de 2002 et projections démographiques de 2009.

La structure par âge de la population nous montre que les jeunes sont encore les plus représentatifs dans la région. Plus de la moitié de la population régionale est âgée de 20 ans au plus. Cela témoigne de la jeunesse de la population régionale.
Même si globalement, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses dans la population, on remarque qu'aux jeunes âges ce sont les garçons qui sont les plus nombreux. La tendance se renverse vers la trentaine. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes hommes valides sortent du terroir pour travailler à l'intérieur du pays ou carrément s'expatrier pour des motifs professionnels.

Graphique 1: Pyramide des âges de la population régionale.

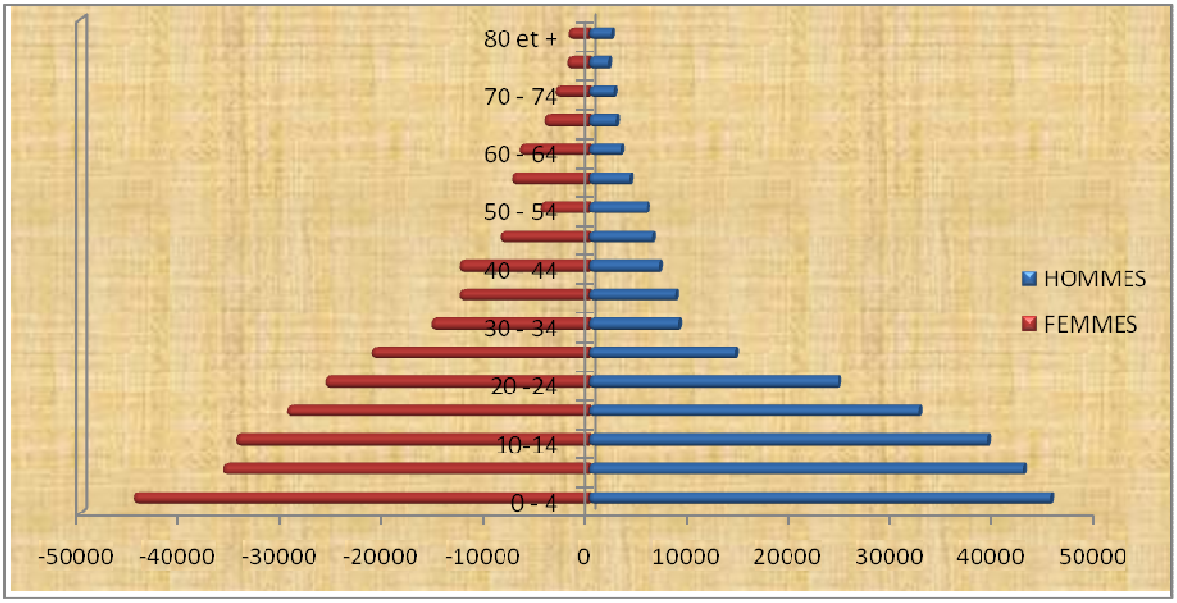

Répartition spatiale.

La répartition spatiale de la population donne au département de Matam la plus grande part avec **267 704** individus dont **140 154** femmes, ensuite vient le département de Kanel avec **202 948** individus dont **105 083** femmes. Le département de Ranérou Ferlo compte seulement **54 289** personnes dont **26 995** femmes.
Une classification selon les communes à l'intérieur du département de Matam montre que celle du chef-lieu de région enregistre le plus grand effectif avec **18 726** habitants. Les deux autres communes que sont Ourossogui et Thilogne enregistrent respectivement **16 951** et **10 007** habitants.
Dans le département de Kanel, on compte six communes dont les trois plus peuplées sont celles de Kanel, Hamady Hounaré et Waoundé. Elles sont respectivement peuplées de **11 466** hbts, **10 289** hbts et **9955 hbts**.
Le département de Ranérou ne compte qu'une seule commune qui a plus des allures rurales qu'urbaines avec **1666** individus dont **838** femmes.

S'agissant des CR, la plus peuplée est celle de Bokidiawé qui se trouve dans l'arrondissement de Ogo dans Matam, avec 60 472 habitants. La moins peuplée des CR est celle de Lougré thioly avec 5202 hbts ; elle se trouve dans l'arrondissement de Vélingara qui est le moins peuplé des arrondissements.

Tableau 2 : Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe.

Nom localité	2009		
	Homme	Femme	Totale
REG. MATAM	**252709**	**272233**	**524942**
ZONE URBAINE	43905	44908	88813
ZONE RURALE	208804	227325	436129
DEPARTEMENT KANEL	**97865**	**105083**	**202948**
COMMUNES	**20148**	**21315**	**41463**
Commune KANEL	5425	6041	11466
Commune SEMME	2785	2957	5742
Commune WAOUNDE	4655	5300	9955
Commune DEMBANCANE	2033	1977	4010
Commune HAMADY HOUNARE	5249	5040	10289
Commune SINTHIOU BAMAMBE	3996	4129	8125
ARRONDISSEMENT ORKADIERE	**48264**	**52630**	**100894**
CR AOURE	14883	16579	31462
CR BOKILADJI	15831	17087	32918
CR ORKADIERE	17550	18964	36514
ARRONDISSEMENT WOURO SIDY	**29453**	**31138**	**60591**
CR WOURO SIDY	18174	19942	38116
CR Ndendory	11279	11196	22475
DEPARTEMENT MATAM	**127550**	**140154**	**267704**
COMMUNES	22929	22755	45684
Commune MATAM	9318	9408	18726
Commune OUROSSOGUI	8503	8448	16951
Commune THILOGNE	5108	4899	10007
ARRONDISSEMENT AGNAM-CIVOL	**30443**	**33424**	**63867**
CR AGNAM-CIVOL	10899	11932	22831
CR DABIA	11628	12450	24078
CR de OREFONDE	7916	9041	16957
ARRONDISSEMENT OGO	**74178**	**83976**	**158154**
CR BOKIDIAWE	28577	31895	60472
CR NABADJI-CIVOL	24528	27810	52338
CR OGO	21073	24271	45344
DEPARTEMENT RANEROU-FERLO	**27294**	**26995**	**54289**
Commune RANEROU-FERLO	**828**	**838**	**1666**
ARRONDISSEMENT VELINGARA	**26466**	**26158**	**52624**
CR LOUGRE-THIOLLY	2612	2590	5202
CR OUDALAYE	15337	15303	30640
CR VELINGARA	8517	8264	16781

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2009.

URBANISATION

L'ancien département de Matam comptait 6 communes avant son érection en région. Il s'agissait de Matam, Ourossogui, Kanel, Semmé, Thilogne et Waoundé. En 2002, Ranérou est venue s'ajouter à cette liste. Ce qui fait que, de 2002 à 2007, la région a compté 7 communes. En 2008, le nombre de communes a été porté à 10 avec la communalisation de Dembacané, Sinthiou Bamambé-banadji et Hamady Hounaré.

La population urbaine de la région est passée de 58 284 habitants en 2002 à 88 813 habitants en décembre 2009, soit une croissance de 52,4%.
Le *t*aux d'urbanisation est de 16,91% dans toute la région et parmi les 10 communes que compte la région, ce sont celles de Matam, Ourossogui et Kanel qui sont les plus peuplées, avec des populations respectives de 18 726 habitants, 16 951 habitants et 11 466 habitants. Elles regroupent, à elles seules, 53,08 % de la population urbaine régionale. Les communes les moins peuplées sont celles de Ranérou (1666 habitants) et Dembacané (4 010 habitants).

Tableau 3 : Population des communes de la région en 2009.

DEPARTEMENT	COMMUNES	EFFECTIF
Département de Kanel	***Commune KANEL***	11466
	Commune SEMME	5742
	Commune WAOUNDE	9955
	Commune DEMBANCANE	4010
	Commune HAMADY HOUNARE	10289
	Commune SINTHIOU BAMAMBE	8125
Département de Matam	***Commune MATAM***	18726
	Commune OUROSSOGUI	16951
	Commune THILOGNE	10007
Département de Ranérou Ferlo	***Commune RANEROU-FERLO***	1666

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2009.

HABITAT.

L'habitat de la région est sujet à un défaut de données récentes. Pour compenser ce déficit, on se référera aux informations contenues dans l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal qui s'est déroulée de décembre 2005 à avril 2006.
Dans ce chapitre, on traitera de la nature des murs, des toits, des types de toilettes, des sources d'approvisionnement en eau, en énergie pour l'éclairage et la cuisson.

Nature des murs des maisons de la région.

Le principal matériau utilisé pour construire les murs des maisons du milieu rural demeure le banco à hauteur de 49 % et il en est de même pour toute la région (52%). Cet état de fait montre encore la ruralité de l'habitat de la région.

Dans le département de Ranérou Ferlo, les constructions en brique de ciment sont rares et représentent seulement 6% des maisons. Par contre, les constructions en banco et en paille/tige sont fréquemment rencontrées avec des pourcentages respectifs de 54% et 38%.

Il en est de même dans le Matam, mais à un degré moindre avec un pourcentage de construction en ciment de 39 %. Les constructions avec des briques en banco que l'on trouve le plus fréquemment constituent 60% des constructions.

C'est seulement dans le Kanel où l'on trouve plus de constructions en brique de ciment avec un pourcentage de 54%. Le fait que les émigrés construisent chez eux avec une approche moderne contribue pour beaucoup dans ce pourcentage. C'est la raison pour laquelle, on trouve des immeubles dans les villages, ce qui est rare en milieu rural dans les autres régions.

Tableau 4 : Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire les murs du logement.

Matériaux Mur de la maison	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Briques en Ciment	54	39	6	42	22	34
Briques en Banco	42	60	54	53	49	52
Bois	0	0	0	0	0	0
Tôle en Métal	0	0	0	0	0	0
Pise	2	1	1	1	2	1
Paille/Tige	2	1	38	3	26	13
Autre	0		1	0	0	0

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Nature des toits des maisons de la région.

En ce qui concerne les toitures, le matériau le plus utilisé dans la région est le zinc avec 38% suivi de prés par la paille ou chaume avec 31%. C'est seulement une proportion d'une maison sur cinq qui a un toit en ciment.

On remarque que dans les départements de Kanel et Matam, c'est le zinc qui est préféré comme matériau pour toit en milieu urbain. Par contre, en milieu rural et dans le département de Ranérou Ferlo, c'est la chaume ou paille qui fait office de toit le plus souvent.

En comparant la proportion de maisons dont les murs sont en ciment et celle des maisons ayant un toit en ciment, on déduit qu'il y a une bonne partie des maisons qui sont en dur avec un toit en zinc.

Tableau 5 : Répartition des ménages selon le type de matériau utilisé pour construire le toit du logement.

Matériaux Toit de la maison	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou-Ferlo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Béton/Ciment	30	24	3	23	14	19
Tuile/Ardoise	9	4	2	7	2	5
Zinc	45	49	20	46	27	38
Chaume/Paille	12	11	73	20	46	31
Autre	4	12	3	3	11	6

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Type de toilettes utilisées dans les ménages de la région.

La lecture du tableau ci-dessous montre que dans le milieu urbain, on rencontre des ménages qui ne disposent pas de toilettes. Toutefois, les ménages qui en disposent sont plus représentatifs. Leur répartition selon le type de toilettes utilisé est telle que l'on a 20% d'entre eux qui utilisent des latrines couvertes, 18% des latrines ventilées améliorées et 16% qui se servent de toilettes avec chasse d'eau avec égout. Les toilettes avec chasse d'eau et fosse septique sont le type le plus rare avec 1% de représentativité.

Tableau 6 : Répartition des ménages selon le type de toilettes utilisés.

Type de Toilettes Utilisées	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Aucun	3	1	0	2	0	1
Chasse d'eau avec Egout	26	18	4	25	4	16
Chasse d'eau avec fosse Septique	2	1	0	1	0	1
Cuvette / Seau	16	18	5	16	9	13
Latrines Couvertes	22	34	3	12	30	20
Latrines Non Couvertes	6	8	5	11	0	6
Latrines Ventilées Améliorées	11	5	39	29	5	18
Autres	21	10	69	89	11	

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'approvisionnement en eau des ménages de la région.

L'approvisionnement en eau est dominé par les puits non protégés avec 25 % des ménages qui déclarent s'en servir. Les robinets intérieurs sont utilisés par 24% des ménages et on en compte 22% qui usent des robinets publics.
En milieu urbain, ce sont les robinets intérieurs qui sont les plus fréquemment rencontrés dans les domiciles avec un pourcentage de 38%, suivi des bornes fontaines avec 32%.
Par contre en campagne, 51% des ménages se servent des puits non protégés.
Dans les départements, c'est le robinet intérieur qui permet d'avoir de l'eau majoritairement exception faite de Ranérou-Ferlo où ce sont les bornes fontaines qui fournissent à la majorité de 33% des ménages de l'eau**.**

Tableau 7 : Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau.

Principale Source d'approvisionnement en eau	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou-Ferlo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Robinet Intérieur	39	31	2	38	6	24
Robinet Public	11	22	33	32	8	22
Robinet du Voisin	5	4	1	5	2	4
Puits Protégé	15	11	5	8	14	11
Puits Non Protégé	25	25	25	6	51	25
Forage	2	1	29	7	15	10
Vendeur d'Eau	2	1	3	3	0	2
Source / Cour d'eau	0	3	1	1	2	1
Autre	0	2	2	1	2	1

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'énergie pour la cuisine des ménages de la région.

L'énergie la plus utilisée pour la cuisine est le bois de chauffe et cela se comprend facilement puisque la production de charbon de bois est totalement interdite, ce qui le rend coûteux et en plus, le gaz n'est pas accessible pour la plupart des bourses des ménages.

Tableau 8 : Répartition des ménages selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson.

Source d'énergie pour la cuisine	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou-Ferlo (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Charbon de Bois	2	3	7	2	6	4
Bois de Chauffe	87	88	83	82	92	86
Gaz	6	6	7	11	1	6
Pétrole	0	1	0	0	0	0
Déchet d'Animaux	2	1	0	1	1	1
Autre	2	2	2	3	4	3

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Sources d'énergie pour l'éclairage des ménages de la région.

L'électricité constitue la principale source d'énergie utilisée au niveau de la région pour l'éclairage, excepté Ranérou Ferlo qui ne disposait pas d'électricité dans la commune au moment de l'enquête. Il faut signaler que depuis 2007 son électrification est effective. L'électricité est suivie de prés par les lampes tempêtes qui sont très utiles même en milieu urbain avec les multiples délestages.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon la source d'éclairage.

Eclairage Utilisée	Kanel (%)	Matam (%)	Ranérou (%)	Urbain (%)	Rural (%)	Total
Electricité (SENELEC)	44	42	0	44	9	29
Groupe Electrogène	1	0	1	0	1	1
Solaire	2	3	2	1	4	2
Lampe à Gaz	0	0	3	2	0	1
Lampe Tempête	36	36	35	38	32	36
Lampe à Pétrole Artisanale	9	9	5	1	16	8
Bougie	0	2	4	3	1	2
Bois	7	6	35	3	33	16
Autre	1	3	15	8	4	6

Source : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

MIGRATIONS

Introduction

En l'absence de données plus récentes sur les migrations, dans cette section, ce seront les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat de 2002 qui seront utilisés pour analyser les phénomènes migratoires observés entre la région de Matam et les autres régions du pays, d'une part, et entre les trois départements de la région, d'autre part. La migration internationale, dont les données décentralisées ne nous sont pas encore parvenues, fera l'objet d'une analyse ultérieure.

Les différents concepts qui sont utilisés dans cette section sont les suivants :

Migrations interrégionales : C'est l'ensemble des échanges migratoires qui s'opèrent entre une région et une autre**.**

Migrations intra régionales (interdépartementales) : Il s'agit des migrations qui s'opèrent à l'intérieur d'une région et dont l'effet induit est le changement de résidence. Les flux qui seront considérés ici concernent les déplacements de personnes entre un département et un autre.

Migrations durée de vie : Il s'agit ici de tout changement de résidence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle.

Migrations récentes (5 dernières années) : Il s'agit des déplacements de personnes intervenus au cours des 5 dernières années précédant le recensement et ayant conduit à un changement de résidence.

Bilan migratoire ou solde migratoire : C'est la différence entre les entrées (migratoires) et les sorties (migratoires) pour la région (dans la partie relative aux migrations interrégionales) et pour le département (dans la partie réservée aux migrations interdépartementales).

Les migrations internes interrégionales

Comme nous allons le voir ci-après, vis à vis des autres régions du pays, la région de Matam constitue une région d'émigration par excellence, aussi bien en matière de migration durée de vie qu'en ce qui concerne la migration récente.

En effet, par rapport aux 1 314 171 migrants internes (durée de vie) enregistrés en décembre 2002 au Sénégal, la région de Matam présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –22 283 personnes vis-à-vis des autres régions du pays.

Les immigrés (durée de vie) interrégionaux de la région proviennent pour la plupart des régions de Saint-Louis (31,0%), Dakar (28,0%), Diourbel (9,4%) et Louga (8,3%). Quant aux émigrés (durée de vie) interrégionaux de la région, plus des trois cinquièmes (63,3%) se sont installés dans la région de Dakar.

De la même manière que pour la migration interne durée de vie, par rapport aux 285 855 migrants récents internes enregistrés en décembre 2002 au Sénégal, la région de Matam présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de 3 589 personnes vis-à-vis des autres régions du pays.

Les immigrés récents interrégionaux de la région proviennent pour la plupart des régions de Dakar (37,0%), Saint-Louis (21,1%), Diourbel (7,8%) et Thiès (7,0%). Et plus de la moitié des émigrés récents interrégionaux (58,3%) ont trouvé asile dans la région de Dakar. Cependant, une part non négligeable d'entre eux s'est installée dans les régions de Saint-Louis (12,0%), Thiès (9,6%), Tambacounda (7,7%) et Diourbel (3,9%).

Les migrations interdépartementales (ou intra régionales)

La migration durée de vie entre les départements de la région de Matam a concerné 13 532 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –895 personnes, celui du département de Matam de +313 personnes et celui du département de Ranérou-Ferlo de + 582 personnes. Autrement dit, le département de Kanel est le seul à avoir enregistré un solde migratoire vis-à-vis des autres départements de la région qui soit négatif.

Les immigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel proviennent, pour la plupart (71,0%) du département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils sont en majorité originaires du département de Kanel (56,6%). Enfin, ceux du département de Ranérou Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (92,0%), des ressortissants du département de Matam. **Matam constitue donc le principal département d'origine des immigrés des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Enfin, les émigrés interdépartementaux (durée de vie) du département de Kanel se sont, dans une large majorité (91,4%), installés dans le département de Matam. Ceux du département de Matam, quant à eux, ont pour la plupart (64,3%), émigré dans le département de Ranérou Ferlo. Enfin, plus des trois quarts (75,8%) des émigrés interdépartementaux durée de vie du département de Ranérou Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc constater que, du fait qu'il abrite a la fois les capitales politique et administrative, et économique, le département de Matam constitue également la principale zone de destination des émigrés interdépartementaux durée de vie des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.

S'agissant de la migration récente (durant les 5 dernières années) entre les départements de la région de Matam, elle a concerné 3 606 personnes jusqu'en décembre 2002.

Le bilan (ou solde) migratoire du département de Kanel vis à vis des autres départements de la région est de –750 personnes, tandis que celui du département de Matam est de +1735 personnes et celui du département de Ranérou Ferlo, de –985, demeure le plus faible.

Par ailleurs, près des deux tiers (64,7%) des immigrés récents interdépartementaux du département de Kanel proviennent du département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils sont, avec une légère majorité (50,4%) originaires du département de Ranérou Ferlo. Enfin, ceux du département de Ranérou Ferlo sont, dans leur écrasante majorité (89,3%), des ressortissants du département de Matam. Ainsi, **Matam constitue le principal département d'origine des immigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.**

Enfin, les émigrés récents interdépartementaux du département de Kanel se sont, presque tous (96,0%), installés dans le département de Matam. Quant à ceux du département de Matam, ils ont, dans une faible majorité (54,8%), émigré dans le département de Ranérou Ferlo. Enfin, une large majorité (86,5%) des émigrés récents interdépartementaux du département de Ranérou Ferlo ont élu domicile dans le département de Matam. On peut donc, comme pour l'émigration interdépartementale durée de vie, constater que **Matam constitue la principale zone de destination des**

émigrés récents interdépartementaux des départements de Kanel et Ranérou Ferlo.

Tableau 10 : Intensité des échanges migratoires interdépartementaux (migration récente)

Départements	Entrées		Sorties		Solde migratoire	Migration totale	
	Effectifs	%	Effectifs	%		Effectifs	%
Kanel	566	15.7%	1316	36.5%	750	1882	36.5%
Matam	2544	70.5%	809	22.4%	-1735	3353	22.4%
Ranérou Ferlo	496	13.8%	1481	41.1%	985	1977	41.1%
Région	3606	100.0%	3606	100.0%	0	7212	100.0%

Source : RGPH 2002

CHAITRE II - HYGIENE PUBLIQUE

La brigade régionale d'hygiène a pour mission de veiller principalement aux respects des normes d'hygiène et de santé des populations. Ainsi, elle veille sur l'environnement immédiat des habitations afin d'en assurer la prévention mais aussi l'action curative.

VISITES DOMICILIAIRES

Parmi les activités menées par la brigade régionale il existe les visites domiciliaires qui consistent à inspecter tous les manquements aux règles primaires d'hygiènes dans les concessions. Ces visites qui sont généralement effectuées dans les trois départements de la région à travers leurs sous brigades d'hygiènes sont dénombrées en 2009 à 1950 visites. Il faut noter qu'il y a une forte disparité parce que le département de Matam majore l'ensemble des visites avec une proportion relative de 70% suivi de Kanel avec 30%. Cependant le département de Ranérou - Ferlo n'a pas effectué de visites pour des raisons de manque de ressources humaines disponibles.

Si on fait une comparaison avec les situations économiques de la région des années précédentes, on constate une tendance à la baisse des visites effectuées. La région a enregistré 3224 visites en 2007, 2223 en 2008 et 1950 en 2009.

La réduction des effectifs et le manque de moyen sont des causes directes de la tendance observée au cours de ces années.

Graphique 2: Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH

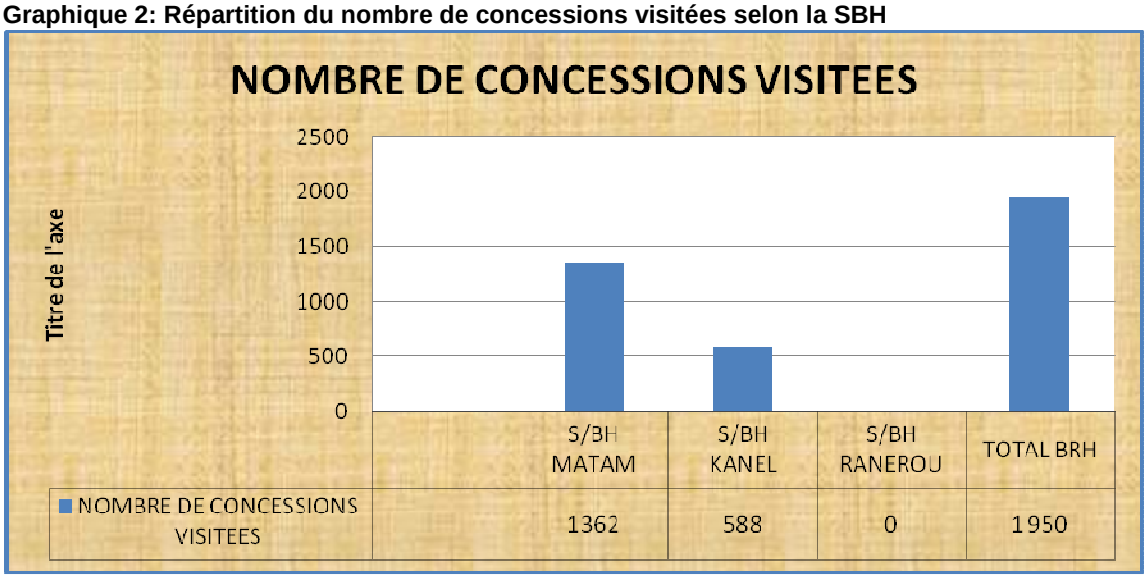

Lors de ces visites domiciliaires, les sous brigades ont recensé les différentes infractions aux règles d'hygiènes allant du défaut de balayage jusqu'à l'insalubrité notoire. C'est le jet des eaux usées qui est l'infraction la plus récurrente avec 28% des cas, il est suivi du défaut de balayage avec 20% et en troisième place viennent les défauts de puisard avec 13% des cas. En dernière position ce sont les problèmes d'insalubrité notoire et de dépôts de fumiers et de gravats qui sont enregistrés. L'analyse montre que le problème réel des ménages consiste au traitement des eaux usées. Ils ne savent pas quoi en faire et sont obligés de les jeter dans la rue, faute de traitement.

Pour le moment, le seul traitement appliqué aux ordures c'est l'incinération mais c'est un système qui ne permet pas de traiter toutes les ordures ménagères telles que les déchets et plastique ou caoutchouc.

Comme palliatif, la commune de Matam devrait bénéficier d'un système d'évacuation des eaux usées mais il faudrait d'abord le mettre en œuvre, ensuite l'étendre à toutes les grandes agglomérations.

Graphique 3: Récapitulatif des infractions commises lors des visites des domiciles selon le type.

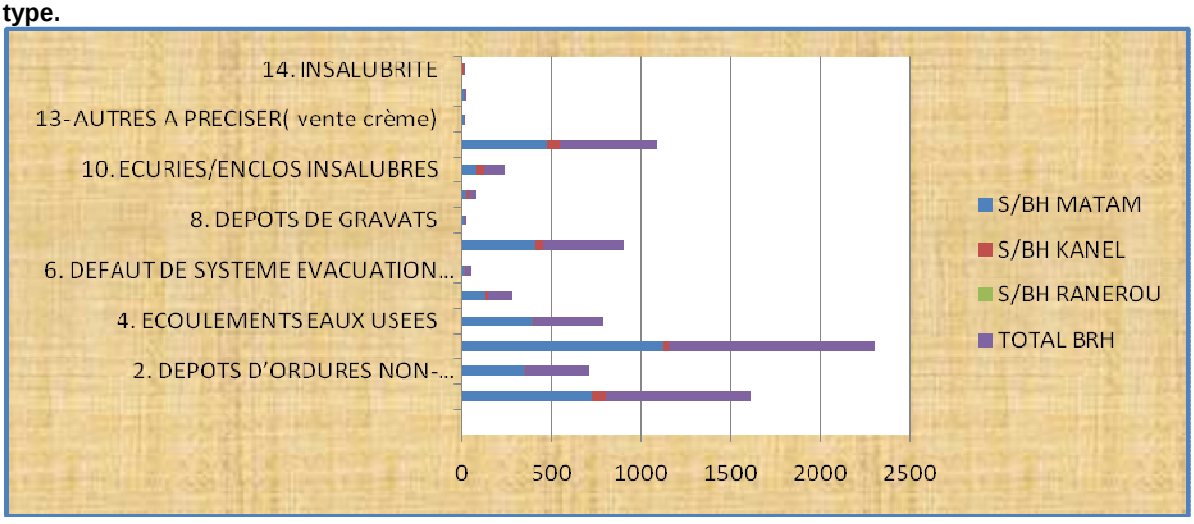

NOMBRE DE VISITES DES LIEUX

Le nombre total de visites des lieux est de 3479 en 2009 contre 739 en 2008 dont 81% dans la capitale régionale, 19% dans le Kanel et seulement ; aucune visite dans le département de Ranérou Ferlo. Dans les trois départements, la majorité des visites effectuées concerne les boutiques, ce qui représente 44% des visites effectuées par les sous brigades, ensuite, viennent les cafétérias avec 10% et les restaurants et Kiosques avec chacun prés de 7%.
Les sorties relatives aux catégories où on commercialise de la nourriture c'est-à-dire les gargotes, les dibiteries, les boulangeries, les points de ventes de lait, les « tanganas », les boucheries, les points de ventes d'eaux, les points de vente de gâteaux et les marchés représentent globalement 33%. Cela témoigne encore de l'importance du petit commerce autour de la nourriture.

Tableau 11: Répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département.

CATEGORIES	S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL BRH
BOUTIQUES	1353	164	0	**1517**
RESTAURANTS	213	45	0	**258**
GARGOTTES	135	24	0	**159**
CAFETARIATS	308	30	0	**338**
DIBITERIES	120	14	0	**134**
BOULANGERIES	15	11	0	**26**
KIOSQUES PAIN	75	158	0	**233**
KIOSQUES A LAIT	37	0	0	**37**
TANGANA	92	17	0	**109**
VENTE SUR LA VOIE PUBLIQUE	158	66	0	**224**
BOUCHERIES	51	12	0	**63**
CANTINES	49	21	0	**70**
VEN. EAU. GLACE	69	36	0	**105**
VEN.GATEAUX	18	18	0	**36**
MARCHES	4	1	0	**5**
ETABL. VTE EAU DE TABLE	0	0	0	**0**
CINEMAS	0	0	0	**0**
BARS	28	7	0	**35**
HOTELS	7	0	0	**7**
ECOLES	6	2	0	**8**
DAARAS	5	2	0	**7**
EPS (HOPITAUX, CS , PS, ...)	0	4	0	**4**
VENTE DE LAIT	14	4	0	**18**
ATELERS MEUNIERS	5	2	0	**7**
EPICERIE	3	0	0	**3**
BUVETTES	8	10	0	**18**
VENDEURS POISSONS	13	3	0	**16**
USINES DE GLACES	2	0	0	**2**
USINES TRANSFORMATION	0	7	0	**7**
POUSSES POUSSES	25	8	0	**33**
Autres	0	0	0	**0**
TOTAL	**2813**	**666**	**0**	**3479**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

INSPECTION DES E.R.P. ET ASSIMILES

Les établissements recevant du public doivent se conformer aux règles d'hygiène encore plus que les ménages. En effet, ce sont des lieux publics où tout un monde se rencontre et en général on y trouve du tout y compris de la nourriture.
Les principales infractions sont respectivement le défaut de visite médicale (31,7%), le défaut de poubelles réglementaires (19,4%) et la vente alimentaire non protégée avec 11,2% des cas. Les populations ne savent pas qu'avant de pouvoir recevoir du public, il est impératif de disposer toutes les conditions d'une très bonne hygiène. Une sensibilisation en ce sens serait fondamentale dans un processus d'éradication de tels comportements nuisibles pour la bonne santé des populations.

Graphique 4: Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux selon le type

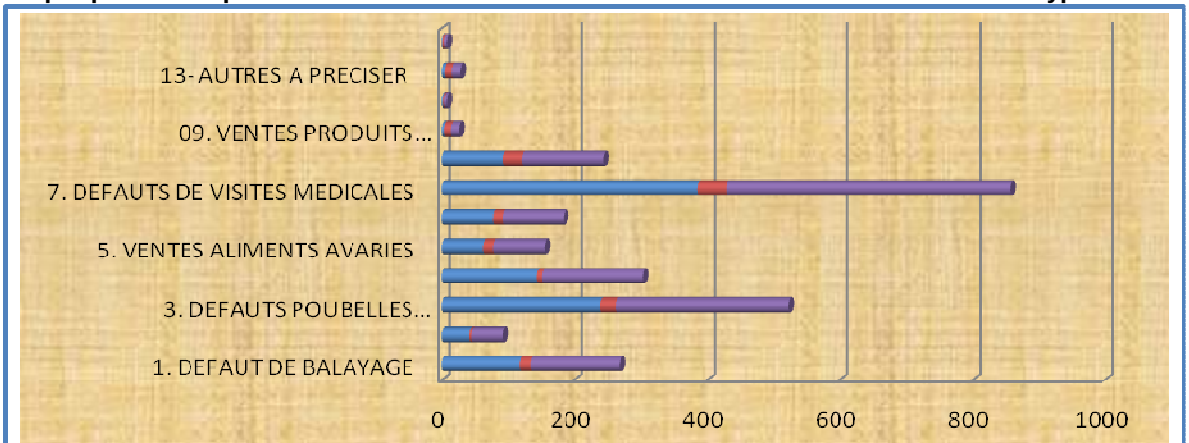

	1. DEFAUT DE BALAYAGE	2. DEPOTS D'ORDURES NON-CONFORMES	3. DEFAUTS POUBELLES REGLEMENTAIRES	4. VENTES ALIMENTAIRES NON PROTEGES	5. VENTES ALIMENTS AVARIES	6. VENTE PROD. ALIMENT PERIMES	7. DEFAUTS DE VISITES MEDICALES	8. DEFAUTS DE TAPIS SUR LE COMPTOIR	09. VENTES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	10. DEFAUTS TABLIERS/BLOUSE	13- AUTRES A PRECISER	INSALUBRITE
S/BH MATAM	119	43	239	144	63	78	386	92	4	2	5	1
S/BH KANEL	16	3	23	8	15	14	43	30	10	2	10	3
S/BH RANEROU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

EDUCATION A L' HYGIENE

L'hygiène préventive se décline selon l'O.M.S. en trois classes de prévention : La prévention primaire (éducation à la santé, rôle des praticiens de santé naturopathes) La prévention secondaire (campagnes d'information, de dépistage, vaccinations, ...) La prévention tertiaire (accompagnement des pathologies lourdes pour en éviter les troubles secondaires ou associés)

La prévention est la meilleure arme que l'on puisse utiliser pour lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans la vie courante. Aussi, il faut passer par l'information et la formation des populations pour y parvenir. De fait, la brigade a établi une stratégie qui passe par l'amélioration de la communication avec les habitants de la région.
Ainsi, 3142 entretiens ont été réalisés dont 2552 à Matam et 590 à Kanel. De même, que les causeries qui sont au nombre de 372, 364 sont organisées par la sous brigade de Matam contre seulement 08 causeries par la S/ BH de Kanel.
On dénombre aussi 21 réunions, 15 émissions radios pour assurer la coordination des activités d'une part et la médiation d'autre part.

Tableau 12 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région.

NATURE	S/BH MATAM	S/BH KANEL	S/BH RANEROU	TOTAL
ENTRETIENS	2552	590	0	**3142**
CAUSERIES	364	8	0	**372**
PROJECTION DE FILMS	0	0	0	**0**
RADIOS CROCHETS	0	0	0	**0**
REUNIONS	15	6	0	**21**
FORA	0	0	0	**0**
EMISSION RADIO	4	11	0	**15**
AUTRE A SPECIFIER	3	1	0	**4**
TOTAL	**2938**	**616**	**0**	**3554**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

CHAPITRE III - SANTE

Le budget consacré aux dépenses de santé au Sénégal a triplé entre 1980 et 2000. Les Sénégalais se portent mieux et vivent plus longtemps – l'espérance de vie à la naissance est de 55,34 ans pour les hommes, de 58,09 ans pour les femmes et de 56,69 ans pour la population globale[1] – et le taux de prévalence du SIDA est l'un des plus faibles d'Afrique (0,9%). Cependant, de grandes disparités subsistent dans le pays, si l'on songe par exemple que 70% des médecins et 80% des pharmaciens et des dentistes sont installés dans la capitale, Dakar. Les régions sont donc défavorisées dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. Aussi, la région de Matam, qui se caractérise par son éloignement et l'enclavement de certaines de ses localités, n'est pas épargnée par le phénomène.
Aussi, pour traiter le chapitre, nous commencerons par dresser une vue d'ensemble de la santé de la population, pour ensuite analyser l'offre et finalement l'utilisation des soins de santé.

VUE D'ENSEMBLE

Population cible

La région médicale de Matam gère trois districts sanitaires qui, chacun dans sa délimitation, épouse les contours du département dont il porte le nom. Ainsi, la cible en terme de population est la même que la population régionale qui était estimée en décembre 2009 à 524 942 habitants.
Le district de Kanel, de Matam et de Ranérou Ferlo comptent respectivement 202 948 personnes, 267 704 personnes et 54 289 personnes.

Les femmes en âge de reproduction constituent 126 299, soient 24,10% de la population régionale. La répartition selon les districts donne :

- 48 828 à Kanel ;
- 64 408 à Matam ;
- 13 063 à Ranérou Ferlo.

Les cibles relatives à l'enfance, c'est-à-dire les moins d'un an et les enfants âgés de 1 à 5 ans, sont relativement nombreuses dans la région.
Les enfants âgés de moins d'un an sont estimés à 19 646 enfants soit une proportion relative de 4% de l'ensemble de la population régionale.

Tableau 13: Population d'enfants âgés de moins d'un an

Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total
Masculin	4 164	4 858	893	9 915
Féminin	4 087	4 670	974	9 731

Source : ANSD

La population cible d'âge compris entre 1 et 5 ans, est estimée à 86 559 enfants.

Tableau 14: Population d'enfants âgés entre 1 an et 5 ans

Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total
Masculin	18 323	20 506	4 799	43 628
Féminin	17 601	20 177	5 153	42 931

Source : ANSD

Fécondité dans la région.

L'indice synthétique de fécondité calculé dans le cadre de cette Enquête Démographique de Santé (EDS IV) couvre les trois années précédant l'opération. Les deux autres indicateurs retenus, c'est-à-dire le pourcentage de femmes actuellement en enceinte et le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40 – 49 ans, concernent l'année d'enquête.
Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que la région a encore un taux de fécondité assez important puisqu'il est de 5,7 enfants par femme. Ensuite, on note qu'au moment de l'enquête, 10,3% des femmes étaient enceintes. Le dernier indicateur retenu se situe à 6,1 enfants nés vivants par femmes de 40 à 49 ans. Cela témoigne du grand nombre

d'enfants que les femmes ont en fin de vie procréative.

Tableau 15 : Indice de fécondité, pourcentage de femmes enceintes et nombre moyens d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région.

	Indice synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40-49 ans
Matam	5,7	10,3	6,1

Source : EDS IV, 2005 CRDH.

Morbidité & Mortalité.

Les données les plus récentes et disponibles en matière de mortalité sont celles de l'Enquête Démographique et de Santé (2005) qui permettent de voir le phénomène a travers différentes couches de la population. En effet, pour la mortalité néonatale qui représente la probabilité de décéder avant d'atteindre un mois exact, on enregistrait un taux de 38 ‰ naissances vivantes.

Le taux de mortalité post néonatale, qui correspond aux probabilités de décéder entre le premier mois et le douzième exactement, est de 30‰.

Le quotient de mortalité infantile correspondant à la probabilité de décéder entre la naissance et le premier anniversaire se situe à 68‰.

Le taux de mortalité juvénile, qui mesure les probabilités de décéder des personnes âgées de plus de 1 an et moins de 5 ans, est égal à 45‰.

Le taux de mortalité infanto juvénile regroupant les deux tranches d'âges représente la probabilité de décéder avant le cinquième anniversaire. Il se situe à 113‰ dans la région.

Tableau 16 : Récapitulatif de la mortalité dans la région.

Caractéristique Socio démographique	Mortalité néonatale	Mortalité Postnéonatale1	Mortalité infantile	Mortalité juvénile	Mortalité Infanto juvénile
	(NN)	(PNN)	(1q0)	(4q1)	(5q0)
Matam	38	30	68	45	110

Source : EDS IV, 2005 CRDH.

OFFRE DE SOINS

Prodiguer des soins exige un personnel qualifié, ensuite un bon équipement et des moyens financiers conséquents. Ainsi pour traiter ce point, nous commencerons par le personnel ; ensuite, on parlera de l'équipement c'est-à-dire des infrastructures et des moyens logistiques et pour finir, on parlera de quelques pathologies.

Effectifs et densité des personnes du secteur.

La région compte environ 524 942 individus, cela étant, on constate que le nombre total de médecins généralistes est de 11 dont un médecin chef de région et cinq spécialistes seulement qui sont le gynécologue, le pédiatre, l'orthopédiste, l'ophtalmologiste et le chirurgien généraliste. En outre, il ya deux chirurgiens dentiste dont un au CHRO et l'autre à Ranérou. Le ratio médecin par habitants donne 1 médecin pour 29164 hbts ce qui est encore largement au dessus de la norme internationale de 1 médecin pour 10 000hbts. Ce déficit de médecin peut s'expliquer d'une manière générale par la carence au niveau national de médecin et aussi parce que la zone est enclavée et très éloignée de la capitale et moins attrayante pour les spécialistes.
Pour ce qui est de la pharmacie, la région en compte trois dont une qui est chargée de la coordination des activités de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement.

Tableau 17 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire

Profession	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	RMM	TOTREG
Médecin spécialiste	0	0)	00	01 Gynéco 01 Pédiatre 01 Orthopédiste 01 Ophtalmo 01 Chirurgien	00	**05**
Médecin généraliste	02	02	02	04	01	**11 dont 1 RM**
Médecin SOU	0	01	01	00	00	**02**
Chirurgien dentiste	00	00	01	01	00	**2**
Secrétaire	02	00	00	02	00	**04**
Pharmacien	00	00	00	02	01(PRA)	**0 3**

Source : Région médicale de Matam.

La norme standard pour les infirmiers d'état ou agents sanitaire est de 1 IDE/AS pour 3000 hbts. Dans la région, on se situe à 3860 hbts pour un IDE/AS. Ce chiffre témoigne de l'effort à consentir pour améliorer la qualité du travail dans l'offre de soins sanitaires. En comparaison avec 2008, on voit que l'effectif a évolué, passant de 102 à 136 infirmiers.

Pour les sage femmes d'état, on enregistre un ratio de 1 SFE pour 7 894 FAR ce qui est plus du double de la norme qui se situe à 1SFE pour 3000FAR. Il ressort de l'analyse du ratio qu'il est urgent de renforcer le personnel en SFE pour mieux améliorer la santé des femmes en âges de reproduction.

Les Techniciens Supérieurs en Santé ne sont pas nombreux puisqu'ils sont au nombre de 16 dans la région dont 3 dans le personnel de la région médicale.

Concernant les autres agents dans le système, on notera la présence d'agent d'hygiène, d'assistant, de technicien maintenance, d'agent social, de secrétaire, de chauffeur, etc.

Tableau 18 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire (suite)

Profession	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	RMM	TOT REG
Sage femme d'état	5	3	3	5	0	16
Infirmiers	38	38	13	47	0	136
agents d'hy/tgs	1	0	0	1	01(BRH)	2
Auxilliaires d'hyg/ technicien maintenance	2	1	1	2	01(BRH)	7
travailleurs/ sociaux	0	0	1	5	1	7
Technicien Supérieur en Santé	4	0	0	9	03(dt 2CRF)	16

Source : Région médicale de Matam.

Infrastructures.

La carte des infrastructures sanitaires de la région n'a pas évolué depuis 2006. De fait, la région de Matam a un seul centre hospitalier et il se situe dans la commune de Ourossogui. C'est un vieil établissement qui date de 1973 et qu'on devrait rénover à défaut d'en construire un autre plus moderne et plus accessible. En outre, il est nécessaire de compléter les services disponibles au CHRO car il manque des services essentiels tels que la cardiologie, l'urologie, la dermatologie, la réanimation et l'ORL. En outre, un seul hôpital pour plus de 500 000hbts est largement à la norme de l'OMS qui est de 1 hôpital pour 150 000hbts.
Par ailleurs, le CHRO dispose de 154 lits dont 121 installés et reçoit des malades de la Mauritanie voisine, des départements de Podor et de Bakel. De fait, il est nécessaire d'augmenter ses capacités d'accueil.
On compte dans chaque district un centre de santé, ce qui fait un total de 3 CS pour la région. On remarquera que l'équipement de ces CS n'est pas complet.
Hormis Ranérou Ferlo, qui a un CS pour environ 52000 hbts, le ratio se trouve largement au dessus de la norme puisque à Kanel, on a 1 CS pour près de 200 000hbts.
Le nombre de lits disponibles dans les CS est de 18 lits.

Les postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel avec 30 unités ensuite

vient le district de Matam avec 28 unités dont 6 doublées et Ranérou Ferlo vient en dernière position avec seulement 11 unités. En résumé la région compte 69 postes de santé dont 6 doublés.
En outre, si on se focalise sur la répartition géographique, on voit nettement que les PS se situent le long de la RN 2 et dans le Dandé Mayo. La zone du Ferlo est quasi dénuée de PS.
Relativement aux cases de santé, on en compte 20 fonctionnelles dans le Matam, 8 dans le district de Kanel et 8 dans le Ranérou Ferlo. De fait, on a 36 CS fonctionnelles dans la région.
Les infrastructures privées de santé dans la région sont représentées par deux infirmeries privées basées à Kanel.
La carte de la répartition des cases de santé témoigne de leur mauvaise répartition géographique. Toutefois, il faut noter que les populations se situent le plus souvent le long de l'axe routier et le long du fleuve ce qui explique leur concentration dans ces zones.

Tableau 19 : Distribution des infrastructures selon les districts sanitaires.

Désignation	DSM	DSK	DSR	REGION
Hôpital				1basé à Ourossogui
Centre de santé	1	1	1	3
Poste de santé	28 dont 6 doublés	30	11	69 dont 06 doublés
Case de santé	20 fonctionnelles	*8 fonctionnelles*	*8 fonctionnelles*	*36 fonctionnelles*
Cabinet privé	0	0	0	0
Infirmerie privée	0	2	0	2

Source : Région médicale de Matam.

UTILISATION DE SOINS

Les populations ont eu à solliciter les services sanitaires tout au long de l'année. L'ensemble des résultats du suivi de ces prestations est résumé dans les tableaux qui suivent. Le premier point abordé concernera la santé de la reproduction, ensuite suivra la survie de l'enfant et le PEV, pour finir on traitera quelques maladies précisément le paludisme, et la tuberculose.

SANTE DE LA REPRODUCTION

En ce qui concerne la consultation prénatale (CPN), les femmes enceintes qui l'ont subie au moins une fois pendant leurs grossesses étaient au nombre de 18 934 soient un pourcentage de 96% par rapport aux grossesses attendues. Ce pourcentage régional cache des disparités selon les départements. Ainsi, on a enregistre un taux de 77% de FE ayant subi au moins une CPN à Matam. Pour les districts de Kanel et de Ranérou Ferlo, les prévisions ont été dépassées, car on enregistre respectivement 104% et 129% de FE qui ont fait au moins une CPN.
S'agissant de la première CPN, elle a été respectée par 12 206 femmes enceintes.
La dernière CPN a été subie dans la région par 8 691 femmes, soit un taux d'achèvement de 73%. Au niveau des districts, le taux d'achèvement est de 89% à Matam, 58% à Ranérou Ferlo et 57 % à Kanel.

Les césariennes ne sont pas fréquentes dans la région et elles sont toutes pratiquées au niveau du CHRO qui est la seule structure équipée en conséquence et ayant un gynécologue.
L'assistance pendant les accouchements dans les structures sanitaires a fait l'objet de 10 741 interventions contre 8830 en 2008. Par contre, les femmes enceintes qui ont opté pour un accouchement à domicile sont au nombre de 2879 contre 2854 femmes en 2008. Donc la région a enregistré un nombre de 13 620 accouchements vus ou assistés par du personnel médical, contre 11 684 en 2008. La lecture de la répartition selon les départements montre que c'est à Matam que les femmes enceintes vont plus se faire assister.

Tableau 20: Quelques indicateurs de santé de la reproduction de lé région selon les districts.

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHROS	REG
Nombre de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN	7423	8165	2506	840	18934
Taux de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN	77%	104%	129%		96%
Nombre de femmes enceintes ayant fait leur CPN 1	6375	4024	1076	731	12206
Nombre de femmes enceintes vues en CPN 4	5647	2277	629	138	8691
Taux d'achèvement en CPN 4	89%	57%	58%		73%
Nombre de femmes enceintes ayant subi une césarienne	0	0	0	270	270
Taux de césarienne	0	0	0	-	0.8%
Nombre d'accouchements effectués dans une structure sanitaire	5254	4238	462	787	10741
Nombre d'accouchements effectués à domicile mais vus	2163	498	194	24	2879
Total accouchements	7417	4736	656	811	13620
Taux d'accouchement effectués dans une structure sanitaire	55%	54%	21%	-	55%

Source : Région médicale de Matam.

SURVIE DE L'ENFANT

Concernant la survie des enfants, les statistiques ont montré des résultats assez rassurants. On a enregistre 27,5% des enfants de moins de moins de 5 ans qui ont une insuffisance pondérale légère et seulement 1,53% qui sont dans un cas sévère. Donc, la grande majorité est en bonne santé nutritionnelle. La répartition départementale montre que c'est Ranérou-Ferlo qui est devant pour les insuffisances pondérale légère comme sévère. En effet, il est facile de comprendre que ce département soit devant pour ce genre de problème de santé car les habitudes nutritives n'y sont pas les meilleures et les conditions de vie sont très difficiles.
Le paludisme a tué 16 enfants de moins de 5 ans dans la région ce qui représente un pourcentage de 1,7% du total des décès enregistrés.
Toujours dans le cadre de la protection des nouveaux nés, on note que 28 structures sanitaires sur 72 ont aménagé un coin spécialement pour eux. Leurs installations n'ont démarré qu'en fin d'année 2008 avec une ambition de généralisation progressive dans les différents Points de prestation potentiels des districts.

Tableau 21: Quelques indicateurs de suivi de survie de l'enfant de la région selon les districts

Désignation	DSM	DSK	DSR	REG
Proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale modérée (CPI)	26.10%	23.08%	35.80%	27.50%
Proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale sévère (CPI)	1.24%	0.31%	3.58%	1.53
Nombre d'enfants âgés de moins de 5 ans décédés des suites d'un paludisme	0	0	0	16
Mortalité proportionnel palustre chez les enfants de moins de 5 ans	0	0	0	1.7 %
Proportion de structures sanitaires avec "coin nouveau né"	10/29	9/31	4/12	28/72

Source : Région médicale de Matam.

L'insuffisance pondérale des enfants moins de cinq ans est une réalité spécifique à travers les milieux du Waalo, du Diéri et du Ferlo qui constituent un découpage naturel de la région. L'ONG américaine « Counterpart International » développe depuis octobre 2008 un suivi –promotion de la croissance chez les enfants âgés de 0 à 36mois en touchant 58 villages afin d'aider les populations dans la lutte contre la malnutrition.

La mobilisation pour la lutte contre le Paludisme, la mise en place des intrants et des produits aussi le renforcement des capacités d'autre part ont permis d'enregistrer des résultats très significatifs avec l'appui du PMI (Presidential Malaria Initiative).

PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION

L'analyse du tableau suivant permet de voir que 16 533 enfants ont été vaccinés en PENTA3 dont 7464 à Matam, 6783 à Kanel et 2286 à Ranérou Ferlo. La couverture vaccinale régionale est de 84%; mais à Ranérou, les prévisions ont été dépassées, il est de 103%, à Kanel 86% et 78% à Matam.
Les enfants complètement vaccinés sont au nombre de 13 473 dont 5991 à Matam, 5907 à Kanel et 1575 à Ranérou Ferlo. En termes relatifs, la région a enregistré un taux de couverture en enfants complètement vaccinés de 81,5% contre 67% en 2008.
Le vaccin contre la rougeole a été fait à 13 894 enfants dont 6027 à Kanel, 5902 à Matam, et 1965 à Ranérou Ferlo.
En outre, les enfants sont relativement protégés puisque plus de trois parmi eux sur quatre ont subi les vaccins penta3 et plus de trois sur quatre sont complètement immunisés.
La région aurait pu mieux faire si elle avait suffisamment de moyen de déplacement et de conservation pour les vaccins. En effet, cela permettrait de se rendre dans les milieux les plus reculés pour trouver les cibles qui ne peuvent venir vers les structures sanitaires.

Tableau 22: Nombre et taux de couverture vaccinal selon les districts.

Désignation	DSM	DSK	DSR	REG
Nombre d'enfants vaccinés en PENTA3	7464	6783	2286	16533
Taux de couverture vaccinale en PENTA3	78%	86%	103%	84%
Nombre d'enfants complètement vaccinés	5991	5907	1575	13473
Pourcentage d'ECV de moins de 1 an	62%	75%	71%	68%
Nombre d'enfants vaccinés contre la rougeole	5902	6027	1965	13894
Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	61%	77%	88%	71%

Source : Région médicale de Matam.

En immunisation des enfants âgés moins d'un an, des efforts doivent être menés surtout au niveau de la logistique (moto, chaine de froid…) afin de permettre une meilleure couverture mais aussi la conservation des vaccins surtout en milieu rural.

QUELQUES MALADIES :

Le traitement des maladies rencontrées est une source d'évaluation du travail abattu par les services médicaux. Ainsi, nous nous intéresserons à quelques maladies les plus en vue telles que le paludisme, la tuberculose, le Sida.

PALUDISME

Le nombre de cas de paludisme rencontrés dans la région est de 17710 dont 1298 au CHRO, 4357 dans le district de Matam, 8149 à Kanel et 3906 à Ranérou Ferlo. Ainsi, le district de Kanel a eu le plus de paludéens en 2008, suivi de celui de Matam.
Quand à la mortalité due au paludisme, elle est relativement faible dans la région avec un pourcentage de 0,9%. En passant aux districts, le taux de mortalité proportionnelle palustre devient égal à 2,29% à Matam, 5 % à Ranérou. En valeur absolue, on voit nettement que le nombre de décès au CHRO est excessif par rapport à ceux des districts. On peut comprendre que lorsque les cas deviennent critiques que les patients aillent directement vers le CHRO dans l'espoir de trouver un meilleur traitement. Donc, le CHRO devient le mouroir des paludéens.

Tableau 23: Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme en 2008

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHRO	REG
Nombre de cas de paludisme	4357	8149	3906	1298	17710
Morbidité proportionnelle palustre	2%	4%	7%	-	3. 6 %
Nombre de décès pour le paludisme	1	-	2	14	17
Mortalité palustre proportionnelle	2.29%	0%	5%	-	0.9 %
Taux de létalité palustre	0. 08%	0%	1%	-	0.04%

Source : Région médicale de Matam.

TUBERCULOSE

Les nouveaux cas de tuberculose dépistés sont au nombre de 90 (contre 135 en 2008) pour toute la région dont 24 dans le DS de Matam, 19 dans celui de Kanel et enfin 47 cas au niveau du CHRO. Cependant, il faut noter qu'aucun cas n'a été dépisté dans le Ranérou.
L'analyse du taux de guérison permet de dire que dans la région, les tuberculeux ont de grandes chances de survie, même si ce taux cache quelques disparités.
La situation d'abandon du taux traitement est à plus d'un titre inquiétant puisque plus du tiers des dépistés sont concernés. En effet, non seulement le risque de décéder suite à une rechute devient très grand mais aussi celui de contamination s'accroît considérablement pour les populations bien portantes.

Tableau 24: Situation de la tuberculose dans la région.

Désignation	DSM 2009	DSK 2009	DSRAN 2009	HOP 2009	SYNTHESE RMM 2009
Nombre de nouveaux cas dépistés	24	19	00	47	90
Taux de dépistage	9%	9%	0%	19%	17%
Nombre de guérisons (frottis positif)	39	12	3	46	100
Taux de guérison	85%	46%	60%	70%	79%
Nombre de cas d'interruptions de traitement	1	0	1	6	8
Taux de perdus de vue	2,17%	0%	20%	9%	5,59%
Taux de traitement terminé	0%	21%	20%	32,5%	22,26%
Taux de succès	ND	ND	ND	ND	26%

Source : Région médicale de Matam.

SIDA/IST

Le dépistage du SIDA a permis de recenser jusqu'en 2009, 503 personnes vivant avec le VIH dans toute la région. Pour ce qui est des femmes, elles représentent 64,8%, soit 326 femmes.
Le nombre de perdus de vue en 2009 est de deux (2) personnes, tous étant des hommes.
Malheureusement, le SIDA continue de faire des orphelins dans la région. En effet, on a eu 4 décès dont deux (2) femmes.

Tableau 25: Prise en charge des PVVIH (adultes & enfants) de la région en 2009.

Indicateurs	HOMME	FEMME	TOTAL
Cumul de PVVIH suivies	177	326	503
Nombre de nouveaux patients suivis	69	109	178
Nombre de PVVIH bénéficiant du traitement des IO	37	92	129
Nombre de nouveaux cas de décès	2	2	4
Nombre de cas de perdus de vue	2	0	2

Source : Revue Annuelle 2009

Le suivi des PVVIH est un volet crucial dans la lutte contre l'infection. En effet, cette stratégie permet de limiter la progression voire l'arrêter carrément mais cela nécessite des moyens et surtout un investissement personnel du patient. Ainsi, on a le suivi simple des patients qui se fait dans toute la région et les statistiques donnent 88 cas suivis dans le Matam, 34 à Kanel, 2 dans le Ranérou Ferlo. Les malades sous anti rétroviraux sont au nombre de 124 si on ne considère que les résultats issus des trois Districts. Cependant il faut noter que le CHRO suit le plus grand nombre de PVVIH même si l'information n'est pas disponible en 2009. En 2008, le nombre de PV VIH sous ARV à l'hôpital était de 177 personnes.

Tableau 26: Bilan du suivi des PVVIH dans la région en 2009.

Indicateurs	Matam	Kanel	Ranérou	Région
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV	88	34	2	124
Objectif Annuel	42	36	9	87
Résultat atteint	88	34	2	124
Performance	209%	94%	22%	143%

Source : Revue annuelle 2009.

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, la région bénéficie de l'appui d'une unité régionale qui soutient et organise la riposte contre le VIH. Aussi, on notera que des activités de sensibilisation ont été menées à travers toute la région en 2008.

Tableau 27 : **Répartition des activités de sensibilisation par trimestre en 2008**

INDICATEURS	T1	T2	T3	T4	TOTAL
Nombre de personnes formées	36	68	30	44	**178**
Nombre de personnes touchées à travers les activités de sensibilisation	1092	2127	2009	3899	**9127**
Nombre d'animations/sensibilisations	39	79	57	113	**288**
Nombre de campagnes de mobilisation	0	0	11	13	**24**
Nombre d'activités de plaidoyer	0	12	3	3	**18**
Nombre de préservatifs masculins distribués	9680	4585	5499	15385	**35149**
Nombre de préservatifs féminins distribués	40	56	137	149	**382**

Source : Région médicale de Matam.

En termes de recommandations et/ou de perspectives, on peut noter :

- Décentraliser le dépistage au niveau des postes de santé
- Affecter de nouveaux agents en qualité optimale au niveau des districts
- Remplacer les gestionnaires de données (Région, DS Kanel et Matam)
- Trouver de nouvelles stratégies pour booster les indicateurs de PTME
- Améliorer la qualité de la collecte des données
- Notifier l'ensemble des indicateurs IST/VIH/SIDA
- Intégrer les activités pour obtenir de meilleurs résultats dans tous les programmes de santé.
- Renforcer la communication de masse en vue d'une adhésion plus massive aux dépistages volontaires des jeunes et au maintien de la dynamique positive du

dépistage des femmes enceintes.

- Des stratégies combinées et appropriées seraient des alternatives favorables pour combattre simultanément le VIH, le Paludisme et les autres maladies.
- Procéder à temps à un renforcement du personnel et une démultiplication des sorties.
- Renforcer la supervision et la coordination dans tous les domaines.

CHAPITRE IV - EDUCATION

L'éducation correspond à l'ensemble des moyens permettant le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant supérieur. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.

Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États, et doit avoir les objectifs suivants:

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;

- Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;

- Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;

- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

Nous traiterons ce chapitre en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

LA PETITE ENFANCE

La petite enfance est un des secteurs clé de l'éducation dans la mesure où elle permet très tôt à l'enfant d'acquérir des connaissances de bases. La dynamique amorcée depuis 2004, avec l'implantation des **CTP** a permis d'améliorer l'espace scolaire au niveau de ce secteur.

Infrastructures.

Parmi les infrastructures que la région compte on note les cases des touts petits, les écoles préscolaires et les Garderies.
Le secteur de la petite enfance a connu un essor remarquable : de 16 structures en 2004 on est passé à 35 en 2008 et à 41 en 2009.
La Région compte 23 CTP dont 11 à Kanel, 11 à Matam et 01 à Ranérou-Ferlo.
Pour ce qui est des écoles préscolaires, on note 14 structures parmi lesquelles 08 se trouvent à Matam, 05 à Ranérou et 01 à Kanel.
Les Garderies sont au nombre de 04 dont 03 à Kanel et 01 Matam. Il faut noter qu'il n'existe pas encore de Garderie à Ranérou

Tableau 28: Répartition des infrastructures selon l'année et les types d'établissements

Structures IDEN	CTP			E.P			Garderies			TOTAL		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Kanel	05	09	11	-	-	01	03	01	03	08	10	15
Matam	10	10	11	08	08	08	01	01	01	19	19	20
Ranérou	01	01	01	03	05	05	-	-	-	04	06	06
TOTAL	**16**	**20**	**23**	**11**	**13**	**14**	**04**	**02**	**04**	**31**	**35**	**41**

Source : Inspection d'académie de Matam

Le personnel.

Les maîtres contractuels (68) et les volontaires (12) constituent l'essentiel du personnel d'encadrement des structures DIPE.
Les instituteurs et les instituteurs Adjoints sont au nombre de 09 contre 07 moniteurs.

Tableau 29 : Répartition du personnel par catégorie selon le milieu de travail.

Personnel	I +IA	MC	VE	Moniteurs	total
Kanel	0	16	7	7	30
Matam	9	47	4	0	60
Ranérou Ferlo	0	5	1	0	6
Total	**9**	**68**	**12**	**7**	**96**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Effectifs

Les effectifs ont connu une nette progression, ils sont passés d'un total de 2794 en 2008 à 3239 en 2009 soit une augmentation absolue de 445 enfants. Les filles représentent 54.02% de l'effectif total en 2009.
Plus de 3075 couples mère-enfant sont inscrits au niveau des structures DIPE de la région pour le volet santé/nutrition.

Tableau 30: Evolution des effectifs 2008 et 2009

Effectifs IDEN	2008			2009		
	G	F	T	G	F	T
Kanel	368	446	814	499	628	1127
Matam	820	903	1723	879	1032	1911
Ranérou	129	128	257	111	90	201
TOTAL IA	**1317**	**1477**	**2794**	**1489**	**1750**	**3239**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Les performances.

Le sous secteur du DIPE a connu une très nette évolution de 2004 à 2009. En effet, le TBPS est passé de 2.02% à 5.16%. Il a donc plus que doublé à l'espace de cinq (05) ans, tandis que le nombre de structures est passé dans le même temps de 16 à 41 structures.

Tableau 31: Evolution TBPS

TBPS	2004	2007	2008	2009
Garçons	0.94	3.31	4.50	4.73
Filles	2.62	4.60	5.00	5.58
Total	**2.02**	**4.01**	**4.80**	**5.16**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

ELEMENTAIRE

L'élémentaire est un maillon fort du système éducatif sénégalais. Il contribue à l'initiation puisque la très grande majorité des enfants ne passe pas au préscolaire selon les chiffres. On constate que prés de 95% des effectifs scolarisables débutent dans le système éducatif avec la classe de CI. Il revêt le même caractère initiatique que le préscolaire dans ce cas, d'où son importance dans le cursus scolaire.

Infrastructures

La région de Matam compte un grand nombre d'établissement mais essentiellement concentrés dans les départements de Matam et de Kanel avec respectivement 168 et 128 écoles. Le troisième département, Ranérou-Ferlo, enregistre seulement 88 écoles Le réseau scolaire se densifie de manière satisfaisante. De 352 écoles en 2008, on est passé à 384 soit un accroissement absolu de 32 écoles.

Tableau 32: Répartition des Structures selon l'IDEN.

IDEN	Nombre d'Ecoles		
	2007	2008	2009
KANEL	99	119	128
MATAM	144	156	168
RANEROU	54	77	88
IA	**297**	**352**	**384**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Personnel

L'effectif de l'IA est composé d'inspecteurs, d'inspecteurs d'académie, de maîtres contractuels et de volontaires de l'éducation. Concernant les inspecteurs, il y en a 151 dont 4 femmes. Les IA sont au nombre de 249 dont 37 femmes. Quant aux MC, on en compte 1059 dont 269 femmes. Les volontaires sont moins nombreux avec un effectif total de 612 éléments dont 150 femmes.

Le personnel de l'enseignement élémentaire (2071 avec 1972 craie en main) est fortement marqué par la prédominance des corps émergents qui représentent 80,68% des effectifs.

Ce nombre déjà insuffisant subit les effets des différents mouvements. A l'issue du 1er mouvement national de cette année, la région a enregistré 119 départs.

Tableau 33: Répartition du Personnel par corps et par sexe

		I	IA	MC	VE	total
IA	Hommes	08	03	01	00	12
	Femmes	01	00	00	00	01
	Total	09	03	01	00	13
IDEN Kanel	Hommes	32	40	214	136	422
	Femmes	00	04	64	49	117
	Total	32	44	278	185	539
IDEN Matam	Hommes	97	150	475	244	966
	Femmes	03	33	193	82	311
	Total	100	183	668	326	1277
IDEN Ranérou	Hommes	10	19	100	82	211
	Femmes	00	00	12	19	31
	Total	10	19	112	101	242
TOTAL IA	Hommes	147	212	790	462	1611
	Femmes	04	37	269	150	460
	Total	**151**	**249**	**1059**	**612**	**2071**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Effectifs d'élèves.

Les effectifs ont également connu une légère progression en passant de 57500 en 2008 à 62233 élèves en 2009. Les filles sont plus nombreuses dans le système avec une proportion relative de 57,8 % contre 42,2% de garçons.

La répartition selon les départements montre que Matam compte le plus d'inscrits avec 33873 élèves dont 56,3% de filles et 43,7% de garçons. Ensuite, vient le département de Kanel avec 24040 élèves dont 60,6% de filles et 39,4% de garçons. Le dernier département compte 57,8% de filles et 42,2% de garçons pour un effectif total de 4320 élèves.

Cette hausse relativement importante des effectifs est due en partie aux efforts consentis par les partenaires financiers (UNICEF, Counterpart International) pour appuyer le recrutement au CI.

Graphique 5: Répartition des élèves selon le sexe et par département.

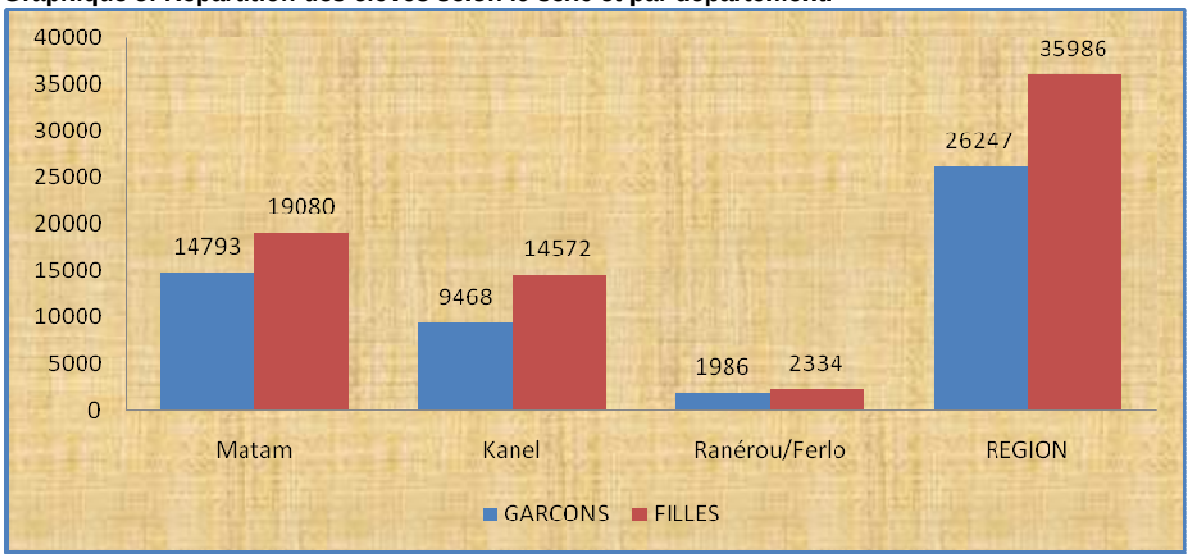

Tableau 34: Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe, le département et par catégories

DPT	EFFECTIF		
	Garçons	Filles	TOTAL
Matam	14793	19080	33873
Kanel	9468	14572	24040
Ranérou/Ferlo	1986	2334	4320
REGION	**26247**	**35986**	**62233**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Performances dans l'élémentaire

➢ *Le Taux Brut d'admission (TBA) au CI*

Le TBA au CI a sensiblement progressé : il est passé de 110.15% en 2008 à 123.52% en 2009 (141.92% pour les filles et 105.25% pour les garçons).

Tableau 35: Taux brut d'admission (TBA) au CI en 2009

PROMUS DU CI PAR SEXE				
IDEN	NIVEAU	Garçons	Filles	Total
MATAM	CI	3578	4436	8014
KANEL	CI	2402	3820	6222
RANEROU	CI	859	898	1757
IA		**6839**	**9154**	**15993**
TBA		**105,25**	**141,92**	**123,52**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

➢ *Le Taux Brut de scolarisation (TBS)*

Le TBS est passé de 70,5% (dont 80,04 pour les filles) en 2008 à 77,07% en 2009 soit un gain de près de sept (07) points environ. Il faut se féliciter de l'évolution sensible de l'effectif des filles (35986) pour un TBS de 90,14% malgré les mariages précoces qui constituent un handicap pour leur maintien.

Tableau 36: Taux brut de scolarisation (TBS) en 2009

TOTAL EFFECTIF IA	Garçons	Filles	Total
	26247	35986	62233
TBS	64,30%	90,14%	77,07%

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

➢ *Contrôle et Encadrement pédagogique*

Le ratio maître /élève est de 01 pour 31 au niveau régional. Cependant on observe des disparités dans les différents départements notamment à Kanel où le ratio est de 01maître pour 46 élèves dépassant ainsi la norme nationale (Cf. tableau).

Tableau 37: Répartition des ratios selon le département

IDEN	Maîtres	Maîtres craie en main	Effectifs Elèves	Ratio E/MCM	Inspecteurs Iden	Ratio insp/ maître
Matam	1277	1227	33873	27.60	05	01/255
Kanel	539	517	24040	46.49	04	01/135
Ranérou	242	228	4320	18.94	02	01/114
IA	**2058**	**1972**	**62233**	**31.55**	**11**	**01/187**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Aussi, le ratio inspecteur/ maître est- il très élevé (1 inspecteur pour 187 enseignants au niveau régional) et singulièrement pour Matam : 01/255. C'est une des raisons qui fonde la forte implication des CODEC dans l'encadrement des pairs.

➢ *flux scolaires*

En 2008, le taux de promotion est passé à 92.5% contre 77.8% en 2007 soit un gain de 14.7%.

Le taux d'abandon a fortement baissé pour la même période en passant de 17.4% à 2.3%.

Par ailleurs, le taux de redoublement, en baisse continue, a atteint 4.02% dépassant les prévisions de l'académie : 5% pour 2010.

Tableau 38: Le flux scolaire dans le moyen et le secondaire

	PROMOTION			REDOUBLEMENT			ABANDONS		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2007	*	*	77.8%	*	*	4.8%	*	*	17.4 %
2008	93.7%	91.5%	92.5%	5.5%	5.0%	5.2%	0.8%	3.5%	2.3%
2009				4.14%	3.93%	4.02%			

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

- ***Taux d'achèvement***

Les élèves qui quittent l'élémentaire à la suite d'une réussite à l'examen d'entrée en sixième, sont naturellement versés dans le cycle moyen. Cette transition constitue pour eux l'achèvement du cycle élémentaire.

De 2007 à 2009 le taux d'achèvement est ainsi passé de 29,79% à 38,09%, soit une augmentation de 8,30 points. Cependant beaucoup d'efforts restent à faire pour atteindre les objectifs fixés à 85% d'ici à l'horizon 2010 qui est pratiquement à la veille**.**

Tableau 39: Taux d'achèvement 2009

Effectifs & Redoublants du CM2				
		Garçons	Filles	Total
MATAM	Effectifs	1699	1998	3697
	Red	219	289	508
	Promus	**1480**	**1709**	**3189**
KANEL	Effectifs	989	1256	2245
	Red	164	223	387
	Promus	**825**	**1033**	**1858**
RANEROU	Effectifs	118	100	218
	Red	28	32	60
	Promus	**90**	**68**	**158**
CM2 IA	Effectifs	2806	3354	6160
	Red	411	544	955
	Promus	**2395**	**2810**	**5205**
PSCOL 12 ANS		6896	6770	13666
Référence 2007		**28.78%**	**30.87%**	**29.79%**
Référence 2008		**28.7%**	**35.0%**	**31.8%**
TAUX ACHEV 2009		**34,73%**	**41,51%**	**38,09%**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

- ***Examens scolaires***

L'année scolaire 2008-2009 a été particulièrement faste pour la région qui a enregistré un taux de réussite de 83.77 % contre 56.26 % en 2007 soit un gain de 27,51 points. Ce score exceptionnel a hissé la région à la première place au niveau national.

Dans certaines localités du département de Ranérou-Ferlo, l'hivernage précoce, l'impraticabilité des routes et la rareté des moyens de transport influent négativement sur le temps de travail.

Tableau 40: Résultats CFEE

IDEN	Inscrits			Présent			Admis			Taux Admis		
	F	G	Total	F	G	Total	F	G	Total	F	G	Total
MATAM	1820	1539	3359	1794	1515	3309	1527	1362	2889	46,15	41,16	87,31
KANEL	941	752	1693	929	734	1663	723	587	1310	43,48	35,30	78,77
RANEROU	72	81	153	72	81	153	44	50	94	28,76	32,68	61,44
IA/MATAM	2833	2372	5205	2795	2330	5125	2294	1999	4293	44,76	39,00	83,77

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

LE MOYEN SECONDAIRE

Infrastructures du Moyen et Secondaire,

La carte scolaire de la région renseigne un nombre relativement important de 45 collèges dont 04 privés. Le taux d'abris provisoires dans le public est estimé à 26 .82%. Cependant avec la livraison des huit (8) CEM clés à main et l'appui du programme de codéveloppement ce taux pourrait s'améliorer.

L'essor remarquable de l'enseignement moyen est le résultat de la volonté politique du Gouvernement pour une meilleure offre d'éducation. C'est ainsi que les collèges de proximité répondent à un besoin de réduction du taux d'abandon.
A l'exception du collège de Matam, tous les autres ont été construits par les associations des ressortissants de la région vivant à l'étranger. Ce partenariat fécond s'est poursuivi cette année avec la construction des CEM de Thiarène (avec logements de professeurs et du principal) et de Sadel.

Le secteur Privé comprend les deux collèges privés laïcs de Kanel (71 élèves), de Ourossogui (60 élèves), les collèges franco- arabe de Dembancané (38 élèves)) et de Taariq Ben Zyad de Waoundé (56 élèves). Ses effectifs (225 élèves) représentent 01.91% du total de la région ; la part du privé laïc tombe à 01.11%. La concurrence des structures d'entraide scolaire constitue l'une des principales difficultés à leur développement, même si la capacité d'accueil du public et les possibilités économiques des parents ne sont pas à négliger.

L'effet induit de tous ces efforts dans l'enseignement secondaire est l'augmentation des structures : d'un lycée en 2007/08, la carte scolaire est passée à quatre (04) en 2008/2009, compte non tenu de l'ouverture d'un second cycle à Nguidjilone.

A l'instar du cycle moyen, la forte demande a entraîné des mesures transitoires avec l'extension du second cycle à Hamady Ounaré et aux Agnam. A la rentrée prochaine, Ndouloumadji portera le nombre de lycées à cinq (05).

Tableau 41: Répartition des structures du moyen selon le département

DEPARTEMENT	Nombre			
	Publics	**Privés laïcs**	**Franco-arabes**	**TOTAL**
IDEN KANEL	13	01	02	**16**
IDEN MATAM	26	01	00	**27**
IDEN RANEROU/FERLO	02	00	00	**02**
TOTAL ACADEMIE	**41**	**02**	**02**	**45**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

La région compte quatre (04) lycées et quatre (04) CEM qui abritent des classes de second cycle. Seul le lycée de Matam est construit sur site propre, les autres restent encore logés dans les CEM dont ils sont issus.
Si le niveau d'exécution du lycée de Kanel est très avancé, il faut cependant signaler l'urgence de la construction des lycées de Ourossogui et de Thilogne dont les sites originels sont devenus très étroits et inadaptés.

Tableau 42: Répartition des structures du secondaire selon le département

DEPARTEMENT	Type/Nombre			Site propre	Site originel du CEM
	Lycée	CEM à 2nd cycle	**TOTAL**		
KANEL	01	01	**02**	00	02
MATAM	03	03	**06**	01	05
RANEROU/FERLO	00	00	**00**	00	00
TOTAL ACADEMIE	**04**	**04**	**08**	**01**	**07**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Personnel

Les corps émergents qui sont constitués par les vacataires et les professeurs contractuels représentent 88 .29 % du total des enseignants.
A l'instar des académies périphériques, Matam connaît toujours une forte saignée à l'issue des mouvements du personnel. Déjà, 21 professeurs sont partis au premier mouvement dont 14 proviennent des lycées ; tous les professeurs de maths du second cycle sont partis. Il est fort à parier que le deuxième mouvement va aggraver le déficit.
Les personnels de surveillance, d'assistance sociale, de santé font cruellement défaut ; or ils jouent un rôle très important dans la qualité des enseignements/apprentissages.
Le personnel d'encadrement est constitué de 11 CPI, 02 IVS, 02 Conseillers psychologues. La région dépend toujours de la Coordination des IS de Saint-Louis.
Le personnel de direction est constitué de 41 principaux, 04 proviseurs et 04 Censeurs des études.

Tableau 43: Répartition du Personnel selon le corps et le sexe

SEXE / CORPS	Hommes	Femmes	TOTAL
VACATAIRES	167	27	194
CONTACTUELS	352	35	387
PCEM	24	00	24
PEM	30	00	30
PES	12	00	12
PEPS	06	00	06
MEPS	03	00	03
PEAM	02	00	02
TOTAL	**596**	**62**	**658**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Effectifs du moyen et secondaire,

Il y a lieu de constater que les effectifs des filles dépassent celui des garçons dans le département de Matam avec 50.22%. Dans plus de 50% des établissements, le nombre de filles dépasse celui des garçons.

Un problème de vie scolaire de type nouveau se pose dans la région, du fait du nombre important de filles. Cependant pour réduire les éventuels abandons il urge de renforcer des box sanitaires et de créer de nouveaux lycées de proximité

L'évolution de la carte scolaire notamment dans le secondaire devra tenir compte de cette réalité pour mieux y assurer le maintien des filles pour en arriver à la parité.

Tableau 44: Répartition des effectifs du moyen selon le type d'établissement et le département.

Département	Public			Privé			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
KANEL	1596	1437	3033	98	67	165	1694	1504	3198
MATAM	4111	4147	8258	30	30	60	4141	4177	8318
RANEROU	156	94	250	00	00	00	156	94	250
TOTAL IA	**5863**	**5678**	**11541**	**128**	**97**	**225**	**5991**	**5775**	**11766**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Tableau 45: Répartition des effectifs du secondaire selon le département.

Etablissements	Nombre			%		
	G	F	T	G	F	T
KANEL	174	86	260	66.92	32.08	100
MATAM	940	508	1448	64.91	35.09	100
RANEROU	00	00	00	00	00	00
TOTAL IA	**1114**	**594**	**1708**	**65.22**	**34.78**	**100**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Performances du moyen et secondaire,

- ***examens scolaires***

Pour le BFEM, avec 41.89% Matam se situe au-dessus de la moyenne nationale qui tourne autour de 35%. Les meilleures performances sont réalisées par les garçons avec 25.76% contre 16.13 pour les filles

Tableau 46: Résultats du BFEM

IDEN	CENTRES	Inscrits			Présents			Admis			Taux		
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Kanel	Kanel	145	90	235	145	90	235	66	37	103	28,1	15,7	43,8
	H.Ounaré	146	72	218	146	72	218	50	16	66	22,9	7,3	30,3
	Dembancané	27	18	45	27	18	45	10	04	14	22,2	8,9	31,1
Matam	Matam jury A	111	62	173	110	62	172	48	34	82	27,9	19,8	47,7
	Matam jury B	90	83	173	89	81	170	48	44	92	28,2	25,9	54,1
	Ourossogui	191	161	352	191	158	349	58	36	94	16,6	10,3	26,9
	Thilogne	173	169	342	167	164	331	69	45	114	20,8	13,6	34,4
	Nabadji	108	84	192	108	82	190	38	15	53	20,0	7,9	27,9
	Ndoulo umadji	49	58	107	48	56	104	31	40	71	29,8	38,5	68,3
	Bokidiawé	92	71	163	92	71	163	79	51	130	48,5	31,3	79,9
	Nguidjilone	53	31	84	53	31	84	32	14	46	38,1	16,7	54,8
Ranérou	Ranérou	06	02	08	06	02	08	02	01	03	25,0	12,5	37,5
	Vélingara	13	06	19	13	06	19	07	00	07	36,8	0,0	36,8
Total IA		**1204**	**907**	**2111**	**1195**	**893**	**2088**	**538**	**337**	**863**	**25,8**	**16,1**	**41,9**

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Quant au secondaire, le taux de transition 3ème /seconde (à l'image de celui du niveau national, est encore très loin de l'indicateur de performances du PDEF.

Tableau 47: Taux de transition entre le moyen et le secondaire

	Taux d'accès en 2nde 2008/2009			Ecart / taux de 72.4 % désiré des élèves du moyen allant au secondaire	Problématique de l'accès au secondaire
TOTAL ACADEMIE	F	G	T	TOTAL	Problématique de l'accès au second cycle
	43.7	45.5	44.8	-27.6	

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

En ce qui concerne la réussite au Baccalauréat, le Taux de réussite est 59.25% avec 06 mentions (Bien et Assez-Bien), contre environ 50% au niveau national ; toutefois, par rapport aux années passées il y a eu une légère baisse.
Les taux de redoublement restent encore très élevés pour le moyen avec 16.05% contre la norme de 10.7% dans le CDSMT. Il est plus élevé pour les filles (17.68%) contre 14.56 % pour les garçons. Pour le secondaire, il est estimé à 18.28% (17.62 pour les garçons contre 19.52 pour les filles) contre 10% souhaité dans le CDSMT.

ALPHABETISATION

L'Année 2008-2009, comparée à celle 2007-2008, est caractérisée surtout par la rareté des programmes d'Alphabétisation depuis l'arrêt du PAPA2 et une forte demande des populations qui, une année durant, attendent toujours des offres d'éducation non formel dans les ECB et CAF.
A coté du PAIS /ETAT financé par le Conseil Régional, d'autres projets et programmes comme le PRODAM, le PROMER, PIP/USE et TOSTAN font de l'Alphabétisation fonctionnelle pour accompagner leurs cibles pour une meilleure appropriation des modules développés.

Tableau 48: Répartition des effectifs entre 2008 et 2009

Années	Projets/programmes	Nombre de centres	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Effectif Total
2007-2008	PAPA2	330	7525	2375	9900
	PAIS/ETAT	80	1824	576	2400
	PRODAM	86	1936	644	2580
	TOSTAN	62	1488	472	1860
	PROMER	02	19	01	20
	PIP/USE	36	810	270	1080
Total	05	596	13.602	4.338	17.940
2008-2009	PAIS/ETAT	80	1800	600	2400
	TOSTAN	74	1.978	241	2219
	PRODAM	87	1444	1566	2610
	PROMER	02	19	01	20
Total	04	243	5.241	2.308	7.249

Source : Rapport du CRD spécial sur la rentrée des classes 2009/10

Le PAIS ETAT compte 80 classes d'Alphabétisation pour 2400 auditeurs dont 1800 femmes et 600 hommes pour toute la Région.
Le PRODAM a ouvert 87 centres au profit des agro-pasteurs de la Région avec un effectif de 2610 auditeurs dont 1566 hommes et 1144 femmes.
Le TOSTAN compte à son actif 74 centres avec 2219 apprenants dont 1978 femmes et 241 hommes.
Le PROMER a ouvert 2 centres à Nguidjilone et Diandioly pour le compte de ses 20 micro-entrepreneurs ruraux
Au regard des taux d'enrôlement, l'arrêt du projet PAPA2 a fortement réduit le nombre de centres (596 à 243), ramenant ainsi les effectifs de 17 940 à 7 240, soit une perte de 10 700 apprenants.

Globalement, la majorité des auditeurs est composée de femmes, soit un taux de 72.29% en 2009.

Les problèmes rencontrés dans l'alphabétisation sont les suivants :

- Le programme USPA qui prend fin en 2008 ;
- Absence de locaux pour les classes de l'alphabétisation ;
- Absence d'AGR autour des CAF
- Durée courte et limitée des formations ;
- Niveau faible des facilitateurs ;
- Non prise en charge des activités de l'alphabétisation par les conseils ruraux et communes,

La réflexion afin de lever ces contraintes a abouti aux idées suivantes :

- Mettre en place des CREPA dans toutes les collectivités locales de la région ;
- Créer des AGR autour des CAF ;
- Augmenter la durée des CAF ;

CHAPITRE V - HYDRAULIQUE.

Ce chapitre, qui revêt une importance particulière, traite d'une ressource centrale dans la vie économique et sociale : l'eau. Il y est développé un point sur le potentiel régional suite à une brève description de l'état des lieux, ensuite un aperçu des contraintes du secteur. En, outre, on y trouve des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine pour terminer par un point sur les perspectives dans le domaine.

POTENTIALITES HYDRAULIQUES.

Graphique 6: Réseau hydrographique de la région.

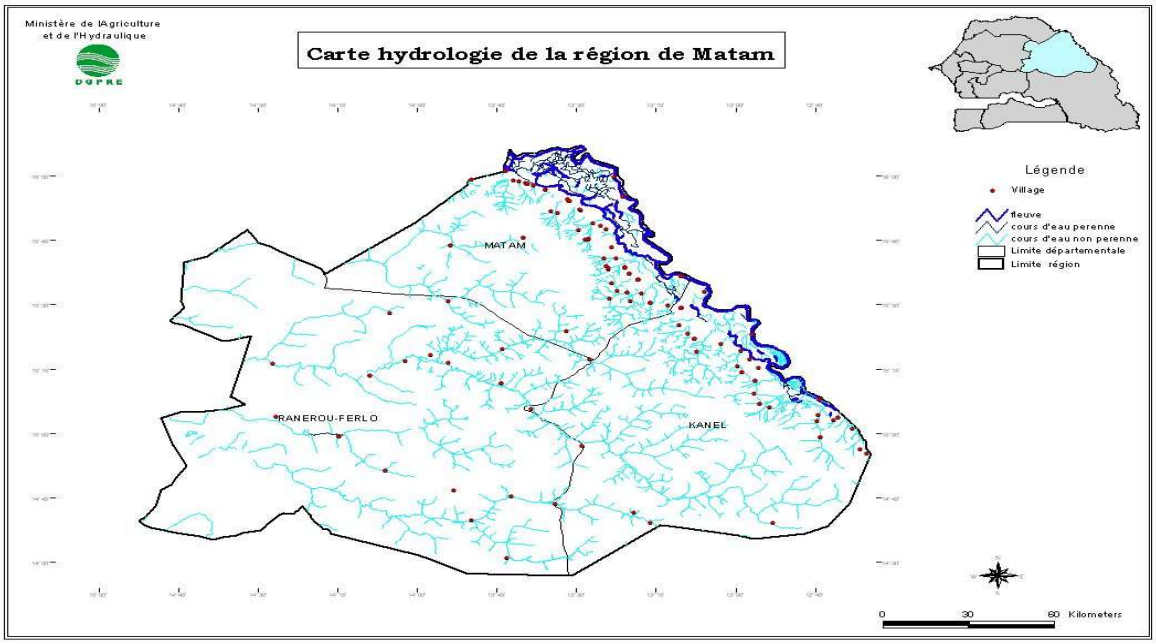

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface (voir carte) sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m3 à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant aux nappes du Maestrichtien, leur profondeur peut atteindre parfois plus de 300 mètres. Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat est ses partenaires surtout dans le Diéry (le PEPAM est en instance de démarrage dans la Région);
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système goutte à goutte.
- Une importance contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquée des immigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée ;
- L'appui permanent du Conseil Régional et ses partenaires.

Les contraintes sont :

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- la vétusté et le manque d'équipements logistiques (véhicule, camion grue, outillages…);
- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;

- la persistance des populations dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

HYDRAULIQUE URBAINE

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007 déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant à Matam ce n'est pas le cas. En effet, on a seulement la commune de Matam qui est gérée par la SDE qui a mis en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m^3/h, soit une capacité de production totale de 100m^3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400m^3 ;
- 1 station toute neuve de déférisation de l'eau.

Partout ailleurs dans les communes de la région, ce sont des ASUFORS ou des comités de gestion de l'eau qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées, des difficultés existent toujours pour la gestion de la ressource. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable.

La plupart de ces structures de gestion se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affilé et un désagrément certain des populations qui sont obligés de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau. ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau).

- La commune de Ourossogui, pôle économique à forte densité humaine, abritant le seul hôpital de la région, ainsi que les communes de Kanel, Ranérou et Thilogne continuent d'être gérés par des ASUFORS.

HYDRAULIQUE RURALE

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire), d'autre part les puits modernes et forages hydrauliques villageois équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous la supervision de la Division Régionale de l'hydraulique. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des émigrés de la région, toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte ci-après). Mais cette forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales. En outre, le refus de certaines localités d'utiliser les compteurs dans la facturation complique la gestion de la ressource par les comités.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

ACCES A L'EAU DANS LA REGION

Pourtant, dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et bêtes d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

Graphique 7: Représentation des réalisations de la région

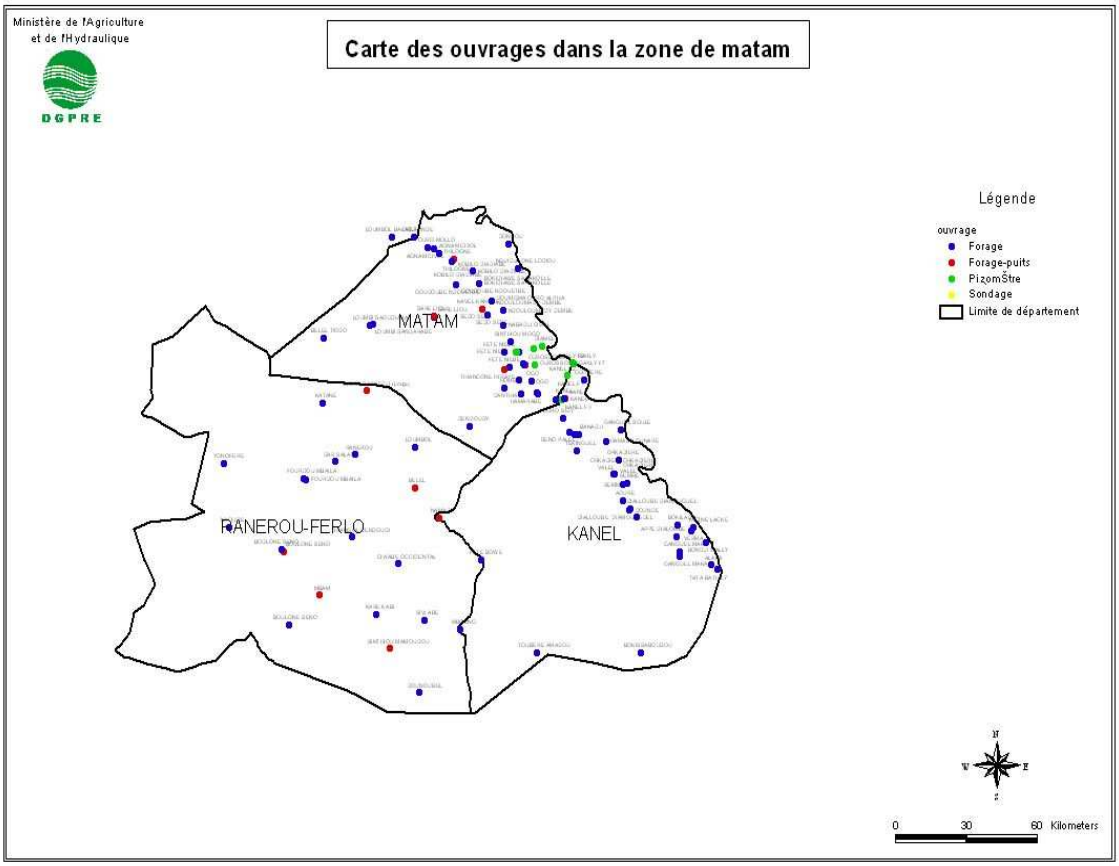

Le tableau suivant permet de lire que dans la région, on a 69 AEP qui desservent 132 localités pour une population couverte de 241 822 habitants, ce qui représente près de 50% de l'effectif régional.

Les populations desservies par des PM ou FV résident dans 202 localités et sont au nombre de 128 392. Donc en résumé, on a un taux de couverture de la population qui est de 75,24% selon les statistiques du PEPAM.

Tableau 49: Récapitulatif de la desserte en eau.

Région	Nb. Réseau d'AEP	Nb localités desservies	Population desservie	m³/jour équipés	Nb PM/FV	Nb localités desservies	Population desservie
Matam	69	132	241 822	-	204	202	128 392

Source : site du PEPAM

Le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Sur un total régional de 116 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que 16.

Le département de Ranérou, a un réel besoin en eau.

Le département de Matam a le plus de forages avec **64** unités dont **57** châteaux d'eau et **07** réservoirs au sol.

Le département de Kanel a **36** forages.

Les réservoirs au sol sont répartis dans l'espace géographique de manière inégale. En effet, on en a 03 à Kanel, 07 dans le Matam et 13 dans le Ranérou.

Château d'eau nouveau forage de Ourossogui

Important cheptel au niveau des forages pastoraux

Sous la supervision du PEPAM, le Programme régional solaire Phase II (PRS II) qui vient de se terminer, a réalisé 31 nouveaux forages, ce qui a permis d'améliorer les conditions

de vie et de santé des populations tout le long du fleuve Sénégal par un approvisionnement en eau potable.

Le Programme 300 points d'eau (forage MFT) financé par l'Etat du Sénégal et l'UEMOA a permis la réalisation de 29 nouveaux forages équipés de pompe à motricité humaine, tous situés dans Communauté Rurale de Bokiladji.

Graphique 8: Répartition des forages par département.

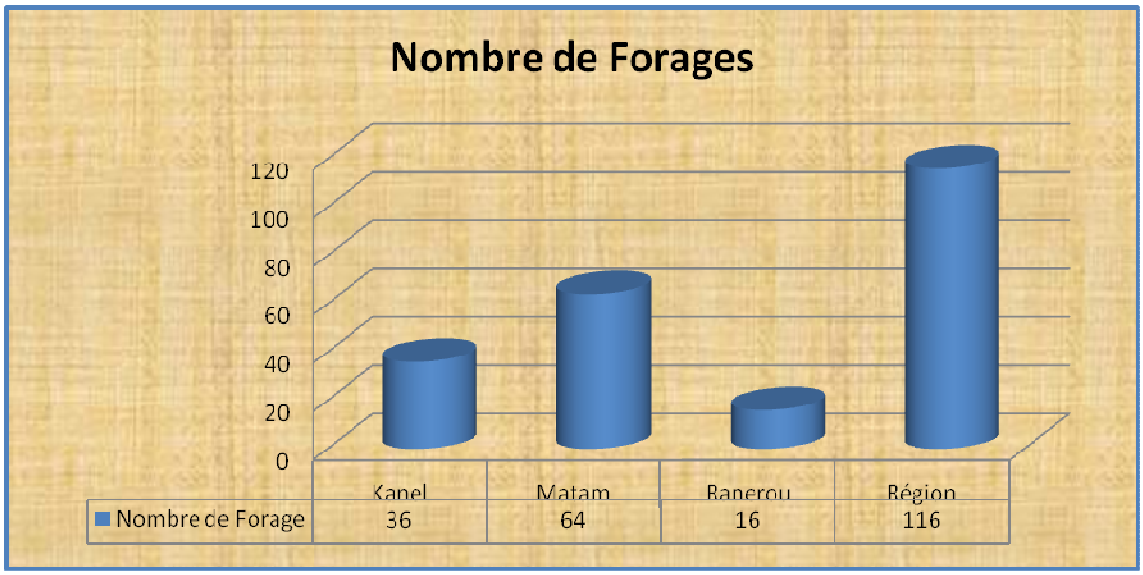

PERSPECTIVES

On peut espérer que l'Hydraulique dans la région ne régressera pas dans un futur proche et que les populations auront de plus grandes facilités pour trouver les ressources eau. En effet, les émigrés, très épris du développement de leur localité, participent à cette facilitation, mais aussi l'Etat à travers le PEPAM qui sera lancé en Octobre 2010. Dans ce cadre, il est prévu la réalisation de Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement et leur validation dans chaque région .Par ailleurs, certaines CR ont eu à bénéficier d'un tel outil de planification, notamment Bokiladji, Agnam Civol, Wouro- Sidy, Orkadiéré.

Au niveau de l'assainissement urbain, on note la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans la commune de Matam.

Il faut noter que le thème sur l'assainissement n'est pas développé du fait du manque de données statistiques.

CHAPITRE VI - METEOROLOGIE.

Ce chapitre traite des éléments du climat de la région. Les différents points développés sont : les températures, l'humidité relative, l'ensoleillement, les vents et la pluviométrie.

TEMPERATURE

Le climat de la région est caractérisé par une période de haute température qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent plus de 45°C et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier) avec un adoucissement du climat dû aux précipitations et à l'installation de la saison froide.
La température moyenne régionale est estimée à 30,3°C en 2009. Il faut noter que cette moyenne cache de fortes disparités si l'on sait que la région enregistre plusieurs fois des températures qui sont généralement supérieur à 45°C.

Tableau 50: Récapitulatif des températures moyennes annuelles sur les dix dernières années.

Année	Température moyenne annuelle
2009	30,3
2008	30,5
2007	30,6
2006	30,6
2005	30,8
2004	30,4
2003	30,5
2002	30,4
2001	30,3
2000	30,9
1999	29,8
1998	31,4

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

L'HUMIDITE RELATIVE

L'humidité relative de l'air ou degré d'hygrométrie, correspond au rapport de la pression partielle de vapeur d'eau contenue dans l'air sur la pression de vapeur saturante (ou tension de vapeur) à la même température et pression. Elle est donc une mesure du rapport entre le contenu en vapeur d'eau de l'air et sa capacité maximale à en contenir dans ces conditions. Ce rapport changera si on change la température ou la pression bien que l'humidité absolue de l'air n'ait pas changée. L'humidité relative est souvent appelée degré hygrométrique. Elle est mesurée à l'aide d'un hygromètre.
La région connait une évolution en dent de scie puisqu'on enregistre des hauts et des bas. La plus faible atteinte est celle de 1998 avec 42% et la plus forte valeur correspond à celle de 2003 qui pourrait peut être trouvé explication dans les fortes pluies de cette année.

Graphique 9: Evolution de l'humidité relative entre 1996 et 2009

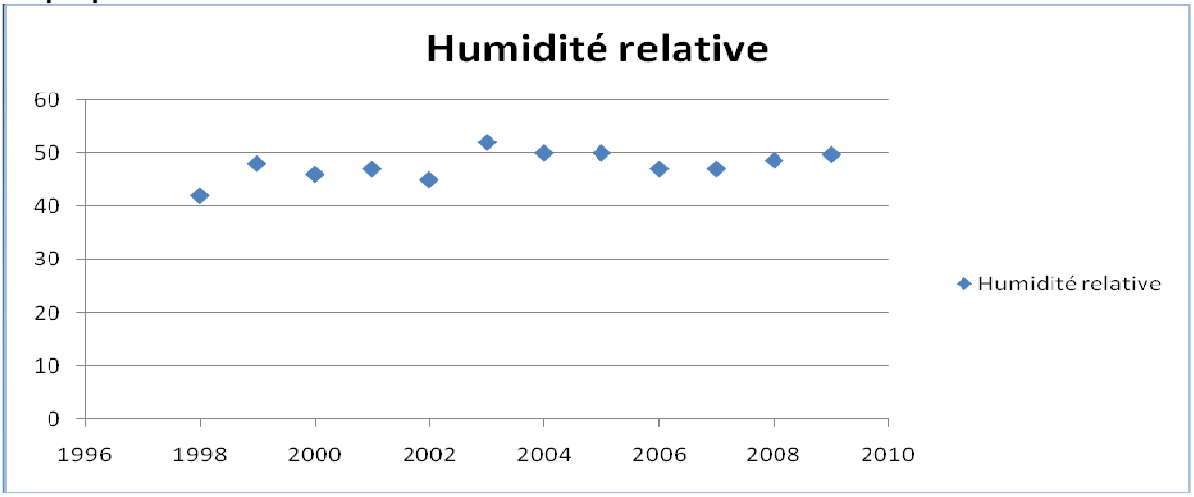

L'ENSOLEILLEMENT

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour. Mais il faut noter qu'il arrive des périodes où on a environ 12 heures d'ensoleillement par jour. Ce fort potentiel cumulé permet d'avoir les résultats consignés dans le tableau suivant. Ils montrent que dans l'année, on bénéficie pendant environ un tiers du temps du Soleil. Ce constat permet de déduire qu'avec de bonnes installations électriques, on pourrait réduire la facture pétrolière et peut même accroître notre potentiel électrique. De ce fait, une politique orientée vers une diversification des sources de production se doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des sénégalais et réduire les délestages.

Tableau 51 : Récapitulatif du nombre d'heures total annuels sur les dix dernières années.

Année	Insolation (heure)
2009	2731
2008	2730
2007	2665
2006	2341
2005	2504
2004	2694
2003	2816
2002	2753
2001	3075
2000	2618
1999	2964
1998	2460

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

LES VENTS

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l' Harmattan, chaud et sec, de direction Nord / Nord-est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage.
Ils constituent un potentiel fort pour encore réduire la facture pétrolière en exploitant l'énergie éolienne. En effet, le Sénégal à l'image de pays tel que l'Allemagne, pourrait initier ce projet en installant des éoliennes dans la région surtout que nous avons beaucoup d'espace et qu'elles ne généraient en rien l'implantation des habitats.

LA PLUVIOMETRIE

Il faut d'abord noter que le nombre de jours de pluies recueilli fait le total de tous les

jours de pluies sans tenir compte de la saison c'est-à-dire qu'il englobe les pluies hors saison hivernage. On adoptera l'approche zonale dans ce paragraphe afin de mieux coller à la réalité régionale. En effet, si on prend la moyenne pluviométrique dans chaque département, on occultera les disparités géo climatiques. Ainsi, le service régional de météorologie, qui a dans chaque département plusieurs postes pluviométriques, en a ciblé quatre par département pour assurer une meilleure représentativité. Ce ciblage a été fait en tenant compte de la position géographique et de certaines spécificités. Par exemple on a tiré un poste dans chaque extrême, un dans le centre du département et enfin un dernier dans le Dandé Mayo ou le Dièry.

Département de Matam

Dans le département de Matam, ce sont les stations de Matam, Bokidiawé, Oréfondé et Nguidjilogne qui ont ciblées. Les résultats en 2009 justifient notre option en ce sens qu'à Matam, on a recueilli 480,4 mm en 46 jours et à l'autre extrême c'est-à-dire Oréfondé, on a obtenu 356,4 mm en 23 jours. Vers le centre, on a pu avoir 466,8 mm à Bokidiawé et dans le "Dandé Mayo" 436 mm. Par apport à l'année précédente, il y a une nette amélioration de la pluviométrie départementale dans toutes les zones cibles.

Tableau 52: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Matam sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Matam							
	Poste de Matam		Poste de Oréfondé		Poste de Bokidiawé		Poste de Nguidjilogne	
2009	480,4	46	356,4	23	466,8	30	436	25
2008	345,9	37	300,9	21	300,9	21	343,5	17
2007	453,4	28	196,8	21	384,3	21	421,1	22
2006	215,0	27	351,3	21	243,2	21	277,2	18
2005	445,3	39	405,6	28	386,4	26	492,0	23
2004	478,6	32			269,8	13		
2003	578,6	38			364,9	22		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Département de Kanel

Dans le département de Kanel, on a ciblé la station de Kanel, celle de Ganguel Souley, celle de Sémmé et celle de Sinthiou bamambé. Dans ce département, il y a une plus grande homogénéité des données recueillies. En effet, on a eu en 2009 à la station de Kanel 516mm en 32 jours. Celle de Ganguel Souley a recueilli 618,2mm en 32 jours. Quant à la station de Sémmé, on y a recueilli 584,4mm en 37 jours alors qu'à Sinthiou Bamambé, on en avait 600,2mm en 32 jours. Là aussi, on observe une amélioration de la pluviosité dans le département par rapport à l'année 2006. Dans le détail technique, on observe que les postes de Kanel, Sémmé et Sinthiou Bamambé sont excédentaires avec respectivement +48%, +39% et +39%. Le poste de Ganguel Souley est très excédentaire avec +94%.

Tableau 53 : Récapitulatif de la pluviosité départementale de Kanel sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Kanel							
	Poste de Kanel		Poste de Ganguel Souley		Poste de Sémmé		Poste de Sinthiou Bamambé	
2009	516	32	618,2	32	584,4	37	600,2	32
2008	619	29	508,6	23	425,2	20	598,5	27
2007	460,5	24	439,8	19	474,3	25	452,4	21
2006	310,5	22	227,1	18	340,5	26	325,7	20
2005	434,6	26	444,5	26	468,7	30	354,9	24
2004	490,8	24	362,9	17	397,7	30		
2003	449,3	36			605,8	43		

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Département de Ranérou-Ferlo

Le département de Ranérou Ferlo est représenté par les stations de Ranérou, de Loumbol Samba Abdoul, Lougré thioly et Vélingara Ferlo. Ainsi, on a obtenu dans le Ranérou 731,6mm en 38 jours ; 656,7mm en 33 jours dans le Loumboll Samba Abdoul ; 503,8 mm en 21 jours dans le Lougré Thioly et enfin 541,6mm en 31 jours dans le Vélingara Ferlo. L'analyse montre que les disparités zonales sont criardes. En effet, plus on va vers Ranérou plus il y pleut et le Vélingara Ferlo n'est pas beaucoup arrosé.

Tableau 54: Récapitulatif de la pluviosité départementale de Ranérou sur 5 ans selon les stations ciblées.

Année	Ranérou Ferlo							
	Poste de Ranérou		Poste de loumbeul Samba Abdoul		Poste de Lougré thioly		Poste de Vélingara ferlo	
2009	731,6	38	656,7	33	503,8	21	541,6	31
2008	424,2	30	281	25	282,9	16	442,3	30
2007	472,9	30	343,4	29	337,9	23	323,9	25
2006	317,0	22	232,4	22	286,0	27	372,8	26
2005	549,0	34	389,6	22	541,9	29	447,0	34
2004	471,9	32			335,2	30	342,6	25

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

CHAPITRE VII – AGRICULTURE

Le Gouvernement du Sénégal a entrepris depuis 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, la diversification et l'intensification des productions agricoles, basée sur la promotion d'un certain nombre de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés.

C'est ainsi que plusieurs programmes ont vu le jour : les programmes spéciaux, le Plan (REVA) et depuis avril 2008, la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), le Programme National d'Investissement agricole (PNIA) qui sera finalisé en 2010, dont l'objectif majeur est de faire passer le taux de pauvreté de 50,7 % en 2005 à 17 % en l'an 2020.

Le Programme Agricole 2009 -2010 constitue la deuxième année de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance, qui regroupe l'ensemble des programmes en cours dans le sous secteur.

En outre, l'agriculture constitue la première activité que les populations de la région pratiquent. En effet, elle occupe plus de 80% de la population régionale.

Nous traiterons ce chapitre en commençant avec la mise en place des facteurs de production, ensuite nous aborderons la situation des cultures et des résultats de la campagne. En dernier lieu nous traitera les difficultés du secteur et les recommandations.

MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si les intrants à la production ne sont pas disponibles en quantité et en qualité, les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les facteurs retenus pour la campagne 2009-2010 sont les semences, les engrais, les équipements et les finances.

Volet Semences

Semences maïs

La région a reçu une quantité de 55 000 kg de semences en maïs local et 20 000 kg en maïs hybride. Pour ce qui est du local, 50 800 kg ont été vendu soit 92,36% du stock régional.

Les semences de maïs hybride ont été faiblement utilisées par les paysans. En effet, sur les 20 000 kg reçu, seulement 2982 kg ont été utilisé a travers toute la région.

Tableau 55 : Situation semences Maïs local

	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
CR Oréfondé	3000	3000	0
CR Agnams	3000	3000	0
CR Dabia	3000	3000	0
CR Bokidiawé	3000	3000	0
CR Nabadji	3000	3000	0
CR Ogo	3000	3000	0
Commune Thilogne	2000	2000	0
Commune O. Sogui	2000	2000	0
Commune Matam	3000	3000	0
Total Matam	**25000**	**25000**	**0**
Commune Kanel	4000	4000	0
CR Ouro Sidy	3000	3000	0
CR Ndendory	3000	3000	0
CR Orkadiéré	4000	4000	0
CR Aouré	3000	1400	1600
CR Bokiladji	5000	5000	0
Commune Semmé	5000	2400	2600
Commune Waoundé	3000	3000	0
Total Kanel	**30000**	**25800**	**4200**
Total Région	**55000**	**50800**	**4200**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

Tableau 56: Situation semences Maïs hybride

	Reçu (kg)	Vendu (kg)	Reliquat (kg)
CR Bokidiawé	5000	200	4800
Commune Matam	5000	1100	3900
Total Matam	**10000**	**1300**	**8700**
commune Ounaré	4000	284	3716
Commune Kanel	2000	123	1877
CR Orkadiéré	4000	1125	2875
Total Kanel	**10000**	**1532**	**8468**
Total Région	**20000**	**2982**	**17018**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

Semences sorgho

Le sorgho constitue l'une des spéculations la plus cultivée dans la région. Aussi, des semences ont été mises en place pour favoriser sa culture. Cependant, on constate que les agriculteurs n'ont pas eu un engouement pour cette culture. En effet, c'est seulement 6863,5 kg qui a été vendu sur un total de 23000kg reçues.

Tableau 57 : Situation semences Sorgho hybrides

	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
CR Bokidiawé	6000	600	5400
Comm Matam	6000	950	5050
Total Matam	**12000**	**1550**	**10450**
commune Ounaré	4000	646	3354
Commune Kanel	4000	1667,5	2332,5
CR Orkadiéré	3000	3000	0
Total Kanel	**11000**	**5313,5**	**5686,5**
Total Région	**23000**	**6863,5**	**16136,5**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

Semences mil

La culture de mil est très prisée dans la région si on considère les chiffres issus de la vente des semences. Sur un total de 50 000 kg reçu, les 49 000 kg sont entièrement vendues, soit un reliquat de 1000kg de semences.

Tableau 58: Situation semences Mil (kg)

	Reçu	Vendu	Reliquat
CR Oréfondé	1000	1000	0
CR Agnams	3000	3000	0
CR Dabia	2000	2000	0
CR Bokidiawé	2000	2000	0
CR Nabadji	3000	3000	0
CR Ogo	3000	3000	0
Comm Thilogne	2000	2000	0
Total Matam	**16000**	**16000**	**0**
CR Ouro Sidy	1000	1000	0
CR Ndendory	1000	1000	0
CR Orkadiéré	1000	1000	0
CR Aouré	1000	0	1000
Total Kanel	4000	3000	1000
CR Vélingara	9000	9000	0
CR Oudallaye	7000	7000	0
CR Louguéré Thioly	5000	5000	0
Commune Ranérou	9000	9000	0
Total Ranérou	**30000**	**30000**	**0**
Total Région	**50000**	**49000**	**1000**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

Semences niébé

Les semences en niébé ont connu un franc succès au niveau des ventes. Aussi, on a enregistré un pourcentage de 96,5% de semences vendues.

Tableau 59: Situation semences Niébé (kg)

	Reçu	Vendu	Reliquat
CR Agnams	2000	2000	0
CR Nabadji	2000	2000	0
CR Ogo	2000	2000	0
Total Matam	**6000**	**6000**	**0**
CR Ouro Sidy	2000	2000	0
CR Ndendory	1000	1000	0
CR Orkadiéré	2000	1370	630
Total Kanel	5000	4370	630
CR Vélingara	2000	2000	0
CR Oudallaye	2000	2000	0
CR Louguéré Thioly	2000	2000	0
Commune Ranérou	1000	1000	0
Total Ranérou	**7000**	**7000**	**0**
Total Région	**18000**	**17370**	**630**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

PROGRAMME SESAME

Le sésame est une spéculation dont l'avenir est prometteur dans la région. Cet engouement serait le fruit des résultats des campagnes précédentes. On peut penser que c'est la multiplicité des produits obtenus lors de la culture de cette spéculation. En effet, on compte plusieurs marchés dont celui de l'huile, du tourtereau et des résidus de récolte exploitables par le cultivateur.

Dans le cadre du programme R/D sésame un essai de comportement en irrigué est mené, en partenariat entre DTE, l'ANCAR, la SAED et l'ISRA pendant la saison sèche au niveau de deux sites : Diella (Dioulol), Matam VII (Diamel). Deux variétés ont été testées : 15-32 (cycle court) et Humera (cycle moyen à long). L'essai sésame, suite aux difficultés cumulées, a été finalement abandonné.

PROGRAMME BLE

Les intentions de mise en culture pour le blé ont été recensées (60 ha) ; mais les intrants ne sont pas parvenus. Ce qui fait que ce programme malgré les efforts consentis pour son implantation, n'est pas encore disponible dans la région.

PROGRAMME MANIOC

Les tiges de manioc ont été mises en place conformément au tableau ci dessous.

Tableau 60 : Mise en place des boutures de manioc

Communautés Rurales	Superficies (Ha)	Nombre fagots reçus
Dabia	5	200
Bokidiawé	5	200
Ogo	0,5	20
Sinthou Bamambé	2	80
Bokiladji	1	40
TOTAL GENERAL	**13,5**	**540**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

Volet Engrais

La situation de la mise en place des engrais se présente comme suit :

- ✓ Les quantités d'urée reçues depuis le début de la campagne s'élèvent à 1784T contre 1002,2T durant la campagne 2008-2009, soit une augmentation significative de 781,8T.
- ✓ Pour la variété 6-20-10, la région a reçu 30T qui sont entièrement réceptionnées dans le département de Ranérou ;
- ✓ Pour la variété 15-10-10, la quantité de 20T reçue par la région est entièrement revenue au département de Ranérou ;
- ✓ Pour la variété 15-15-15, la région a reçu 260T (Matam : 160T et Kanel : 100T);
- ✓ Pour la variété PNM, la région a reçu 2164,85T dont 1782,85 reçues à Matam et 382 à Kanel ;
- ✓ Pour la variété 10-10-20 seul le département de Matam a reçu 30T.

Tableau 61: Mise en place des engrais

Formules	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Urée (T)	340	1434	10	**1784**
6 - 20 - 10 (T)	0	0	30	**30**
15--10--10 (T)	0	0	20	**20**
PNM (T)	382	1782,85	0	**2164,85**
15 - 15 - 15 (T)	100	160	0	**260**
10-10-20 (T)	0	30	0	**30**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

SUIVI DES CULTURES

Cultures irriguées.

✓ saison sèche Chaude 2008-2009

La saison sèche chaude a enregistré les spéculations suivantes : le riz, l'arachide, le gombo, la patate douce et d'autres types de cultures.
Sur un total de 500 ha prévus pour la culture du riz, seulement 217,7 ha ont pu être réalisés.
Pour le gombo, 29,89 ha sont cultivés sur 140 ha prévus ; la patate douce (20 ha prévus, 2,1 ha réalisés) et l'arachide (30 ha prévus seuls 3 ha réalisés).

Tableau 62: **situation des cultures en saison sèche Chaude 2008-2009**

Spéculations	Prévisions (ha)	Réalisations (ha)
Riz	500	217,7
Arachide	30	3
Gombo	140	29,89
Patate douce	20	2,1
Divers	90	130,79
TOTAL	**780**	**383,48**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

✓ Hivernage 2009-2010

Les réalisations toutes spéculations confondues sont contenues dans le tableau ci-dessous :

Tableau 63: situation des cultures en hivernage

Spéculations	Réalisations (ha)
Riz	4 757
Maïs	127
Sorgho	201
Gombo	23
Divers	56,7
TOTAL	**5 165**

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

Ainsi 4 757 ha ont été exploités en riz dans la Délégation de Matam soit une hausse de 324,9 ha par rapport à la campagne passée.
La progression des superficies cultivées depuis trois ans en hivernage est consécutive entre autres aux efforts du PNAR contenu dans la GOANA (GMP indiens, programme d'entretien des PIVs et les mesures de subvention des intrants).
Les opérations de semis et de repiquage ont connu du retard imputable au déficit de tracteurs en début de campagne et aux coupures d'électricité notamment pour les casiers de Kobilo et Ounaré.

Cultures sous pluie

Les bonnes conditions hydriques vécues au cours de cette campagne ont permis la satisfaction des besoins en eau des cultures.
La dynamique des semis suit l'évolution de la pluviométrie. Les premiers semis ont démarré dans la région à partir de la 2ème décade du mois de juin pour les départements de Ranérou et Matam.
Le département de Kanel a connu cette année un retard dans l'installation de l'hivernage et les semis ont été prolongés jusqu'à la 1ere décade du mois d'août pour certaines spéculations.
Il faut signaler que certains producteurs sèment toujours tard et persistent à utiliser des variétés à cycle long.

Les cultures de décrue

En 2009, beaucoup de cuvettes « **collongals** » ont été inondées et la durée de submersion est assez satisfaisante dans l'ensemble.
Les semis ont été effectués suivant le rythme du retrait des eaux. Cependant des statistiques sur ce volet n'ont pas pu être renseignées.

Situation Phytosanitaire

La situation a été dominée au cours de l'hivernage par :

- L'apparition de Sauteriaux dans le Ferlo de Kanel et dans le département de Ranérou où un complexe composé d'OSE, H.DA et K.AM a été localisé.
- Une Apparition éparse de cantharides dans l'ensemble de la région ;
- Et une pullulation d'oiseaux granivores au cours des mois de juillet, d'Aout, novembre et décembre
- 35 micro-ULVA ont été mis en place pour l'utilisation de produits ULV
- La région a reçu 08 tonnes de poudre (Fénical 3%)
- 665 ha traités contre les Sauteriaux par les CLV et trois dortoirs par les UPV
- Formation de 45 membres de CLV dans l'ensemble de la région

Cependant aucun dégât susceptible de compromettre les cultures n'a été enregistré.

✓ Compte tenu de la résurgence du Criquet pèlerin signalée dans l'ouest de la Mauritanie, des prospections extensives sont régulièrement effectuées dans la zone jouxtant le fleuve Sénégal « dandé mayo » pour vérifier la présence de criquets. Cette zone, vu sa position par rapport à la « source infectante » constitue la principale porte d'entrée dans la région.

✓ Au cours des prospections tous les habitats susceptibles d'héberger le Criquet pèlerin et tous les villages où généralement avaient débuté les premières incursions dans la région par le passé ont été visités par les équipes.

Les prospections menées cette année ne montrent aucune présence de Criquet pèlerin dans la région.

La lutte anti-viaire a été menée pour diminuer les risques pour les cultures de décrue et de saison sèche chaude. Ainsi plusieurs dortoirs ont été traités à Kobilo, Nguidjilone, Hombo-Galoyabé, NDouloumadji, Aly Oury dans le département de Matam et Ganguel Soulé pour Kanel. Les résultats ont été jugés très satisfaisants

Situation des inondations

En raison de la montée du niveau du fleuve et des quantités importantes de pluie enregistrées, certains périmètres ont été inondés dans le département de Matam, conformément au tableau ci-dessous.

Tableau 64: situation des inondations en 2009 selon la spéculation

ZONES	Nom OP	Superficies inondées (ha)	Spéculations
Matam	PIP Alassane DIA	1,5	Riz
	Matam 7	3,5	2/3 sorgho 1/3 maïs
Total Matam		**5**	Riz
NDouloumadji	PIV REVA	**8**	Riz
Total NDouloumadji		**8**	Riz
Nabadji Doumga	PIV Bosséa 2	13	Riz
	PIP Mamadou Demba PAM	2	Riz
	PIV Ouro alpha 1	20	Riz
	PIV Ouro alpha 2	20	Riz
	PIP Timtimol	6	Riz
Total Nabadji Doumga		**61**	Riz
Bokidiawé	PIV Dianel ex Bokidiawé 3	17	Riz
	PIP Yarndé	3,5	Riz
Total PIV Bokidiawé		**20,5**	Riz
Total délégation		**94,5**	

Source : Bilan GOANA 2, éd 2009.

Des sacs fournis par la gouvernance ont été mis à la disposition des producteurs pour renforcer les digues et limiter les dégâts.

RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE 2009-2010

Les superficies

Les superficies céréalières sont estimées à 65 652 ha, soit une hausse de 13 588 ha en valeur absolue et de 26 % en valeur relative par rapport aux réalisations de 2008-2009 et 38% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
Par rapport à la campagne précédente des hausses de superficies de 15%, 87% et 11% sont constatées respectivement sur le mil, le sorgho et le riz.
Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, on enregistre pour le mil, le sorgho et le maïs une hausse respective de 41%, 39% et 21%.
S'agissant de l'arachide d'huilerie, les superficies sont estimées pour la présente campagne à 1 979 ha, soit une hausse 413 ha en valeur absolue et 26 % en valeur relative par rapport à l'année précédente.

Les productions

En ce qui concerne les productions pour 2009-2010 l'analyse des résultats prévisionnels fait ressortir les éléments suivants :
La production céréalière régionale 2009-2010 est estimée à 89 799 tonnes contre 51 268 tonnes l'an passé, soit une hausse de 38 531 tonnes en valeur absolue et 75 % en valeur relative et 112 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
Pour le mil, la production est de 36 181 tonnes. Cette production est en hausse de 130% par rapport à la production définitive de la campagne 2008-2009 et de 193% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
Pour le sorgho, la production est de 19359 tonnes. Cette production est en hausse de 387% par rapport à la production définitive de la campagne 2008/2009 et de
318 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
Pour le riz, la production est de 28 297 tonnes. Cette production est en hausse de 6 % par rapport à la production définitive de la campagne 2008-2009 et de 21 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
Les productions sont globalement meilleures que celles de la campagne passée.

PROBLEMES RENCONTRES ET SOLUTIONS PRECONISEES

Problèmes rencontrés	Solutions préconisées
Lenteur mise en place des semences	♦ assainir de manière progressive le réseau des fournisseurs sur la base de critères de performance
Manque de tracteurs	♦ Doter la région de tracteurs adaptés (tracteurs à 4 roues motrices) ♦ poursuivre la politique d'équipement en tracteurs déjà entreprise par l'Etat en y associant le secteur privé
Coupures fréquentes d'électricité dans les stations de pompage	♦ Eviter les délestages pendant les périodes de pointe ; ♦ Promouvoir l'usage de GMP en lieu et place des GEP
Insuffisance et retard dans la mise en place des pesticides	♦ Dotation tenant compte des systèmes de production (cultures sous pluie, irriguées et décrue) ♦ Mettre en place tous les produits en début d'hivernage
Oiseaux granivores et autres ravageurs	♦ Positionner les UPV à temps dés le mois de mai
Inondations	♦ Créer des digues de ceinture autour des périmètres (voir tableau Collecte de données sur les infrastructures Agricoles par zone inondée: détail par site)
Insuffisance du matériel agricole	♦ Renforcer le matériel post récolte ♦ Appuyer la filière sésame par la mise en place d'unités de transformation et de disques de semis adaptés
Production de semences certifiées au niveau local quasi inexistante	♦ Redynamiser la filière de multiplication de semences certifiées; ♦ Mettre en place un laboratoire régional des semences ♦ Installation de chaine de triage mobile
déficit de financement de la campagne de commercialisation	♦ Rendre opérationnelle la structure chargée de la commercialisation des produits de la GOANA
déficit de ressources humaines pour assurer un bon suivi de la campagne	♦ Gestion rationnelle du personnel
difficultés de fonctionnement des commissions locales de cession des intrants	♦ réorganiser le système de cession des intrants au niveau local
Problèmes de pièces rechange des motopompes indiennes	♦ Mettre en place des pièces de rechange
Non prise en compte des statistiques de décrue	♦ Prendre les dispositions nécessaires pour évaluer les superficies emblavées en décrue pour une meilleure appréciation de l'impact de ce système de culture dans la sécurité alimentaire

CHAPITRE VIII - ELEVAGE

Il faut noter que l'économie régionale repose en grande partie sur l'élevage et ses produits dérivés du fait que la région a une vocation pastorale. Pour traiter ce chapitre, nous nous intéresserons d'abord au cheptel, ensuite à la production, aux échanges avec le voisinage et pour finir par la couverture médicale**.**

L'importance du cheptel dans la région se ressent à travers son nombre et sa diversité. En effet, on trouve plusieurs espèces excepté le porc dont l'absence pourrait s'expliquer par sa forte connotation chrétienne sachant que la zone est a dominance musulmane. On notera que c'est le programme de vaccination du cheptel sur plusieurs années qui a servi de référentiel dans le cadre de l'estimation du cheptel régional.

LE CHEPTEL ET LES VOLAILLES

a- Les bovins.

La région compte environ 326 460 bovins dont 38,3% à Matam, 34,8% à Kanel et les 26,9% dans le département de Ranérou Ferlo. Cette répartition prend le contre pieds du parler courant du fait que le département de Ranérou-Ferlo semblait être le fief de l'élevage donc on s'attendait à ce que l'effectif de bovins dans ce département soit plus important. La répartition par arrondissement montre que dans le département de Matam, c'est OGO qui est le plus grand pourvoyeur de têtes de bovins. Dans le Kanel, c'est l'arrondissement de ORKADIERE qui fournit la plus grande part du cheptel en termes de bovins ; quant au département de Ranérou-Ferlo, c'est la communauté rurale de Oudalaye qui donne le plus de têtes.

b- Les ovins

Le nombre total d'ovins est estimé à 453 975 têtes. Il y a en 37,5 % dans le Matam, 36,7% dans le Kanel et 25,9% dans le Ranérou Ferlo. Dans le département de Matam, c'est l'arrondissement de OGO qui contribue encore le plus dans le cheptel d'ovins. L'arrondissement de Orkadièré donne encore le plus d'ovins dans le département de Kanel. Quant à la communauté rurale de Oudalaye, elle reste à la tête du département de Ranérou-Ferlo concernant les ovins.

c- Les caprins

L'effectif des caprins est estimé à 233 700 têtes répartis dans les trois départements de la région. Ainsi, on dénombre 37,8% dans le Matam, 25,9% dans le Kanel et enfin 36,3% dans le Ranérou ferlo. La distribution à l'intérieur des départements obéit à la même dynamique de répartition que les ovins. Ainsi, dans le Matam c'est Ogo qui fournit le plus de têtes, dans le Ranérou c'est encore la CR Oudalaye et dans le Kanel c'est l'arrondissement de Orkadièré qui est devant.

d- Les équins

Relativement aux équidés, les estimations donnent un chiffre de 37 245 têtes dans toute la région. Selon les départements, on enregistre un pourcentage de 34,7% à Matam, 22,7% à Kanel et 42,6% dans le Ranérou Ferlo. C'est encore l'arrondissement de Ogo qui contribue le plus à l'effectif de Matam, de même pour l'arrondissement de

Orkadièré qui est leader dans le Kanel et la CR de Oudalaye dans le Ranérou Ferlo. On constate que le nombre d'équins est très petit par rapport aux effectifs de bovins ou d'ovins ou de caprins.

e- Les asins

Les ânes sont estimés à 37 155 têtes dont 41,1% dans le département de Matam, 24,6% dans le département de Kanel et 34,3% dans le Ranérou Ferlo. L'effectif des asins est encore plus faible que celui des équins.

f- Les camelins

Les camélidés ne sont pas nombreux dans la région, ils sont au nombre de 234 dont 115 dans le Matam, 49 dans le Kanel et 70 dans le Ranérou. Leur relative présence s'explique par la proximité du désert mauritanien et les liens de parenté entre les peuples des deux cotés du fleuve. Cependant, il faut souligner l'impact négatif de leur passage dans les champs qui pourrait expliquer la faiblesse des effectifs.

g- La volaille

L'effectif de volailles est très important dans la région puisqu'il est de 70 910 environ. C'est encore le département de Matam qui est mieux servi et particulièrement l'arrondissement de Ogo. Dans le département de Kanel, c'est l'arrondissement Orkadièré qui regorge de plus de volailles. De même que dans le département Kanel c'est encore Orkadièré qui est devant. Il en est de même pour Ranérou avec Oudalaye qui lui fournit le plus de volailles.

Tableau 65: Estimation du cheptel

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camelins	Volailles
Commune Matam	1737	3289	2400	60	120	0	100
Com. Ourossogui	9090	9785	5000	120	150	0	125
Com. Thilogne	3636	4120	3000	80	130	27	98
TOTAL/COMMUNES	**14463**	**17194**	**10400**	**260**	**400**	**27**	**323**
Cr Bokidiawé	19594	41436	18400	1600	2000	35	840
Cr Nabadji-Civol	29190	23700	12100	2700	3600	0	913
Cr Ogo	28886	47410	23400	3620	4700	25	2810
TOTAL/ARDT/OGO	**77670**	**112546**	**53900**	**7920**	**10300**	**60**	**4563**
Cr Agnams	10817	12360	8500	1700	1900	13	654
Cr Oréfondé	10100	14500	7500	1200	1350	8	808
Cr Dabia	11950	13400	8000	1800	1800	7	682
TOTAL/ARDT/AGNAM	**32867**	**40260**	**24000**	**4700**	**5050**	**28**	**2144**
TOTAL/DPT/MATAM	**125000**	**170000**	**88300**	**12880**	**15750**	**115**	**7030**
Commune Kanel	3212	3564	1447	37	42	0	196
Comm. Semmé	2907	4678	2004	31	53	0	252
Comm. Waoundé	3777	3899	1671	37	53	0	238
Comm. Dembancané	3656	3991	1784	75	143	0	305
Comm. H. Ounaré	1137	1468	805	87	163	0	310
Comm. St Bamambé	2800	2379	1187	95	156	0	306
TOTAL/COMMUNES	**17489**	**19979**	**8898**	**362**	**610**	**0**	**1607**
Cr Orkadiéré	12733	19665	6967	2643	3166	18	3218
Cr Bokiladji	19750	27200	7013	2040	2495	0	3000
Cr Aouré	35199	32782	9595	1060	1372	23	3078
TOTAL/ARDT/ORKADIERE	**67682**	**79647**	**23575**	**5743**	**7033**	**41**	**9296**
Cr Ouro Sidi	14995	31933	13410	1166	1109	5	1820
Cr Ndendory	13294	35141	14717	1174	684	3	1270
TOTAL/ARDT/OURO SIDI	**28289**	**67074**	**28127**	**2340**	**1793**	**8**	**3090**
TOTAL/DPT/KANEL	**113460**	**166700**	**60600**	**8445**	**9436**	**49**	**13993**
Comm. Ranérou	400	875	400	50	60	0	300
Cr Vélingara	20420	618OO	25700	3520	2810	30	17260
Cr Louguéré Thiolly	18200	30900	15500	2210	2210	0	14967
Cr Oudalaye	48980	85500	43200	10050	8040	40	17360
TOTAL/DPT/RANEROU	**88000**	**117275**	**84800**	**15830**	**13120**	**17360**	**49887**
CUMUL/REGION	**326460**	**453975**	**233700**	**37155**	**38306**	**17524**	**70910**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009

LA PRODUCTION

ABATTAGES CONTROLES

Dans le domaine des abattages il y a une bonne frange qui n'est pas contrôlée du fait des abattages en famille qui ne sont pas du ressort des services de contrôle.

La production contrôlée de l'année 2009 est estimée à 1048 tonnes de viande contre 910 tonnes en 2008 représentant 37534 têtes toutes espèces confondues. On enregistre ainsi une progression de la production d'environ 15,16 % en termes relatifs. Sachant que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à 3144 tonnes.

Cette production est composée de viande provenant de l'abattage de taureaux, bœuf, vaches, veaux, ovins et caprins pour des pourcentages respectifs de 29%, 24 %, 19%,

5%, 16%, 24%. On constate que les populations consomment plus de viande de taureaux et de caprins peut être parce que moins coûteux.
La répartition départementale de la production met Matam devant Kanel et Ranérou Ferlo en dernière position. Cependant, il faut noter que les éleveurs de Ranérou-Ferlo alimentent plutôt les marchés de Dahra, Linguère, Touba et Dakar.

Graphique 10: Répartition de la production en 2009

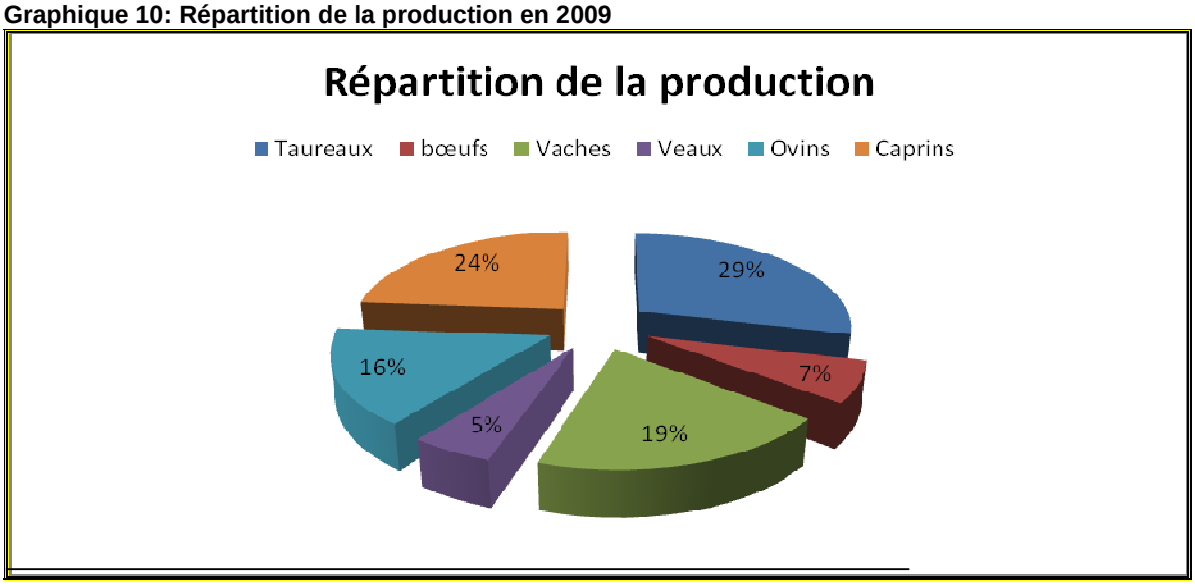

Tableau 66 : Répartition des abattages par département

Départements	Taureaux		Bœufs		Vaches	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	1267	165423	258	38485	784	81720
Kanel	826	133728	160	26643	740	64434
Ranérou	28	3834	42	6300	512	56320
Total	**2121**	**302985**	**460**	**71428**	**2036**	**202474**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009.

Tableau 67: Répartition des abattages par département

Départements	Veaux		Ovins		Caprins	
	Nbre	Poids	Nbre	Poids	Nbre	Poids
Matam	427	29093	5695	73628	11769	142784
Kanel	221	14665	5281	79609	5392	70211
Ranérou	161	11592	947	14205	3024	36288
Total	**809**	**55350**	**11923**	**167442**	**20185**	**249283**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009.

Graphique 11: Répartition de la production selon le département

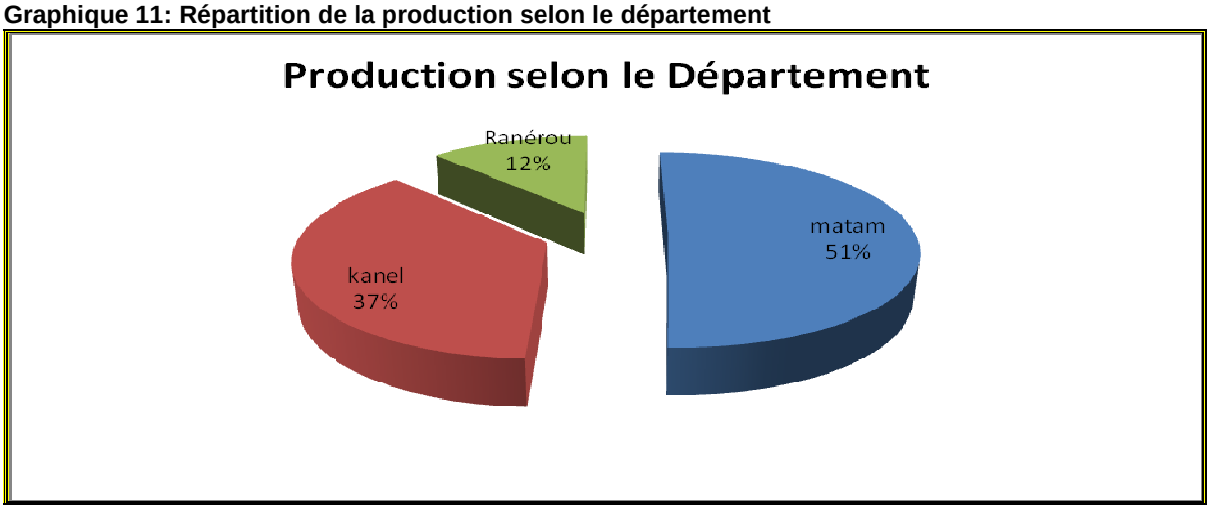

CUIRS ET PEAUX

En ce qui concerne la production du cuir et peaux, le service a tenu des statistiques sur la production qui est sous son contrôle. Le total de cuir durant l'année 2009 a évolué positivement par rapport à l'année 2008 en passant de 4816 unités à 5670 unités. Il en est de même pour les peaux globalement considérées. Sachant que la production contrôlée avoisinerait la moitié de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à : cuirs 11.300 unités ;peaux ovines ;18.500 unités-peaux caprines 29.850 unités

Tableau 68: Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois.

Mois	CUIRS	PEAUX OVINES	PEAUX CAPRINES
Janvier	513	1273	1583
Février	390	805	1579
Mars	580	834	1565
Avril	607	777	1464
Mai	324	913	1967
Juin	455	760	1787
Juillet	363	1083	1913
Août	445	1309	1617
Septembre	693	1346	1380
Octobre	470	1337	1622
Novembre	448	1133	1839
Décembre	382	806	1585
TOTAL 2009	5670	12376	19901
TOTAL 2008	**4816**	**11444**	**25298**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009.

MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Importations

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les exportations à partir de la région sont nulles mais les importations sont significatives.

Sorties

Par rapport aux sorties, la lecture du tableau donne des effectifs importants sortis pour les bovins, les ovins et les caprins et tout à fait le contraire pour les autres espèces. Ainsi, les sorties des bovins en 2009 ont connu une baisse par rapport à 2008 en passant de 48271 à 35721, c'est le contraire qui est noté chez les autres espèces tels que les ovins et caprins... Les destinations des sorties sont en général les régions de l'intérieur du pays surtout pendant les mois précédant la Tabaski.

Tableau 69: Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce.

MOIS	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins
Janvier	5096	6461	902			5
Février	3830	3890	1098			
Mars	3768	3339	633			
Avril	2807	3149	791			
Mai	3126	2111	937	2		
Juin	2386	4293	581			
Juillet	909	15970	1143	1		
Août	1348	17109	1273			1
Septembre	4034	30263	1197			
Octobre	4184	41171	1787		10	
Novembre	1492	29773	3733			
Décembre	2741	5775	993			
TOTAL 2009	35721	163304	15068	3	10	6
TOTAL 2008	48271	119538	12919	6	10	6
TOTAL 2007	**25635**	**100691**	**14756**	**7**	**28**	**6**
TOTAL 2006	**21256**	**98384**	**10430**	**25**	**84**	**10**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009.

TRANSIT

Les animaux qui transitent par la région sont nombreux et proviennent généralement de la Mauritanie. Il ressort des statistiques que la région a été traversée par 50619 ovins et 8473 bovins en 2009 et 2228 caprins. Concernant les statistiques pour les ovins, bovins et caprins, leurs nombres ont augmenté.

Tableau 70: Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce.

MOIS	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volailles
Janvier	RIM	1864	05	-	-	-	
Février	RIM	1018	98	-	-	-	
Mars	RIM	837	23	-	-	-	
Avril	RIM	351	-	-	-	-	
Mai	RIM	522	-	-	-	-	
Juin	RIM	13	-	-	-	-	
Juillet	RIM	83	-	-	-	-	
Août	RIM	171	-	-	-	-	
Septembre	RIM	724	-	-	-	-	
Octobre	RIM	701	38669	2228	6	119	
Novembre	RIM	935	11824	-	-	-	
Décembre	RIM	1254	-	-	-	-	
TOTAL 2009		8473	50619	2228	6	119	
TOTAL 2008		6530	17614	15	-	-	
TOTAL 2007	**-**	**4016**	**13600**	**34**	**03**	**0**	**0**
TOTAL 2006	**-**	**3966**	**17767**	**243**	**0**	**0**	**0**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009.

SITUATION ZOOSANITAIRE

Le résumé dans le tableau suivant de la situation zoo sanitaire permet de voir que d'une manière générale c'est le Parasitisme gastro-intestinal, qui toutes espèces confondues, a le plus infecté les animaux. Ensuite, le problème de Bronchite et Pastelloreuse constituent les plus fréquentes infections avec environ chacune 13 % des cas enregistrés. En troisième position vient au même niveau la Parasitisme gastro-intestinal avec11, 26% des cas de maladies.

Tableau 71: Foyers : Morbidité – Mortalité

AFFECTIONS	BOV	OV	CAP	EQ	AS	Volailles	TOTAL
Abcès	9	7	20	23	0	0	59
Arthrite		11	4	175	7		197
Asthénie	14	44	11	64			133
Blessure	19	36		27	2		84
Boiterie	2			6			8
Diarrhée	78	371		58	30		537
Bronchite	103	450	173	371			1097
Colique	3	2		127	4		136
Conjonctivite		7		19			26
Parasitisme gastro-intestinal	45	327	521	12	23		928
Dystocie	6	78	4	1			89
Dermatose	789						789
Fourbure				179	40		219
Urticaire				10			10
Gale	4	78		3			85
Gourme				87	8		95
Rétention urinaire		8		40			48

Indigestion		83		5			88
Météorisme	12	86	26	10			134
Pasteurellose	100	572	425				1097
Mammite	8	28		5			41
Tendinite				40	12		52
Surmenage		2		209	4		215
Balanite		2					2
Clavelée		37					37
Variole aviaire						25	25
Habronémose				2			2
Mal de garrot				51	1		52
Distomatose		49	24				73
Trypanosomiase	482			80			562
Plaie	6	70	27	158	4		265
Pneumonie	30	405	65	30	15		545
Verrue				20			20
Stomatite		41		3			44
Piétin		204	205				409
Fracture	2	13	14	2			31
Prolapsus	4	25					29
Total 2009	**1716**	**3036**	**1519**	**1817**	**150**		**8238**
Total 2008	1334	2584	1310	1275	134		6637
Total 2007	782	2375	1140	1856	197		6350
TOTAL 2006	1094	968	167	923	2		3154

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009.

CAMPAGNE DE VACCINATION DU CHEPTEL

L'effort de vaccination contre les maladies prioritaires telles que la peste des petits ruminants, la peste équine et la maladie de Newcastle a été poursuivi et amélioré durant la campagne 2008-2009, les résultats sont consignés dans les tableaux ci-après.

La vaccination contre les différentes maladies animales s'est effectuée tout le long de l'année comme le montre le tableau ci-après. Mais la campagne de vaccination du bétail a été, comme à l'accoutumée, l'occasion idéale pour les éleveurs de procéder à la vaccination de leurs animaux contre la plupart des maladies animales.

Les éleveurs du département de Matam ont convenu, de commun accord, de rendre obligatoire la vaccination contre la pasteurellose bovine compte tenu de la prévalence affichée de cette pathologie à caractère quasiment endémique. C'est pourquoi on a un niveau élevé des vaccinations consacrées à cette maladie ; par ailleurs, la dermatose nodulaire contagieuse bovine a constitué l'essentiel des vaccinations des bovins depuis son apparition au mois d'août.

Tableau 72 : Résultats de la campagne de vaccination des petits ruminants contre la peste des petits ruminants (2008-2009)

Mois	Ch Sympt	Botulisme	Peste équine	Entérotoxémie	Past. bovine	PPR	Past.PR	MNC	Clavelée
Janvier	1060	10656	725	0	14391	10763	3959	200	1191
Février	412	7868	0	0	13273	20148	1506	0	761
Mars	60	2553	0	0	2084	3184	710	0	1981
Avril	149	1625	0	0	1292	2500	154	0	238
Mai	37	441	204	0	4	348	250	100	2514
Juin	42	5304	33	6037	2262	835	2879	0	2765
Juillet	188	5202	38	3432	3842	568	3892	98	3487
Août	218	2686	84	2345	4753	6520	3368	0	4121
Septembre	1008	5605	0	0	7790	2831	3033	0	1136
Octobre	698	9903	18	0	7831	28801	12866	0	4279
Novembre	1841	12871	26	0	9122	11410	7215	280	3619
Décembre	2049	23954	102	0	27544	22838	10520	907	10071
Total 2009	7762	88668	1230	11814	94188	110746	50352	1585	36163
Total 2008	8021	82927	336	16323	105111	99788	21292	2047	96664

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2008.

CAMPAGNE D'INSEMINATION ARTIFICIELLE BOVINE

Dans l'optique de résorber notre dépendance en produits laitiers vis-à-vis de l'extérieur d'ici l'horizon 2012, l'Etat a opté pour un programme hardi d'insémination artificielle dans le cadre de la GOANA ; ainsi en lieu et place des quotas modiques de 100 et 200 têtes respectivement en 2006 et 2007, la région de Matam a fait un bon significatif avec 685 vaches inséminer au titre de la campagne 2009.

Tableau 73: Récapitulatif des résultats de la campagne d'insémination artificielle.

Dpts	Vaches inscrites	Nbre Eleveurs	Nbre centres	Vaches sélectionnées	Inséminées
Matam	645	272	12	256	202
Kanel	485	209	21	282	253
Ranérou	379	134	7	238	230
TOTAUX	1509	615	40	776	685

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2009.

CHAPITRE IX – PECHE

La pêche dans la région de Matam est de type continental. Elle est pratiquée sur le fleuve Sénégal qui borde la région sur une distance de 200 km ainsi que sur ses défluents et mares. La région compte cinq réserves de pêche que sont Nalal Dob, Koundel, Dembancané et Dolol. Les références de classement de ces réserves datent des années 70.

LOCALISATION ET EQUIPEMENT DES PECHEURS

Selon les dernières statistiques, la région dispose d'environ 2509 pêcheurs pour 717 pirogues. Les départements de Matam et Kanel abritent la quasi-totalité des activités de pêche. En effet, les cinq conseils de pêche et les 97 villages de pêcheurs qui existent dans a région sont domicilies dans ces départements. Ces conseils de pêches sont ceux de Diorbivol, Diamel et Matam situés dans le département de Matam et ceux de Dolol et Waoundé du département de Kanel. Quant aux villages de pêcheurs les 54 sont situés dans le département de Matam et les 43 restants dans celui de Kanel.

Tableau 74: Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche

Secteur de pêche	Matam	Diamel	Waoundé	Diorbivol	Dolol	Total
Nombre de villages	21	21	25	12	18	97
Nombre de pêcheurs	933	677	395	169	335	2509
Nombre de pirogues	234	209	148	27	99	717

Source : *Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam*

POTENTIALITES DU SOUS-SECTEUR

POTENTIALITES PISCICOLES

Ce sont :

- Un climat favorable à la reproduction et à la croissance des espèces ;
- La présence d'une forte tradition de pêche ;
- L'existence de plusieurs aménagements agricoles équipés en matériel d'exhaure, ce qui naturellement permet d'intégrer à moindre frais des projets piscicoles ;
- La présence de sous produits (matière première pour la fabrication d'aliment et de fertilisants naturels pour les poissons) ;
- L'existence de plusieurs plans d'eau (fleuve, marigots et mares permanents, semi-permanents, fosses d'emprunt) ;
- L'existence de structures organisées comme la Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam (FERAM) et les fédérations départementales de Matam et de Kanel ;

- L'acquisition d'expérience de conduite d'opération de pisciculture en étangs et en cages flottantes au niveau des localités de Ndouloumadji, Hamady Ounaré, Navel, Mbakhna et Matam ;
- La possibilité de reconversion d'anciens pêcheurs en exploitants piscicoles du fait de la dégradation des pêcheries.

CONTRAINTES DU SOUS-SECTEUR

Le développement de la pisciculture dans la région est tributaire de la levée des contraintes que sont :

(i) des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout).

(ii) des contraintes socioéconomiques et/ou sociologiques, notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ; le problème des castes.

(iii) des contraintes organisationnelles liés à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs ; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ; au manque de dynamisme des conseils de pêche.
(iv) des contraintes liées à l'insuffisance de personnel administratif et technique.

REALISATIONS ET PERSPECTIVES DU SOUS-SECTEUR

La plupart des réalisations et perspectives de développement du sous-secteur sont à mettre à l'actif du Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) créé en février 2004. A noter qu'auparavant, les activités de la pêche continentale et de la pisciculture étaient placées sous la surveillance du Service des Eaux et Forêts qui assurait leur gestion à travers les dispositions contenues dans le code de la pêche continentale (loi 63-40 du 10 juin 1963 et ses différents décrets d'application – décret 65-506 du 19 juillet 1965-).

Le service régional des pêches a réalisé les activités suivantes :

- Le renouvellement des conseils de pêche de la région.
- L'installation d'une fédération régionale des aquaculteurs (FRAM).
- La sensibilisation des populations sur les problèmes de la pêche, de l'aquaculture et sur la sécurité fluviale.

Jusqu'à présent, les activités qui suivent sont programmées mais ne sont pas encore réalisées

- Le développement de la pisciculture pour réduire la pression de pêche sur la ressource et favoriser le repeuplement du fleuve et des différents plans d'eau.
- La réalisation d'écloseries artisanales pour autonomiser les pisciculteurs de la région afin qu'ils puissent disposer d'alevins ou de géniteurs au niveau local.
- La mise en place d'une fabrique d'aliment et d'un mini-laboratoire de recherche /action /développement.
- L'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations peulhs qui, en général, pratiquent l'élevage de prestige. L'expérience va être tentée en partenariat avec le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (département Kanel) et de Loumbol Samba Abdoul (département de Ranérou-Ferlo).
- La mise à jour de l'effort de pêche qui a permis de toucher pêcheurs, pisciculteurs, mareyeurs, transformatrices, charpentiers, mécaniciens moteur hors-bord, organisations professionnelles, conseils de pêches, pirogues et engins de pêche, espèces de poissons, points de débarquement ou de ravitaillement des mareyeurs, etc.

LES QUANTITES DE POISSONS ENREGISTREES.

Les quantités de poissons recensées sont composées de deux parties : celles qui sont produites localement, soient les débarquements et l'apport venant des autres régions.

La production locale

Le déficit de personnel pour la collecte des données, le fait que chaque pécheur débarque près de sa maison pour en général une consommation personnelle, combiné au refus de peser pour déclarer les quantités péchées, font que les statistiques dans ce domaine ne sont pas disponibles.

L'apport extérieur

Au niveau de la région, les débarquements n'ont pas été suivis continuellement. Cependant, nous avons collecté certaines informations via le service régional des services vétérinaires. Il ressort de la lecture du tableau que la région reçoit des poissons frais, des poissons secs, des poissons fumés et du yéét (cymbium) qui nous viennent de Saint Louis et de Thiès (Kayar et Mbour).

Relativement aux poissons frais, nous avons reçu 10 040T en 2009 contre 5628T en 2008, ce qui constitue une hausse remarquable de 43,94%.

Pour ce qui est des poissons secs, il a été reçu une quantité légèrement inférieure à celle de l'année précédente et elle s'élève à 274T contre 279T en 2008.

Les poissons fumés représentent une quantité totale de 44T et c'est encore inférieur à la quantité reçue en 2008 de 5T.

Pour le Yéét (cymbium), qui voit les quantités débarquées augmenter de 1T enregistre 29T en 2009.

L'essentiel des produits halieutiques vient des régions de St-Louis et de Thiès (Kayar, Mbour).

Tableau 75: Quantités de Poissons et autres produits (kg)

MOIS	Poissons frais(T)	Poissons secs(T)	Poissons fumés(T)	Yeet(T)
Janvier	1 498	18	3	2
Février	423	79	4	2
Mars	223	15	2	1
Avril	317	18	2	1
Mai	561	7	3	5
Juin	511	17	2	5
Juillet	487	22	10	6
Août	678	17	3	1
Septembre	249	20	3	1
Octobre	1 132	21	2	1
Novembre	243	21	5	2
Décembre	3718	19	5	2
TOTAUX 2009	**10 040**	**274**	**44**	**29**
TOTAUX 2008	**5 628**	**279**	**49**	**28**
TOTAUX 2007	**6 900**	**346**	**73**	**21**

Source : IRSV *de Matam*

CHAPITRE X – RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT.

Ce chapitre traite de l'environnement dans lequel baignent les populations de Matam. Il est composé d'un point sur la gestion du domaine forestier, ensuite d'un second point sur les aménagements et la production forestière et pour finir un dernier point sur la gestion de la faune et des aires protégées.

GESTION DU DOMAINE FORESTIER

Présentation du domaine forestier régional

La région a un énorme potentiel de par sa superficie qui en fait l'une des plus grandes du pays. Cependant, on a constaté que les effets de l'action humaine combinées aux feux de brousse et aux sécheresses répétées ont décimé tant sur le plan végétal qu'animal les ressources régionales. Toutefois, le service des eaux et forets mène des actions concrètes dans le but de régénérer les ressources forestières en collaboration avec les partenaires au développement.
Ainsi, une première division de la région permet de distinguer deux zones éco géographiques. Cependant, pour un meilleur ciblage des activités à mener pour protéger et développer la forêt, le service a défini cinq sous zones. Ces sous zones sont les suivantes :

- **Le *Walo*** caractérisé par une végétation dominée par l'*Acacia nilotica* var *tomentosa* sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.
- ***Le proche Diéri*** constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia senegal, A. tortilis, A. nilotica ssp adansonii, A. seyal et Combretum glutinosum) et une biomasse herbacée très importante.
- **Le *Diéri*** formé de terres non inondées par la crue qui sont sablonneuses et pauvres. On y trouve des *Acacia senegal* et *raddiana, Acacia nilotica* ssp *tomentosa*,… Il existe des parcs à *Zizyphus mauritiana* et à *Balanites aegyptiaca.*
- **Le *Ferlo*-Est** dominé par des sols latéritiques avec une strate ligneuse dominée par *Pterocarpus lucens* et parfois associés à *Acacia seyal*, *Combretum micranthum*, *C. nigricans* et *Dalbergia melanoxylon*.
- **Le *Ferlo*-Sud** est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à *Acacias tortilis*, *senegal* et *Balanites aegyptiaca* sur les sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de *Pterocarpus lucens*, *Dalbergia melanoxylon* et d'un tapis herbacé dominé par *Andropogon gayanus* et *Cenchrus biflorus*.

Par ailleurs, on note que la composition floristique du Ferlo recèle des espèces telles que Borassus aethiopium, Acacias nilotica et seyal, Mytragyna inermis, Anogeissus leiocarpus, Sterculia setigera, Hyphaene thebaica qui s'individualisent dans les dépressions, les vallées fossilisées et aux alentours des mares. Une incursion de Cordyla pinnata est aussi observée dans la partie méridionale du département de Ranérou-Ferlo.
Le tapis herbacé est bien fourni avec l'Andropogon gayanus, le Brachiara villose, le Pennisetum pedicelletum et le Cenchrus biflorus.

Les forets classées et réserves de la région

D'après le service des eaux et forêts, la région compte cinq (05) forêts classées couvrant 12 450 ha, deux (02) réserves de faune de 1.150.000 ha et cinq (05) réserves sylvo pastorales de 400.100 ha. La répartition sur le territoire régional se présente comme suit : le département de Matam enregistre quatre forêts classées d'une superficie de 12 280ha ? (Comparer avec les 12 450 ha pour 05 forêts indiqué ci-dessus) représentant un taux de classement de 0,42%. Le département de Kanel compte un taux de classement de 0,01% avec une seule forêt classée d'environ 170ha. Quant au département de Ranérou Ferlo, il n'a pas de forêt classée mais on y trouve des réserves fauniques et sylvo pastorales.
On en conclut que le département de Kanel a un taux de classement très faible par rapport à sa superficie qui est de 30% de celle régionale. Sachant que sa zone frontalière avec la région de Tambacounda est fortement boisée par rapport au reste de la région, on gagnerait à en faire une aire protégée pour y préserver la faune en même temps.

Tableau 76: Situation des massifs classés dans la région.

Forêts Classées et Réserves	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Département de Kanel Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	Rôneraie dégradée
Sous total 1		**170**	Soit un taux de classement de **0,01 %**
Département de Matam Forêt classée de Balel Forêt classée de Diamel Forêt classée de Gaol Forêt classée de Lambango	 5742 du 19/10/1950 5742 du 19/10/1950 3220 du 06/05/1951 2384 du 08/05/1952	 30 5900 770 5580	 Gonakeraie Gonakeraie Gonakeraie Dont 75 ha de mis en défens
Sous total 2		**12 280**	Soit un taux de classement de **0,42 %**
Département de Ranérou Réserve de Faune Ferlo-Sud Réserve de Faune Ferlo-Nord Réserve S.P.Younoféré Réserve S.P. Louguéré-Thioly Réserve S.P. Vélingara-Ferlo Réserve S.P. Mbem- Mbem Réserve S.P. Sab- Sabré	 72347 du 08/04/1972 72346 du 21/08/1972 6450 du 08/04/1955 5139 du 27/07/1955 887 du 13/12/1954 4533 du 28/06/1956 5524 du 28/06/1955	 663 000 487 000 49 400 198 000 50 000 37 700 65 000	 R. F. gérée par la DPN
Sous total 3		**1 550 100**	Taux de classement **52,30 %**
Total général		**1 562 550**	Taux de classement **52,76 %**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2008.

N.B. : Une partie de la Réserve de Faune Ferlo-Nord (155 000 ha) se trouve dans le département de Podor.

REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS

Ayant en filigrane l'importance des ressources forestières et fauniques de la région pour ses habitants, le service a développé des stratégies de lutte contre la fragilité des formations forestières. Ainsi, fort du constat de l'appauvrissement progressif des écosystèmes, entraînant une paupérisation grandissante des populations surtout rurales, le service en collaboration avec ses partenaires au développement, a retenu le reboisement dans sa stratégie.

De fait, on a observé que la campagne de reboisement 2009 s'est normalement déroulée malgré quelques difficultés rencontrées. Aussi, l'implication des populations a été constatée dans la production et la mise en terre des plants ; de même que dans le suivi des réalisations. Cette année le pari de conscientiser les collectivités locales sur l'importance de prendre en charge les opérations de reboisements a été relativement réussi. En effet, on aura constaté une bonne implication des autorités locales et des populations au niveau de la production des plants, de leurs mises à terre et du suivi des réalisations.

Prévisions de la campagne nationale de reboisement 2009

Dans un souci d'optimisation des activités à mener lors de la campagne, une planification a été faite et des objectifs fixés. Ainsi, le tableau ci-dessous résume les prévisions de production pour chaque département dans la cadre de la production des plants.

Tableau 77: Situation prévisionnelle de la production de plants.

Types	Pépinières en régie		Pépinières villageoises		Pépinières individuelles		Pépinières scolaires		Pépinières communautaires		Total prévu	
Secteurs	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	Nbre	Plants	**Nbre**	**Plants**
Kanel	2		6		4		0		8		**20**	**300000**
Matam	0	0	5	25000	10	50000	2	20000	8	450000	**25**	**545000**
Ranérou	1	1200000	6	30000	3	6000	2	5000	3	30000	**15**	**1271000**
Total	**3**	**1 200 000**	**17**	**55 000**	**17**	**56 000**	**4**	**25 000**	**19**		**60**	**2 116 000**

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam.

Concernant les plantations massives, il était prévu de reboiser 2 559 ha .En ce qui concerne les plantations linéaires, les prévisions étaient estimées à 156 kilomètres répartis entre haies vives et axes routiers.

Tableau 78: Situation prévisionnelle des opérations de reboisement.

Secteurs	Plantations massives (ha)				Plantations linéaires (Km)			
	Régie	**Villageoises**	**Vergers**	**Total**	**Haies vives**	**Brise vent**	**Axes routiers**	**Total**
Kanel	300			300				30
Matam	55			55	40		75	115
Ranérou	2200	2	2	2204	10		1	11
Total	**2555**	**2**	**2**	**2559**	**50**	**0**	**76**	**156**

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam.

Déroulement de la campagne nationale de reboisement 2009

La campagne de reboisement a officiellement démarré le 2 août 2009 à Matam; elle a été marquée par la célébration de la journée nationale de l'arbre. Cette année, Faidherbia albida, communément appelé « Kad » a été choisi comme arbre parrain.

Production des plants

La région a enregistré durant la campagne un taux de réalisation de 82,5% de l'objectif fixé à 2 116 000 plants, soit 1 744 892 plants toutes espèces confondues. Ces plants sont issus de 42 pépinières alors qu'on en avait prévu 60. La majorité de la production a

été faite en régie avec une couverture des besoins de 75,5 %. Les pépinières villageoises et communautaires ont permis de couvrir 23,8 % de l'objectif. Il faut noter que certaines pépinières villageoises ou communautaires sont encadrées par des organismes tels que le PGIES ou la Coopération Italienne (à travers ZARESE). Toujours dans la même foulée, il faut noter la présence des femmes dans les pépinières villageoises sur tout au moment du rempotage et de l'arrosage des plants.

Graphique 12 : Répartition de la production des plants par type.

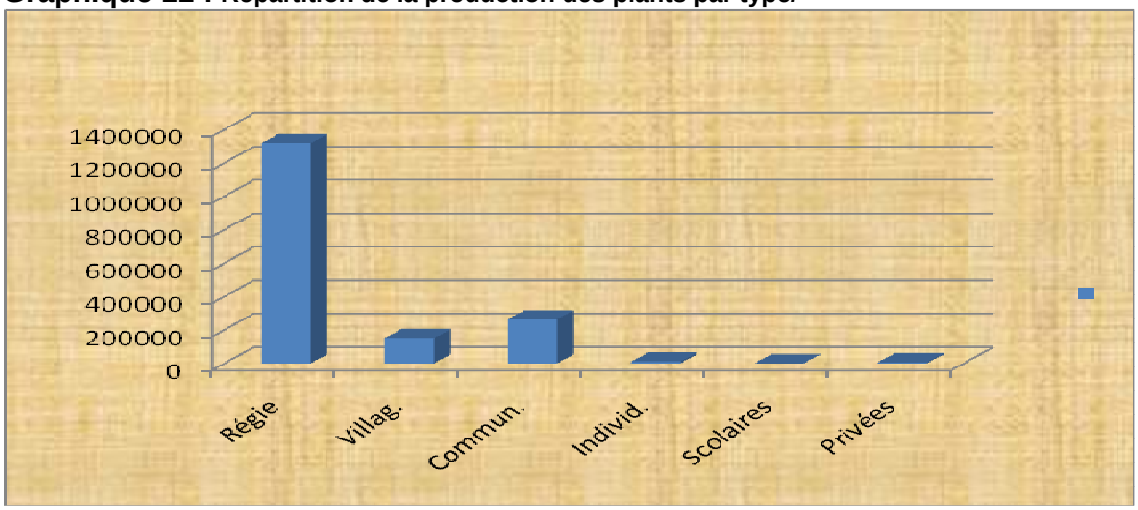

Opérations de plantation

A la lecture, on comprend que le tableau suivant est un récapitulatif des réalisations lors de la campagne de reboisement 2009. Il présente aussi les taux d'exécution des différentes prévisions.

Tableau 79: Taux d'exécution des prévisions de la CNR 2009

Activités	Prévisions	Réalisations	Taux exécution (%)
Mise en place de pépinières (nombre)	60	42	**70 %**
Production de plants (nombre)	2 116 000	1 744 892	**82 %**
Plantations massives (ha)	2 559	1 845	**72 %**
Plantations linéaires (Km)	156	61	**39 %**
Mises en défens (ha)	300	350	**116 %**
DRS/CES	01	01	**100 %**

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam.

a- Plantations massives

L'implication des populations et des politiques sur les opérations de plantations a permis cette année d'avoir de bons résultats. En effet, les plantations massives ont été réalisées à hauteur de 72 % avec 1845 ha réalisée en Acacia senegal pour l'essentiel. Par ailleurs, il faut noter que ces résultats sont issus des efforts consentis par les populations et par l'Etat dans le cadre de la réalisation de la grande muraille verte (GMV).

Dans le cadre de la GMV, on a eu à réaliser 1538 ha à Louguéré Thioly avec l'appui des populations et de l'association ''SUKYO MAHIKARY'', des étudiants de l'UCAD.

b- Plantations linéaires

Sur une prévision de 156 km, la région n'a pu réaliser que 61 Km ce qui représente un taux de 39 %.

Les activités de plantation linéaires ont été renforcées par les projets et ONG qui interviennent dans la zone tels que PGIES et la Coopération Italienne (à travers ZARESE)**.**

c- Activités de réhabilitation et restauration

Les opérations de plantation ont été accompagnées par des actions de réhabilitation et de restauration. Ainsi, 350 ha ont été mis en défens dans la région sur une prévision de 300 ha. Cette opération a permis de protéger 125 000 plants et s'est avérée très efficace surtout pour la restauration des écosystèmes dégradés. Les activités de DRS/CES prévues ont été réalisées.

DIFFICULTES RENCONTREES

En dépit de l'exécution correcte de la Campagne de Reboisement, de la production de plants aux opérations de plantations, quelques difficultés ont été rencontrées. Les difficultés majeures tournent autour de :

- **Logistique** :

Les moyens logistiques limités du Service Régional des Eaux et Forêts de Matam ont rendu parfois difficile le transport des plants des pépinières aux chantiers de reboisement notamment au niveau du chantier de la Grande Muraille Verte.

- **Personnel** :

A l'instar des autres Services Régionaux, le Service Régional des Eaux et Forêts de Matam se caractérise par l'insuffisance de son personnel technique.

- **Inaccessibilité** :

La saison pluvieuse rend difficile l'accès de certaines zones de la région surtout la partie située dans le Ferlo ce qui réduit les espoirs de réussir des opérations de plantations.

Conclusion de la campagne de reboisement

La Campagne Nationale de Reboisement 2009 a connu un déroulement satisfaisant dans la région de Matam malgré les différentes difficultés rencontrées. Cependant la prise en charge et la conduite des opérations de reboisement par les collectivités locales et les partenaires constituent un enjeu de taille pour asseoir une intervention efficace et durable.

A cet effet, l'IREF poursuivra la sensibilisation des populations et des collectivités locales afin de les amener à s'approprier des actions de reboisement.

AMENAGEMENT ET PRODUCTIONS FORESTIERES

Aménagement des forêts

La dégradation des ressources forestières est une réalité à laquelle assiste impuissant le service des eaux et forets. Cet état résulte des actions combinées de la nature (sécheresse) et de l'homme (exploitation intense). Face à ce phénomène, la stratégie adoptée a consisté à faire des aménagements au niveau des forets. Ainsi, la réserve sylvopastorale de Lambango de 5580 ha située dans la communauté rurale de Ogo (département de Matam) dispose d'un plan d'aménagement finalisé avec l'appui du projet Biodiversité Sénégal/Mauritanie. De même pour les forêts classées de Dolol d'une superficie de 170 ha (Département de Kanel) et Diamel de 5 900 ha (département de Matam) qui, grâce à l'appui de la DEFCCS par le biais du bureau Volet Forêts Classées, ont connu un début d'élaboration de plan d'aménagement et de gestion participatif.

Exploitation forestière

Suivant l'arrêté N°_01994/MDRH/DEFCCS/BSCEF du 25/02/1990, l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région. Cependant, celle des produits de cueillette, du bois de chauffe, de service et d'artisanat reste autorisée.

Le bois d'artisanat concerne essentiellement les sujets de Dialambane morts. Il est exploité par la Coopérative des Sculpteurs de Matam. Les fruits de Balanites Aegyptiaca et de Zizyphus Mauritiana constituent l'essentiel des produits de cueillette dans la région. Leur commercialisation contribue d'une manière substantielle à l'augmentation des revenus des populations locales. La gomme arabique est aussi exploitée surtout dans la partie méridionale de la région.

Ainsi la lecture du tableau ci dessous montre que 20 pieds de dialambane ont été exploités dans la région de Matam.

Concernant le bois mort, 24 900 stères ont été enregistrés au niveau régional dont la plus grande part provient du secteur de Ranérou.
Les produits de cueillette sont dominés par la gomme arabique qui enregistre 91 tonnes. Il est suivi par le jujube avec 47 tonnes.

Tableau 80 : Produits forestiers exploités au courant de l'année 2009.

Nature	Nombre/Qté
Bois mort	24 900
Gomme arabique	91 100
Pain de singe	7 340
Jujube	47 045
Dankh	1 825
Ecorces	200
Balanites aegyptiaca	220
Combretum glutinosum	152
Azadirachta indica	47
Acacia raddiana	26
Prosopis juliflora	08
Zizyphus mauritiana	04
Acacia nilotica var toment	04
Grewia bicolor	01
Dialambane mort	20
Lit Tara	15
Vans	100
Ardoises coraniques	40
Manches à houe	360
Mortiers	20
Pilons	167
Taxes CPEF	5

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam.

GESTION DE LA FAUNE ET DES AIRES PROTEGEES

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Cependant quelques indices de braconnage (douilles) ont été relevés par endroit. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et ses partenaires

Gestion de la faune

La faune endémique est essentiellement composée de la gazelle à front roux (gazelle rufifrons), de l'Autruche (Strithio camelus), de la grande Outarde arabe (Oris arab) et de la poule de pharaon (Eupodotis Senegalensis). D'autres espèces sont aussi rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores.

L'avifaune est bien représentée avec de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rollier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tels que le dendrocygne, le héron cendré, l'aigrette, l'ombrette, la sarcelle, le vameaux et l'Oie de Gambie.

La population de reptiles est composée de tortues terrestres (Geochelone sulcata), du python, du varan et de la vipère.
L'opération de réintroduction dans le Ferlo (Réserve-Nord) de la gazelle dama et de l'oryx se poursuit normalement. Ainsi, d'une population initiale de treize (13) sujets (5 gazelles et 8 oryx) on est passé à 23 sujets (6 gazelles et 17 oryx). Une opération similaire est souhaitable dans la Réserve-Sud avec des espèces disparues ou menacées de disparition telles que l'Hippotragus et l'Autriche.

Gestion des aires protégées

En plus des forêts classées, des réserves et des mises en défens, les aires protégées de la région comprennent aussi les formations forestières suivantes :

Des problèmes majeurs de développement durable et de conservation de la biodiversité ont été identifiés à travers les principaux types d'écosystèmes du Pays notamment au Ferlo.

Ainsi pour résoudre ces problèmes, le PGIES conformément à l'option alternative du FEM, a procédé, par une approche communautaire intégrée de planification stratégique, d'aménagement et de gestion des terroirs villageois, à la mise en place de réserves naturelles communautaires (RNC) ou unités pastorales (UP) afin de mieux préserver les aires protégées (AP) qui représentent des sanctuaires de la biodiversité.

Il faut noter que les RNC ou UP sont essentiellement des zones de terroir affectées à des fins de conservation et de production, gérées de façon communautaire et selon des normes scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des populations concernées.

A cet effet des plans d'aménagement et de gestion ainsi que des plans d'actions ont été élaborés pour chacune des RNC / UP dont la mise en œuvre a permis d'avoir les résultats attendus dans le cadre d'une utilisation durable des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité.

Tableau 81 : Situation des aires protégées au courant de l'année 2009.

MASSIF	Super Ficie (ha)	LOCALISATION		Structure d'encadrement
		Département	Commune/CR	
UP Thionokh	20 000	Ranérou-Ferlo	Vélingara	AVSF
UP Loumboul S Abdoul	38 170	Ranérou-Ferlo	Oudalaye	PGIES
UP Malandou	72 820	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES
UP Windé Diohi	86 059	Kanel	Ndendori et OS	PGIES
RNC Mbounguiel	128 510	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam.

PROTECTION DES FORETS

Les feux de brousse demeurent un facteur considérable de dégradation des écosystèmes

de la région sahélienne particulièrement au Sénégal. Ils sont la principale source de dégradation des ressources forestières causant par la même occasion une désertification plus poussée de la région Nord du pays.

Prévention & Lutte contre les feux de brousse

En collaboration avec ses partenaires, le service forestier a développé une stratégie de lutte contre le phénomène basée essentiellement sur la participation des populations. Ainsi, il a été mis sur pied des comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Ces derniers méritent d'être soutenus vu leurs performances.
La stratégie est déclinée en deux phases :une préventive et une autre active. La prévention consiste à prendre toutes les dispositions pour éviter le déclenchement de foyer. Quant à la lutte active elle consiste à l'extinction des feux déclarés.
Dans ce cadre, on a identifié quelques activités dont :

- Les séances Information – Éducation – Communication (IEC), au nombre de 100 en termes de prévisions, on en a tenu finalement 293 ;
- Mise en place de comités de lutte avec 97 nouvelles créations et 245 redynamisés. On en compte 95 équipé et 296 qui restent à équiper;

Tableau 82: Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse

Départements	Comités de lutte existants	Comités de lutte redynamisés	Comités de lutte créés	Comités de lutte équipés	Comités de lutte non équipés
KANEL	116	77	00	68	48
MATAM	96	60	36	16	80
RANEROU	179	118	61	11	168
TOTAL	**391**	**245**	**97**	**95**	**296**
Taux réalisé	**-**	**163 %**	**138 %**	**63 %**	**-**

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam.

- Feux précoces qui ont un moindre coût en réduisant le tapis herbacé afin de baisser l'impact des feux de brousse attendus. Cette pratique est traditionnellement menée dans plusieurs zones de la région (surtout dans la frange méridionale du département de Ranérou). ;
- Ouverture et Entretien des Pare-feu faits par les ONG, les projets et population. La longueur du réseau de pare feu est 2 593km hormis la partie méridionale du département de Ranérou Ferlo. Cette année Ce sont 629 km qui se sont rajoutés au total de pare feux de la région. Cependant, on a réhabilité 334 km mais il en reste 2 259 à faire; en outre, il faut noter la non opérationnalité du réseau surtout dans la partie méridionale du département de Ranérou du fait de l'enherbement.

Tableau 83 : Situation du réseau de pare feux en 2009

Département	Pare-feux ouverts (km)	Pare-feux réhabilités (km)	Pare-feux non réhabilités (km)	Total réseau pare-feux (km)
Matam	00	105	393	**498**
Kanel	00	140	818	**958**
Ranérou	00	89	1 048	**1 137**
TOTAL	**00**	**334**	**2 259**	**2 593**

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam

Statistiques des feux enregistrés

Malgré cette forte mobilisation du service et des populations et partenaires pour lutter contre ce fléau, on a observé encore quelques foyers déclarés.

Ainsi 28 cas de feux déclarés ont été recensés dont 13 dans le Kanel et 13 dans le Ranérou Ferlo. Les superficies brûlées sont au total de 17 870 ha dont 14 115ha ravagés dans le Kanel, 3 515 ha dans le Ranérou et 240 dans le Matam.

Il faut signaler que dans cette lutte ce sont les comités villageois qui sont à l'avant-garde et que les techniques apprises avec les sessions de formation menées par les services ont porté leurs fruits.

Grace à cette volonté de lutter contre les feux déclarés, on a noté une baisse des superficies ravagées comparativement à 2008.

Tableau 84: Situation des foyers enregistrés du 01/01au 31/12 2009

Localités	Nombre de cas	Superficies brûlées (ha)
Département de Matam	02	240
Département de Kanel	13	14 115
Département de Ranérou-Ferlo	13	3 515
Total	**28**	**17 870**

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam

Situation des unités lourdes d'intervention

La région dispose de trois unités d'intervention opérationnelles de lutte contre les feux de brousse. Cependant, l'insuffisance des moyens d'accompagnement tel que le carburant et la faible implication des collectivités locales dans le cadre des activités de lutte constituent des limites réelles. Une sensibilisation plus accrue en direction des élus permettrait une dotation plus substantielle de ces engins en carburant et en lubrifiants.

Tableau 85: Situation des unités d'intervention

Type de véhicule	Immatriculation	Lieux d'affectation	Etat	Observations
UNIMOG KFW	AD 2390	Ranérou	En panne	-
HINO PM	AD 2532	Vélingara	En panne	-
RENAULT	AD 14 169	Ranérou	Bon	Acquis en 2007
RENAULT	AD 14 172	Vélingara	Bon	Acquis en 2007
RENAULT	AD 14 163	kanel	en panne	En panne de moteur depuis Juin 2009
UNIMOG KFW	AD 2747	Kanel	Médiocre	En panne de démarreur, embrayage.
HINO	AD 2498	Ranérou	Epave	Acquis en 1985
HINO	AD 2530	Ranérou	Epave	Acquis en 1985
ARGENTIN	AD 2398	Ranérou	Epave	Acquis en 1983

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam

Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2009 se résument comme suit :

- absence ou insuffisance de l'équipement de la plupart des comités villageois de lutte contre les feux de brousse;
- insuffisance des dotations en carburant et lubrifiants des unités d'intervention;
- l'entretien tardif des unités d'intervention;
- l'état défectueux des unités redéployées en renfort,
- manque d'entretien du réseau de pare-feux existant;

- faible maillage en pare-feux dans la vaste partie méridionale du département de Kanel ;
- l'éloignement des ponts d'eau dans le Ferlo;
- faible implication des collectivités locales dans l'équipement des comités de lutte et la dotation en carburant des unités d'intervention;
- faible densité de la population surtout dans les zones sylvo-pastorales des départements de Kanel et de Ranérou;
- la non dénonciation des auteurs des feux de brousse ;
- l'absence de contrats pour les chauffeurs et porte-lance.

Conclusion et Perspectives

La campagne de lutte contre les feux de brousse 2009 a connu une baisse aussi bien du nombre de cas que des superficies brûlées au niveau de la région de Matam comparativement à celle de 2008/2009.
Le sous équipement des comités de lutte, la faiblesse de la dotation en carburant et l'insuffisance de l'implication des collectivités locales ont constitué des contraintes majeures dans la lutte contre les feux.
La mise en œuvre des solutions envisagées, notamment la stratégie concertée, devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats pour la prochaine campagne.

Pour la campagne 2010, l'accent sera mis sur :

- le renforcement des unités de lutte de la région par le redéploiement
- d'unités fonctionnelles dés le mois d'Octobre,
- l'entretien des pare-feux notamment ceux ouverts en 2008,
- la création de nouveaux comités et la redynamisation de ceux existants;
- la sensibilisation des collectivités locales pour une meilleure prise en charge de la lutte contre les feux de brousse;
- l'équipement des comités avec l'appui de la DEFCCS des différents partenaires et des collectivités locales;
- la mise en place d'une stratégie concertée de lutte contre les feux de brousse.

CHAPITRE XI - INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT

La région de Matam connaît une longue tradition artisanale et sa réputation dans ce domaine est connue de tous.
Le secteur de l'artisanat est un grand pourvoyeur de main d'œuvre et absorbe une bonne partie des recalés du système scolaire. Il assure également, par le biais de la sous-traitance, une bonne partie de la production industrielle.

Quant à l'industrie locale, elle est toujours au stade de balbutiement mais la découverte dans la région d'un important gisement de phosphate ainsi que l'existence de nombreux projets de modernisation de l'agriculture le long de la vallée devraient donner plus d'élan à ce secteur.

INDUSTRIE ET LES MINES

Le tissu industriel est pratiquement inexistant dans la région de Matam. Il se caractérise essentiellement par sa faiblesse. Toutefois, on dénombre quelques rares PME/PMI dans les branches suivantes :

- les industries alimentaires (boulangerie, fabrique de glace, conditionnement d'eau filtrée);
- les BTP.

La plupart de ces PMI/PME tournent en deçà de leur capacité, si elles ne sont pas fermées pour des raisons qui se situent à plusieurs niveaux :

- Difficultés d'approvisionnement en matière première des promoteurs ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Coût élevé des facteurs de production ;
- Absence d'une véritable structure régionale de promotion des investissements ;
- Absence d'un cadre institutionnel spécifique de gestion stratégique du développement industriel régional ;
- Etroitesse du marché.

Cependant, ce sous secteur pourrait connaître un essor certain, notamment avec la création récente de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture mais aussi et surtout en perspective de l'exploitation des richesses minières constituées essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai.

En prenant en compte un taux de récupération de 90%, les réserves minières exploitables sont de 36 millions de tonnes avec une teneur moyenne de 28,7 % de P_2O_5. Le gisement est donc de très bonne qualité et facilement exploitable, parce que peu profond.

La Société d'Etude et de Recherche des Phosphates de Matam (SERPM) a déjà déposé une demande de concession minière de 80 hectares sur le site de Ndendory et payé les droits fixes d'institution de trois millions de francs CFA.

A cet effet, la Société compte installer une usine de production de phosphates naturels d'une capacité de trois millions de tonnes par an.

Cependant, il faudrait signaler l'inexistence d'un réseau de transport du minerai qui peut rendre onéreux l'exploitation du gisement.

Par ailleurs, la région de Matam recèle d'autres ressources minérales relatives aux matériaux de construction. Ce sont :

- Les argiles qui sont présentes sur tout le long de la vallée du fleuve, et qui sont aptes à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;

- Les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao et qui entrent dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières.

- Les calcaires qui affleurent dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne. Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

ARTISANAT

La région de Matam garde une longue tradition dans le domaine de l'Artisanat. Mais le faible niveau de structuration et l'insuffisance des appuis à la promotion du sous-secteur réduisent considérablement sa contribution à l'économie régionale malgré les énormes potentialités existantes. Cependant, le démarrage des activités du projet de promotion de la micro entreprise rurale (PROMER II) pourrait donner un coup d'accélération au sous-secteur.
En effet la région recèle des potentialités dans les domaines de :

- l'artisanat traditionnel avec des corps de métier comme la teinture, le tissage traditionnel, la poterie, la fabrication de nattes, la bijouterie, la sculpture, la cordonnerie, la vannerie ;

- les corps de métiers émergents comme la coupe –couture, la maçonnerie, la menuiserie bois, la menuiserie métallique, la plomberie, l'électricité, le froid domestique, la restauration, la transformation des produits agricoles, l'élevage (lait, cuir et peaux), la foresterie (gomme arabique), la sérigraphie, l'entretien et la réparation de GMP, forages, véhicules, et autres engins, etc.

Certains parmi ces corps de métier sont très porteurs. Il s'agit notamment de la coupe couture, l'entretien et la réparation des GMP, forages, véhicules et engins, la sérigraphie, le froid domestique, la transformation des produits agricoles entre autres.

Les principaux atouts et contraintes du sous-secteur se résument ainsi qu'il suit :

A. Atouts et opportunités

Les atouts dont dispose la région en matière d'artisanat peuvent être résumés comme suit :

- longue tradition de la région en matière d'artisanat ;
- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie)
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité de ressources agro-pastorales.

Quant aux opportunités que le sous-secteur devra saisir, ce sont :

- la construction du futur village artisanal ;
- le démarrage des activités du projet PROMER II en 2006,
- l'existence au niveau national de nombreuses lignes de crédit pour le financement du sous-secteur ;
- la mise sur pied, depuis 2001, d'une Agence Nationale de Promotion de l'Artisanat (APDA) qui a un programme ambitieux d'appui au sous-secteur.

B. Contraintes

Les principales contraintes auxquelles est confronte le sous-secteur sont :

- la faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ;
- l'insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ;
- le refus des entreprises de s'inscrire sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- le faible accès au marché ;
- l'inexistence de centre de formation aux métiers d'artisan.

C. Caractéristiques des unités artisanales de la région

En l'absence de données statistiques plus récentes, celles qui sont présentées pour ce sous-secteur sont issues du Rapport du Recensement National des Entreprises Artisanales du Sénégal de 2004 (MIA).

Graphique 13: Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le statut d'inscription au répertoire de la Chambre des Métiers

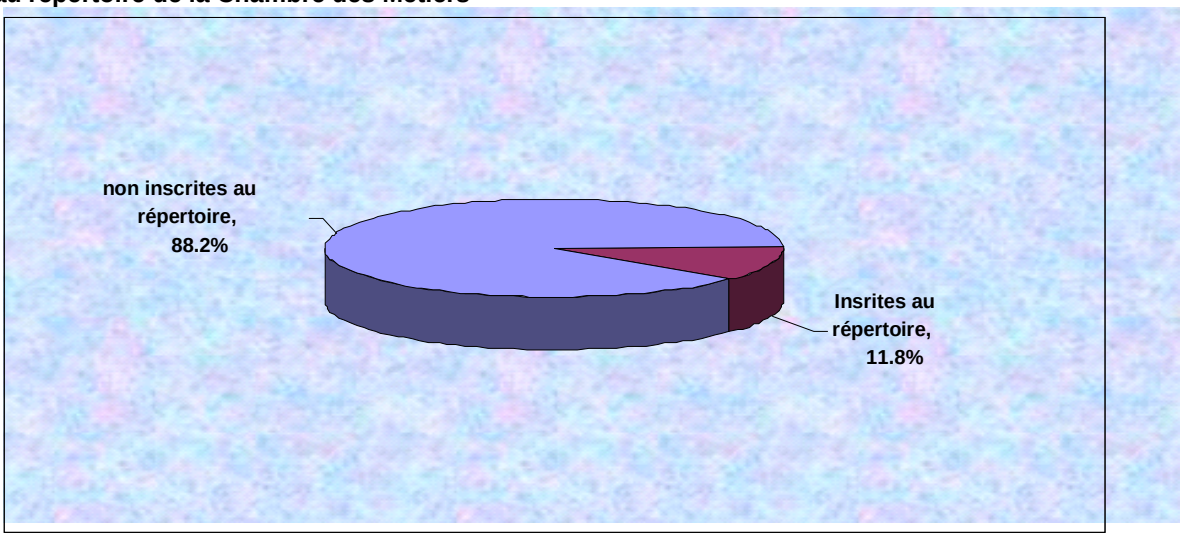

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

Tableau 86: Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004

Type d'Artisanat	Effectifs	%
Production	3183	65.1
Service	796	16.3
Art	911	18.6
Total	**4890**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

Selon les résultats de ce recensement, le nombre d'unités artisanales recensées s'élève à 4890 unités dont seulement 575 unités, soit 12%, sont inscrits au Répertoire National des Entreprises et Associations (RNEA).

L'artisanat de production prédomine dans la région puisque 65,1% des unités le pratiquent. Quant à et l'artisanat d'art et celui de service, celles qui les pratiquent ne représentent respectivement que 18,6% et 16,3% de l'ensemble.

Tableau 87 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le statut juridique en 2004

Statut juridique	Avec		Sans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Entreprise individuelle	245	79.5	4216	92.0	4461	91.2
Entreprise familiale			315	6.9	315	6.4
Association			51	1.1	51	1.0
GIE	63	20.5	0	0.0	63	1.3
Total	**308**	**100.0**	**4582**	**100.0**	**4890**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

La plupart des unités recensées (4582 unités), soit 94%, n'ont aucun statut juridique. Par contre la faible proportion qui bénéficie de statut juridique (308 unités), soit 6% est répartie en unité artisanale individuelle, familiale, en association et en groupement. Il urge de corriger ce déséquilibre en aidant les unités artisanales de la région à se doter des actes nécessaires à l'exercice de leur activité dans la légalité. En effet c'est une des conditions requises pour capter les différentes lignes de crédits destinées à l'artisanat.

D. Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale

L'effectif de la main d'œuvre artisanale est estimé à 13858 personnes. Les femmes représentent moins du quart (22%) de la main-d'œuvre artisanale.

Tableau 88: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction

Sexe	Situation dans la profession	Instruction
Masculin =10864 (78%)	Maitres artisans =267 (2%)	Analphabète =6786 (49%)
Féminin = 2994 (22%)	Artisans =325 (2%)	Alphabétisé= 559 (4%)
	Compagnons =30 (1%)	Arabisant = 1861 (13%)
	Apprentis =6563 (47%)	Primaire= 4266 (31%)
	Artisans non inscrits =6329 (46%)	Moyen=247 (2%)
	Artisans inscrits =344 (2%)	Secondaire= 96 (0.7%)
		Supérieur = 43 (0.3%)
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

L'analyse de la situation dans la profession révèle que les maîtres artisans et les artisans inscrits ne représentent chacun que 2% de l'effectif global alors que la proportion des apprentis est de 47% et celle des artisans non inscrits 46%. Ainsi donc l'essentiel de l'artisanat local est tenu par des artisans non inscrits et des apprentis.
Par rapport au niveau d'instruction, l'enquête révèle que presque la moitie (49%) des artisans de la région sont analphabètes, 31% ont le niveau de l'élémentaire, 2,7% du moyen-secondaire et 0.3% du supérieur.

Tableau 89: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel

Diplôme le plus élevé	formation Professionnelle	diplôme Professionnel
Aucun=12780(92%)	centre formation=423(3%)	Aucun=12977(96%)
CEPE=907 (6.5%)	Sur le tas=13091(94.5%)	ACA =523(4%)
BEPC=114(0.8%)	Non concerné=344(2.5%)	CAP=14(0.1%)
BAC =14 (0.1)		
Diplôme sup= 43(0.3%)		
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

La quasi-totalité des artisans de la région (92%) n'ont aucun diplôme. Seuls 6,5% d'entre eux sont titulaires du CEPE, les proportions de brevetés, bacheliers et diplômés d'études supérieures sont très faibles même si leurs effectifs sont respectivement de 114, 14 et 43.

Par ailleurs, seuls 3% des artisans ont reçu une formation professionnelle dans un centre de formation alors que 94.5% ont été formé sur le tas, raison pour laquelle 96% de l'effectif global ne disposent diplôme professionnel.

E. Répartition spatiale

La répartition spatiale des unités artisanales révèle que 63% d'entre elles sont implantées dans le département de Matam, tandis que Kanel et Ranérou-Ferlo n'abritent respectivement que 19% et 18% des unités.

Graphique 14: Répartition des unités artisanales de la région de Matam selon le département d'installation

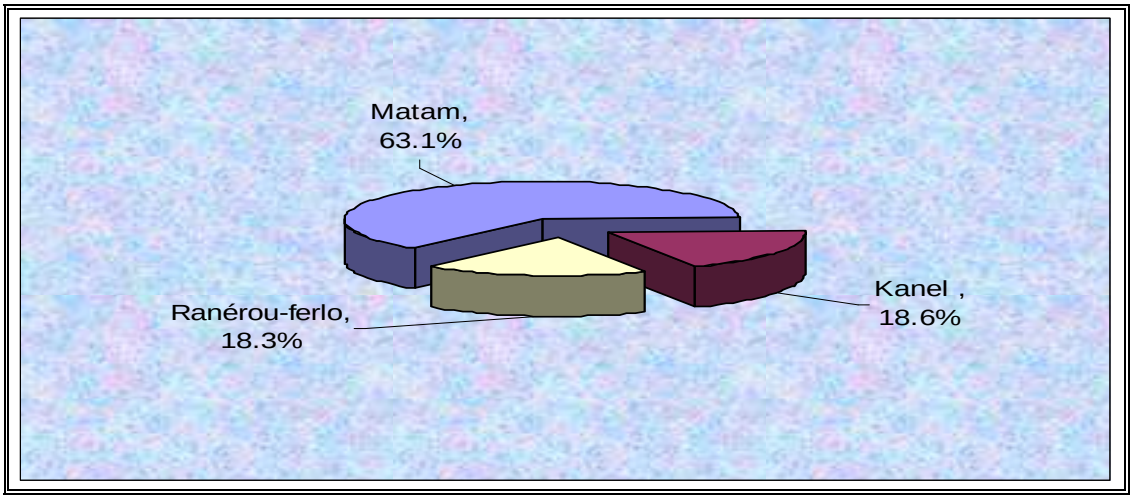

Quant à la main d'œuvre artisanale, 65% d'entre elle est concentrée dans le département de Matam, 23% dans le Kanel et 12% dans le Ranérou-Ferlo. Et si, comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont peu nombreuses dans l'artisanat, elles représentent près du tiers des artisans dans le département de Kanel.

Tableau 90: Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, par département

Département	Sexe				Total	
	Masculin		Féminin			
	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en ligne	Effectifs	% en colonne
Matam	7212	80.0	1801	20.0	**9013**	**65.0**
Kanel	2196	69.0	988	31.0	**3184**	**23.0**
Ranérou	1456	87.7	205	12.3	**1661**	**12.0**
Total	**10864**	78.4	**2994**	21.6	**13858**	**100.0**

Source : *Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA*

CHAPITRE XII - LE TRANSPORT

Le secteur des transports compte trois composantes dans la région : le transport routier, le transport fluvial et le transport aérien. Du fait de sa position géographique et de l'absence de chemin de fer, les autres modes de transport (ferroviaire et maritime) ne sont pas disponibles dans la région.

LE TRANSPORT ROUTIER

Le désenclavement étant un des enjeux majeurs pour le développement de la région, toute action allant dans ce sens ne peut être que salutaire. C'est une condition de premier ordre pour mettre les populations dans un processus de développement local.

A. LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Le réseau routier classé de la région est long de 1 030.5 km dont 200 km de routes revêtues, 542,5 km de route non revêtues et 288 km de pistes, n'a pas évolué pour l'année 2007 selon le service des TP.

Tableau 91 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département

Département	Classification des routes										Total (km)
	Nationale			Régionale			Départementale			Pistes	
	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Total (km)	
Matam	100,5	90	190,5	0	123,5	123,5	0	18	18	22	354
Kanel	99,5	93	192,5	0	70,5	70,5	0	8	8	132	396
Ranérou-Ferlo	0	139,5	139,5	0	0	0	0	0	0	141	280,5
Total	200	322,5	522,5	0	194	194	0	26	26	288	1030.5

Source : *Division des Travaux Publics / Matam*

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements

et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

En 2004, dans le cadre de l'amélioration des échanges et de la fluidité de la circulation des personnes et des biens, des réalisations (dont certaines sont en cours) ont été notées, il s'agit de :

- la réalisation de la piste Foumihara-Médina Torobé ;
- la réalisation de la piste Thiagnaf –Dembancané ;
- la réalisation de la piste Hamadi Ounaré – Ganguel Soulé ;
- la réalisation de la piste Oréfondé-Loumbol Baladji ;
- le démarrage des travaux de construction de la route Matam-Linguère ;
- La construction du pont de Aouré ;
- le Projet de désenclavement par la réalisation de la piste Matam-Balel (SAED) ;
- la réalisation de la piste de production du walo de Matam (PRODAM) ;
- la construction de la gare routière de Waoundé ;
- la construction de la Gare routière de Kanel.

B. TYPES DE TRANSPORT ROUTIER

Le transport voyageur : urbain et interurbain.

Le transport intra urbain est assuré par les taxis « clando », avec un parc réduit et vétuste, des véhicules hippomobiles et ceux à traction asine. Seules les localités de Matam et Ourossogui, pour ce qui est des clandos, sont concernées par ce type de transport. Partout ailleurs, ce sont ces véhicules à traction animale, qui assurent la desserte entre les villes et les villages environnants.

Le transport interurbain intra régional est assuré par les véhicules 7 places, les minicars, les cars et les Bus de 60 places. Cependant, la desserte au niveau du Dandé Mayo et du Ferlo est assurée par des véhicules 4x4 mono cabines modifiées (équipés de porte bagages au niveau de la caisse). Ces moyens de transport communément appelés « Wop Yaha » appliquent des tarifs élevés avec des conditions qui ne garantissent pas la sécurité des voyageurs et de leurs biens (entassement des personnes, des animaux et des bagages).

Le transport de marchandises.

Il concerne essentiellement les gros porteurs qui assurent la liaison entre la région et le reste du pays. Il est assez important puisqu'il permet d'approvisionner toute la zone y compris Bakel. Dans le parc, on trouve des camions de toutes catégories (remorque et semi remorque, etc.), mais aussi des 4X4 pick-up mono cabine et des véhicules 4O4 Peugeot, et des véhicules à traction animale (surtout les ânes).

C. LES IMMATRICULATIONS ET PERMIS DE CONDUIRE

Les immatriculations

Le premier véhicule a été immatriculé en octobre 2005. De cette période au mois de décembre 2009, le parc s'est accru jusqu' à 591 véhicules avec une moyenne d'âge de 07 ans à l'immatriculation et une moyenne d'âge de 20 ans pour le parc en général.

Les permis de conduire

Le nombre de candidats examiné tourne autour de 100 candidats au maximum et de 70 au minimum par mois. Le pourcentage de candidats admis en général n'excède pas les 50 %.

LE TRANSPORT FLUVIAL

Les statistiques font défaut dans ce sous-secteur qui fut un des poumons économiques de la localité. Les seules statistiques dont on dispose font état de l'existence en 2002 de 5 embarcadères et de 16 parcs de pirogues.

Le transport fluvial dans la vallée avait été jadis florissant et avait atteint en 1900 (il y'a 107 ans) 120.000 tonnes de fret, avec l'implantation des comptoirs européens le long du fleuve Sénégal. Les compagnies maliennes et mauritaniennes de navigation, les messageries du Sénégal et les armements Alézard ont marqué les beaux jours de la navigation fluviale.

Les principales contraintes du sous-secteur sont :

- l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;
- le tarissement précoce des défluents ;
- l'absence d'aménagement au niveau des wharfs d'embarcation ;
- les coûts élevés de transport surtout en hivernage ;
- la faible application des mesures de sécurité qui ont été prises par les autorités régionales (obligation de port du gilet de sauvetage) au niveau des embarcations.

TRANSPORT AERIEN.

L'aérodrome de Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. Elle a une piste d'environ 1700m avec une largeur d'environ 30m. Son état latéritique est tel qu'elle n'est praticable après les précipitations. En outre, elle ne peut pas recevoir de gros porteurs exception faite des avions cargo C130 ou plus communément appelés "maman poule"**.**

Le transport aérien de la région a été assez timide mais replacé dans le contexte du pays, il est acceptable. Le service régional de la météorologie, qui a en charge la gestion de l'aérodrome, a enregistré, pour l'année 2009, un nombre total de 106 vols dont la moitié en arrivée à Ourossogui et le reste en départ de Ourossogui. Relativement aux

passagers, il y en a globalement 818 pour les 106 vols dont 406 en débarquement et 412 en embarquement. Par rapport à l'année 2008, on observe une augmentation du trafic avec une hausse de plus de 50% en termes de vols et de 42,51% en termes de nombre de passagers.

Tableau 92: Tableau récapitulatif du trafic aérien au niveau de l'aérodrome de Ourossogui sur 5 ans.

Année	Arrivée Avions	Départ avions	Passagers embarqués	Passagers débarqués	Transit	Total
2005	27	27	384	327	40	751
2006	27	27	333	300	28	661
2007	40	40	294	285	-	579
2008	23	23	239	275	-	574
2009	53	53	412	406	-	818

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Quant aux perspectives de la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore en gestation, le trafic se densifiera et que l'économie régionale sera dynamisée. En attendant, il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après pluie pour cause qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- Absence de sensibilisation des autorités.

CHAPITRE XIII - ECONOMIE

Dans ce chapitre, on a essayé de retracer le potentiel économique dans la région. Aussi, nous avons voulu dresser un profil de pauvreté de la région avant de traiter des potentialités et des contraintes de la région en matière économique.

NIVEAUX DE PAUVRETE DANS LA REGION.

On entend par niveau de la pauvreté, la situation de la pauvreté en 2005 en termes d'effectifs et de pourcentage. On entend par tendance de la pauvreté, l'évolution de la pauvreté entre 2001-2002 et 2005-2006.

L'incidence de la pauvreté concerne les ménages ou personnes qui n'ont pas la capacité de s'acheter la valeur d'un panier global (qui compose le panier alimentaire et d'autres biens non alimentaires). Ce panier global qui équivalait à 638 FCFA en 2001/2002 est évalué à 681 FCFA en 2005/2006. A titre d'information, cet indicateur est utilisé dans le cadre du DSRP.

En 2005-2006, la région de Matam compte environ un peu plus de 40 000 ménages sur les 1 296 200 estimés pour l'ensemble du pays, soit un pourcentage de 3,5%. Parmi ces ménages, 49,3% sont pauvres contre 52,2% pour l'ensemble du pays. On peut donc estimer que, au sein des ménages, le niveau de pauvreté est plus faible dans la région de Matam que dans l'ensemble du pays. Cet indicateur régional couvre des disparités selon les départements. Ainsi, la pauvreté est plus importante dans le département de Ranérou-Ferlo avec un taux de 60,4%. Dans les deux autres départements, les taux sont presque similaires avec respectivement 49,2 et 47,4 pour Kanel et Matam.
La pauvreté est donc plus répandue dans les ménages du département de Ranérou Ferlo que dans les autres départements de la région, sans doute, du fait de l'enclavement de ce département qui n'est relié aux autres départements que par des pistes difficilement carrossables en saison sèche et souvent coupées durant l'hivernage.

Graphique 15: Proportion des ménages selon la pauvreté par département

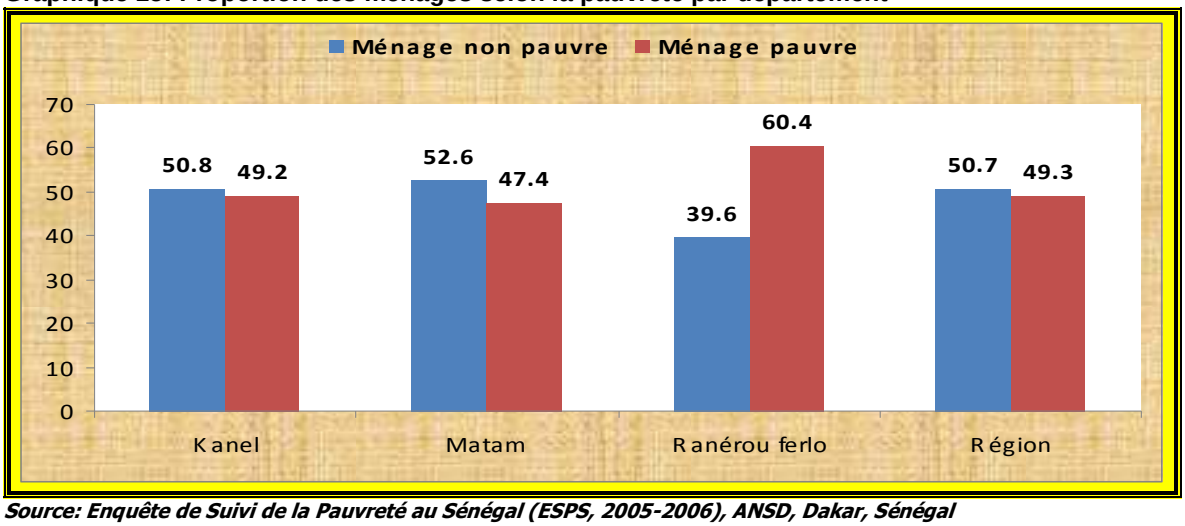

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Au sein des populations, on observe que la pauvreté touche plus de la moitié des résidents de la région (51,8%). Et c'est seulement dans le département de Kanel que la proportion de populations pauvres (47,7%) est plus faible que celle des non pauvres. Dans les deux autres départements que sont Matam et Ranérou Ferlo, on dénombre une majorité nette de pauvres parmi la population.

Graphique 16: Proportion des populations selon la pauvreté par département

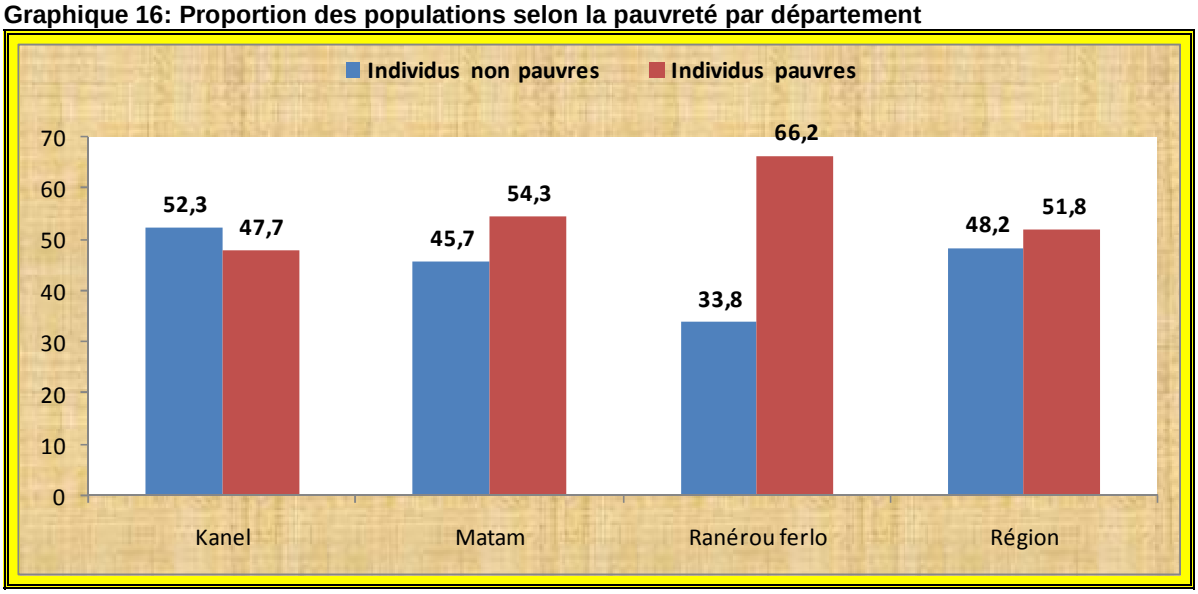

Source: Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS, 2005-2006), ANSD, Dakar, Sénégal

Cette situation pourrait s'expliquer par la corrélation existant entre la taille et le niveau de pauvreté des ménages, aussi bien au niveau de l'ensemble de la région qu'au sein de chaque département. Et, si au niveau de l'ensemble de la région et des départements de Ranérou-Ferlo et Matam cette corrélation atteste que ce sont les ménages pauvres qui ont la plus grande taille, c'est tout à fait le contraire que l'on observe dans le département de Kanel. En effet, dans ce dernier, ce sont les ménages non pauvres qui ont la plus grande taille, sans doute à cause du fait que ledit département est majoritairement habité par des populations « Soninké », grands émigrants et dont le degré de richesse se mesure par la taille du ménage.

POTENTIEL ECONOMIQUE REGIONAL

La région de Matam dispose d'un fort potentiel agricole, sylvo pastoral et minier et d'un important capital d'émigrés.
Sur le plan agricole, on note :
Une superficie irrigable estimée à 55 000 ha dont 9 148 ha aménagés par la SAED, le PRODAM et les privés.
Le système des cultures irriguées est caractérisé par l'existence de trois campagnes agricoles :

- L'hivernage qui est la saison principale est dominé par la culture du riz, suivi du maïs, du gombo et des cultures de diversification (arachide, niébé, bissap, …etc.). Cette campagne représente prés de 75% des surfaces cultivées annuellement;

- La saison sèche froide, vient en deuxième position sur le plan des superficies mises en valeur ; elle est la campagne du maïs et des cultures maraîchères avec comme dominante l'oignon;

- La saison sèche chaude est encore au stade de balbutiement, compte tenu de la disponibilité de l'eau dans les principaux axes hydrauliques (Diamel, Dioulol).

De fait, Matam est l'une des régions les mieux placées pour accueillir les investissements en direction de la GOANA.

Dans le domaine sylvo pastoral, on estime le cheptel régional à plus d'un million de têtes de bétail en 2006 et en plus on compte plus de 275 000 volailles.

Le potentiel minier est constitué essentiellement par un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai. Son exploitation a été récemment lancée par le ministre des mines. Cependant, il ressort des études le besoin d'explorer toute la région puisque le potentiel minier semble prometteur. C'est ainsi, l'occasion d'installer des industries lourdes dans la région et booster par la même opération l'emploi surtout au niveau des jeunes.

Sur le plan hydrographique, on a plusieurs sources d'eau dont le fleuve Sénégal et ses affluents et défluents, les mares, marigots, etc.

A ce niveau, il convient de souligner l'importance de la contribution des émigrés. Ces derniers ont permis de réaliser et financer des infrastructures de type scolaire, sanitaire ou fonctionnel.

Cependant il faut noter que selon les sources de la Poste et de la CNCAS, la région a bénéficié en 2009, d'un montant de transfert de 7 501 000 000 FCFA dont 4,501 milliards effectués avec la poste et 3 milliards avec le CNCAS, à travers Money Gram.

Tableau 93: Evolution des mandats au cours des cinq (05) dernières années

Années	Montant des mandats transférés vers la région de Matam
2005	3 600 000 000 FCFA
2006	3 876 000 000 FCFA
2007	3 978 000 000 FCFA
2008	4 184 000 000 FCFA
2009	4 501 000 000 FCFA

Sources : Direction Régionale de la Poste de Matam

CONTRAINTES A L'ESSOR ECONOMIQUE

L'essentiel des investissements exécutés est orienté vers la création de richesse et à un degré moindre vers l'éducation. Cela risque d'entraîner un développement déséquilibré par le biais d'une activité économique forte mais avec un développement social laissé en rade.

Ces investissements ont été réalisés dans un contexte caractérisé par l'enclavement de certaines localités et l'insuffisance de partenaires à fortes capacités d'interventions. Ce qui signifie que pour investir dans certaines localités, il faut des efforts considérables parce qu'elles sont très enclavées à limage de certaines zones du Dandé Mayo et du Dièry. Le problème de routes praticables en toute saison se pose mais aussi celui des pistes coupées en hivernage ou en période de débordement du fleuve. Outre ces difficultés d'accès, on note que la plupart des partenaires financiers ne sont pas enclins à régler le problème de l'enclavement.

D'un point de vue sectoriel, on peut noter :

- Une pratique de l'agriculture itinérante sous pluie ;
- Un faible niveau d'utilisation des intrants (semences certifiées et fertilisants) ;
- Un niveau d'organisation et de formation des agriculteurs faibles (surtout dans le Diéry et le Ferlo) ;
- Un déficit pluviométrique chronique;
- L'enclavement de certaines zones de production;
- Une forte pression parasitaire (maladies, acridiens, oiseaux granivores, etc.) ;
- La faiblesse du niveau d'équipement des exploitations ;
- Une difficulté d'approvisionnement en semences certifiées ;
- La variabilité de la date de démarrage de l'hivernage ;
- La réduction de la durée de la saison des pluies ;
- La faiblesse et à l'irrégularité des crues ;
- Un calendrier cultural relativement rigide dans la mesure où leur mise en place est liée au retrait des eaux ;
- Forte pression parasitaire ;
- Une insuffisance des aménagements ;
- Des difficultés d'approvisionnement et de commercialisation ;
- Un déficit en machinisme agricole ;
- Une insuffisance voire inexistence d'infrastructures de stockage et de transformation des produits agricoles ;
- Une difficulté de trouver des financements d'activités économiques

Il ressort du diagnostic que malgré les potentialités de la région, les superficies cultivées et les productions restent faibles et l'essentiel des productions est encore entièrement soumis aux aléas climatiques avec un important taux de risque.

L'enjeu sera donc l'amélioration de la sécurité alimentaire en minorant l'impact des risques climatiques et économiques.

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition de la population selon l'âge et le sexe

Ages en années révolues	HOMMES	FEMMES
0 - 4	45 498	44 735
5 - 9	42 771	35 915
10 - 14	39 341	34 667
15 - 19	32 514	29 668
20 -24	24 595	25 877
25 - 29	14 419	21 320
30 - 34	8 872	15 465
35 - 39	8 580	12 642
40 - 44	7 020	12 628
45 - 49	6 362	8 699
50 - 54	5 757	4 758
55 - 59	4 085	7 478
60 - 64	3 216	6 770
65 - 69	2 775	4 376
70 - 74	2 560	3 204
75 -79	2 028	2 073
80 et +	2 316	1 958

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Annexe 2 : Récapitulatif des humidités relatives annuelles sur les dix dernières années.

Année	Humidité relative
2009	49,7
2008	48,6
2007	47
2006	47
2005	50
2004	50
2003	52
2002	45
2001	47
2000	46
1999	48
1998	42

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Annexe 3 :Répartition de la production des plants par type.

Espèces	Régie	Villag.	Commun.	Individ.	Scolaires	Privées	Total
Acacia senegal	649295	40000	35539				724834
Acacia tortilis	80000						80000
Acacia nilotica	700						700
Acacia seyal	11048						11048
Acacia melifera	7000	33000	113175			2560	155735
Azadirachta indica	560					200	760
Delonix regia	3409						3409
Eucalyptus sp.	140700	21828	5617			1200	169345
Jatropha curcas	7000	14291	5774	2453			29518
Lawsonia inermis		180	5637				5817
Leucaena leucocephala	37500	14661	6642				58803
Moringa oleifera	7490	205	850	4596			13141
Hura crepitans	632						632
Gmelina arborea	1200						1200
Prosopis juliflora	29375	3600	15620				48595
Plantes médicinales	42						42
Plantes endémiques	200						200
S/ TOTAL 1	**976151**	**127765**	**188854**	**7049**	**0**	**3960**	**1303779**
FRUITIERS FORESTIERS							
Anacardium occidentale	3200						3200
Balanites aegyptiaca	299492	11000	64521				375013
Ziziphus mucronata			19				19
Tamarindus indica	19500		60				19560
Ziziphus mauritiana	10620	8000	9790	2201			30611
S/ TOTAL 2	**332812**	**19000**	**74390**	**2201**	**0**	**0**	**428403**
Achras sopota	200						200
Carica papaya	1733	2660	540				4933
Citrus limon	360	0				750	1110
Psidium goyava	680						680
Mangifera indica	1377	0				273	1650
Punica granatum grenadier)	2000	0					2000
S/ TOTAL 3	**6350**	**2660**	**540**	**0**	**0**	**1023**	**10573**
AUTRES ESPECES							
Cordia sp.	232						232
Troyennes	305						305
Bougainvillier	200						200
Terminalia mantaly	400						400
Guaïcum officinale	300						300
Terminalia catapa	700						700
S/ TOTAL 4	**2137**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2137**
TOTAL GENERAL	**1317450**	**149425**	**263784**	**9250**	**0**	**4983**	**1 744 892**

Source : Bilan CNR 2009 IREF de Matam.